

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD

Dordogne — COULAURES — La Vieille Chapelle



Phototypie Bossol et Gutont, Brive



TOME CXXXVII
ANNÉE 2010
3^e LIVRAISON

Les textes publiés dans ce Bulletin expriment des points de vue personnels des auteurs qui les ont rédigés. Ils ne peuvent engager, de quelque façon que ce soit, ni la direction du Bulletin, ni la Société. Le conseil d'administration de la Société Historique et Archéologique du Périgord fait appel à chaque membre de notre compagnie afin de collaborer au Bulletin.

Les auteurs sont priés d'adresser les textes sur deux supports : un tirage papier et un CDrom (format word). Les illustrations doivent être impérativement libres de droits. Le tout est à envoyer au comité de lecture et de rédaction, Bulletin de la S.H.A.P. - 18, rue du Plantier - 24000 Périgueux. Les tapuscrits seront soumis à l'avis de ce comité et éventuellement insérés dans une prochaine livraison. Il n'est pas fait retour aux auteurs des documents non publiés. Ils sont archivés à la bibliothèque de la S.H.A.P. où on pourra les consulter. Les articles insérés dans le Bulletin sont remis gracieusement à leurs auteurs sous la forme de cinq exemplaires tirés à la suite. Les bibliothécaires de la S.H.A.P. les tiennent à la disposition des bénéficiaires.

Directeur des publications :

GÉRARD FAYOLLE

Comité scientifique, de lecture et de rédaction :

Dominique AUDRERIE,
Alain BLONDIN,
Brigitte DELLUC,
Gilles DELLUC,
François MICHEL,
Patrick PETOT,
Jeannine ROUSSET

Secrétariat :

Sophie BRIDOUX-PRADEAU

Communication, relations extérieures :

GÉRARD FAYOLLE

Gestion des abonnements :

Marie-Rose BROUT

*Le présent bulletin a été tiré
à 1 150 exemplaires*

Septembre 2010

Dans le souci de préserver les droits de ses auteurs, la Société historique et archéologique du Périgord, déclarée d'utilité publique, se doit de rappeler à tous ce qui suit :

Le Code de la propriété intellectuelle autorisant aux termes de l'article L.122-5, 2°) et 3°) d'une part que « Les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « Toute représentation, ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants-droit ou ayants-cause est illicite » (art. L.122-4 du Code de la propriété intellectuelle). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

© S.H.A.P. Tous droits réservés. Reproduction, adaptation, traduction sont interdites, sans accord écrit du directeur des publications.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD

Dordogne — COULAURES — La Vieille Chapelle



Émile et Gustave, Brive



TOME CXXXVII
ANNÉE 2010
3^e LIVRAISON

SOMMAIRE DE LA 3^e LIVRAISON 2010

● Compte rendu de la séance	
du 5 mai 2010	291
du 2 juin 2010	298
du 7 juillet 2010	303
● Éditorial : Mort d'un historien	307
● Quelques représentations paléolithiques d'ours en Périgord (Elena Man-Estier)	309
● Églises et chapelles en val de Dronne. 2 ^e partie (Line Becker)	323
● Pierre Gratiolet (1815-1865) et les grands zoologistes du Périgord. 1 ^{re} partie (Jean-Loup d'Hondt)	365
● Dans notre iconothèque et dans l'histoire de France : Henri Labroue. De Bergerac à la Sorbonne. De la Révolution à l'antisémitisme (Brigitte et Gilles Delluc)	379
● Sortie du 19 juin 2010 : « entre causse et rivières » (Anne-Marie Cestac) ..	405
● Petit patrimoine rural : La croix de Couquette (Montferrand-du-Périgord)	411
● Notes de lecture : Mémoires d'Outre-Gaulle. Souvenirs (Y. Guéna), Le vrai visage d'Eugène Le Roy (R. Bordes et C. Lacombe), Dits du chêne noir (P. Placet), Le prophète de Guyane. La vie aventureuse de Jean Galmot (A. Bendjebbar), Le canton de Jumilhac-le-Grand (J.-P. Rudeaux), Bertran de Born seigneur et troubadour (collectif)	415
● Programme de nos réunions. 4 ^e trimestre 2010	418
● Courrier des chercheurs et petites nouvelles (Brigitte Delluc)	419

Le présent bulletin a été tiré à 1 150 exemplaires.

Photo de couverture : Coulaures. *La Vieille Chapelle* [Notre-Dame du Pont]. Phototypie Bassot et Guonie, Brive. Collection des Archives départementales de la Dordogne, 2 Fi 591 (avec leur aimable autorisation).

Comptes rendus des réunions mensuelles

SÉANCE DU MERCREDI 5 MAI 2010

Président : Gérard Fayolle, président.

Présents : 105. Excusés : 5.

Le compte rendu de la précédente réunion mensuelle est adopté.

NÉCROLOGIE

- Claude Marée

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Entrées de brochures, de documents et de tirés-à-part

- *Almanach du Comice agricole du canton de Brantôme*, 1902, 1903, 1905 (don de l'association *Initiatives patrimoine* de Brantôme, Claude Labussière, président)

- Dubuisson (Paul), 2006. *Brantôme*, éd. O.R.I.E.N.T., réédition à l'identique du texte original (don de l'association *Initiatives patrimoine* de Brantôme, Claude Labussière, président)

- Argot-Dutard (Françoise) et Cocula (Anne-Marie) (sous la dir. de), 2003. « Brantôme et les Grands d'Europe ». *Cahiers Brantôme*, n° 1, éd. Centre Montaigne de l'université de Bordeaux 3 (don de l'association *Initiatives patrimoine* de Brantôme, Claude Labussière, président)

- Argot-Dutard (Françoise) et Cocula (Anne-Marie) (sous la dir. de), 2005. « Brantôme et ses contemporains face aux bouleversements

de la guerre ». *Cahiers Brantôme*, n° 2, éd. Presses universitaires de Bordeaux (don de l'association *Initiatives patrimoine* de Brantôme, Claude Labussière, président)

- Argot-Dutard (Françoise) et Cocula (Anne-Marie) (sous la dir. de), 2007. « La diplomatie au temps de Brantôme ». *Cahiers Brantôme*, n° 3, éd. Presses universitaires de Bordeaux (don de l'association *Initiatives patrimoine* de Brantôme, Claude Labussière, président)

- Vergnaud (Marcel), 2006. *Goûts-Rossignol*, édition multigraphiée d'un texte écrit en 1971, avec une biographie de l'auteur par son fils Michel Vergnaud (don Michel Vergnaud)

- Tintou (Jules), 2010. *Les Limousins à la Grande Guerre*, publié par Lemouzi, n° 193.

REVUE DE PRESSE

- *Préhistoire du Sud-Ouest*, n° 17, 2009 : CR de « Delluc, B. et G., *Dictionnaire de Lascaux*, éditions Sud Ouest » par M. Lorblanchet

- *Église en Périgord*, n° 5, 2010 : 350 ans des fondateurs de la famille vincentienne : Monsieur Vincent (1581-1660), Séminaire de Périgueux, 360 ans de l'arrivée des lazaristes, sainte Louise de Marillac (1591-1660)

- ARAH La Force, 2010. *Index des bulletins n° 1 à 38*

- *Mémoire de la Dordogne*, n° 21, 2010 : « L'archiprêtré de Neuvic au XVII^e siècle » (L. Grillon) ; « Dépôts et dons d'archives » (M. Etchechoury) ; « Les établissements scolaires de 1925 à 1957 » (S. Sudrie-Vidal) ; « La société départementale d'horticulture et le domaine du Fraysse à Vergt » (J.-L. Soustre)

- *Subterranea*, n° 153, 2010 : « Les souterrains annulaires en Périgord » (S. Avrilleau)

- *Art et Histoire en Périgord Noir*, n° 120, 2010 : « Le polissoir néolithique de Bard, à Domme » (F. Guichard et J. Lambert), « Entre mythe et réalité, Guynefort, un drôle de saint du pays d'Hautefort » (R. Bordes), « Retour sur une causerie archéologique de Charles Durand sur Les Eyzies, en 1895 » (Ch. Durand, commentaires de Cl. Lacombe), « Quel devenir pour la fontaine du château de Sauveboeuf ? » (J.-Cl. de Royère)

- *GRHiN*, CR n° 396 et 397, 2010 : « Campagne 1914-1915. Adjudant Adrien Andrieux. n° 7 et 8 »

- *Le Festin*, n° 73, 2010 : le canal de Lalinde (H. Brunaux)

- *Le Journal du Périgord*, n° 183, 2010 : « Chemin de fer, l'histoire entre les lignes » (S. Lemasson) ; « Ardant du Picq » (J.-Cl. Bonnal) ; « L'énigmatique ordination de saint Vincent de Paul » (G. Penaud)

- *Le Journal du Périgord*, n° 184, 2010 : « Lucien Dutard, regards

croisés sur un humaniste estimé » (Jacques Auzou, Louis Delmon, Roger Ranoux, Guy Penaud)

- *L'Ascalaphe*, n° 18, 2010 : « Une demoiselle de Taillefer à Saint-Privat » (A. Herguido) ; « Maximilien Leymarie et Gaston Meyer » (J.-L. d'Hondt) ; « L'oppidum de Sainte-Eulalie d'Ans » (J.-L. d'Hondt)

- *Archéologie médiévale*, n° 39, 2009 : « Chroniques des fouilles médiévales en France en 2008 », en particulier les anciennes manutentions militaires de Périgueux.

COMMUNICATIONS

Le président évoque l'émouvante cérémonie qui eut lieu le 7 avril dernier au cimetière de Saint-Chamassy en présence de M^{me} de La Batut et de plusieurs autres membres de notre compagnie. Les Arméniens venaient de découvrir la sépulture de l'amiral Dartige du Fournet grâce à l'article paru il y a trois ans dans notre *Bulletin* (BSHAP, 2007, p. 321-326). Ils sont venus rendre hommage à celui qui sauva du massacre plusieurs milliers de leurs ancêtres en 1915 et inaugurer une stèle sculptée par un des leurs et représentant un drap blanc sur lequel est cousue une croix rouge. Ce symbole évoque le signal utilisé par les Arméniens assiégés sur le mont Mussa pour alerter les navires français qui croisaient au large.

L'association *Le Caleil* de Mauzac, après plusieurs années consacrées à la sauvegarde du petit patrimoine de cette commune, cesse son activité. Elle a décidé de faire don à notre société des 4 000 euros qui restaient en caisse. Nous la remercions de sa confiance et de sa générosité.

Le président a fait et continue à faire des conférences sur « *Le clan des Ferral* et la défense du patrimoine » : pour les Journées du cinéma du Buisson le 19 mars, chez Les Amis de Pressignac le 6 avril, pour l'UTL de Périgueux le 18 mai, à Eyignac le 21 mai, à Vélignes le 29 mai. Il annonce les différentes manifestations à venir, en particulier : une exposition des travaux des ateliers de dessin et de peinture de l'Université du Temps Libre de Périgueux du 3 au 7 mai à l'Odysée de Périgueux ; une exposition sur « 10 ans d'édition en Dordogne » par l'Institut Eugène Le Roy à la Bibliothèque municipale de Périgueux, inaugurée le 7 mai ; une exposition commémorative du quatrième centenaire de la mort du roi Henri IV au château de Castelnaud, inaugurée le 14 mai, avec la présentation d'une armure du père d'Henri IV. Le colloque « Bastides et abbayes » aura lieu le 5 juin dans la salle des Gardes de la bastide de Puybrun.

Gérard Fayolle signale, dans l'exposition de Castelnaud, un tableau prêté par la famille de Vivans : il date de 1885 environ et

représente Henri IV saluant Geoffroy de Vivans, avec en arrière plan des lanciers agitant des drapeaux. Les drapeaux devraient être blancs mais, par prudence car c'est l'époque où la France hésitait entre république et royauté, le peintre choisit de les représenter bleu-blanc-rouge.

Alain Ribadeau Dumas donne les dernières précisions sur la sortie du 19 juin. Elle permettra de visiter : l'église de Coulaures ; Laxion, château Renaissance qui a connu beaucoup de déboires depuis quelques décennies et que le propriétaire actuel est en train de restaurer ; Conty (ou Conti), un château au bord de l'eau qui appartient à la famille de Lestrade ; La Cousse, un château propriété d'une même famille depuis le XV^e siècle ; le château de Glane.

Anne Bécheau présente son dernier ouvrage *Cénac et Domme. Histoire et chroniques d'un terroir*. « De la Préhistoire à nos jours, nombreux sont les hommes qui ont occupé ce territoire composé aujourd'hui de deux communes situées au sud-ouest de Sarlat, sur la rive gauche de la Dordogne et en limite du Quercy. La première organisation humaine connue s'est ancrée au niveau de la villa gallo-romaine de Quinte, à proximité de l'église romane de Cénac largement restaurée à la fin du XIX^e siècle. Puis, face aux invasions du Haut Moyen Âge, l'occupation humaine s'est déplacée vers les hauteurs du plateau de Domme, sur ce qui fut certainement un oppidum. En 1115, Pons de Gourdon est dit seigneur du château de Dôme. Cette forteresse, qui est en cours de dégagement (fig. 1, vue du château prise d'une mongolfière par Philippe Bécheau), sera détruite par les troupes de Simon de Montfort en 1214, lors de la croisade contre les Albigeois. Reconstituée par la suite, elle devient une menace pour Philippe III le Hardi, lorsque celui-ci crée en 1281 la bastide de Domme,



Fig. 1.

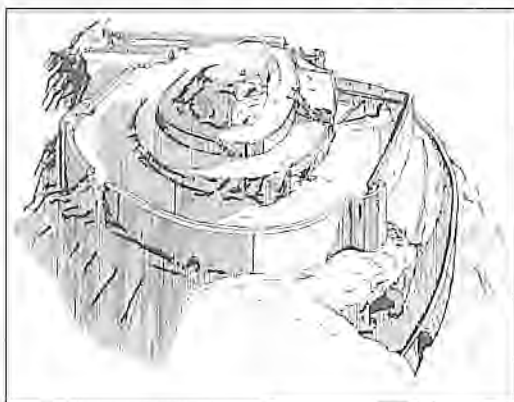


Fig. 2.

un peu plus à l'est. Aussi fait-il ériger entre les deux, Campréal, un second château qui sera abandonné à la fin de la guerre de Cent Ans. La projection de photos aériennes permet de mieux comprendre la topographie des lieux et le danger pour la bastide que constituait le château, appelé château du Roy (fig. 2) après sa confiscation par le roi en 1439. Après avoir souligné le maillage paroissial complexe de ce territoire comprenant au XIV^e siècle pas moins de six paroisses, l'intervenante évoque les ressources économiques qui trouvaient un précieux débouché grâce aux ports sur la Dordogne : l'exploitation de la pierre meulière sur le plateau de Bord au sud de la bastide et la culture de la vigne, présente partout. Enfin, un rapide tour d'horizon des nombreuses curiosités de ces deux communes, qui ne comptent pas moins de 17 châteaux ou repaires nobles, permet à l'intervenante de faire découvrir, par exemple, le puits naturel de Roc Béral, à l'est de la bastide, par lequel il est possible que le capitaine huguenot Geoffroy de Vivans se soit emparé de Domme en 1588, les restes du Fort de Gal construit avec les pierres de l'église de Domme et de l'abbaye des Augustins, les deux très beaux pigeonniers du But et de Montgrioux ainsi que la cabane du Comte dont les dimensions sont remarquables » (résumé de l'intervenante).

Gilles Delluc (avec la collaboration de Brigitte Delluc) présente une communication sur « André Glory, un préhistorien méconnu », mort accidentellement le 29 juillet 1966, sur une route du Gers. Il est né en 1906. Après des études de théologie à Strasbourg, le jeune prêtre exerce à Orbey en Alsace jusqu'à la seconde guerre mondiale, se passionne pour la spéléologie et la préhistoire. Il explore l'aven d'Ornac en Ardèche avec Robert de Joly, prépare une thèse sur le Néolithique d'Alsace, est proche de la famille du dessinateur Tomi Ungerer. La guerre de 1939-1940 le retrouve à Toulouse. Il fait partie des premiers visiteurs de Lascaux fin septembre 1940, suit les cours du comte Bégouën, soutient sa thèse à Toulouse en 1942, étudie les gravures paléolithiques de trois grottes de la région Ardèche-Gard (La Baume-Latrone, Aldène, Ebbou), authentifie les peintures de l'Âge des métaux des abris dans le Var, publie sur les gravures de la même époque dans les Pyrénées. À partir de 1952, il se consacre totalement à la préhistoire, ou plus exactement à l'art paléolithique. Au début, ses recherches concernent surtout de modestes cavités de Dordogne et ses publications n'emportent pas la conviction. Mais à partir de 1952, il étudie Lascaux et ses travaux sont remarquables. De 1952 à 1963, il est missionné par le ministère pour relever les fines gravures de cette grotte et, en 1957-1958, pour recueillir les objets mis au jour au cours des funestes travaux commandés pour assurer la ventilation de la grotte. De 1963 à 1966, il effectue les relevés de la grotte lotoise

de Roucadour. Il meurt accidentellement avant d'avoir achevé ses principales publications. Il a fallu attendre plus de 30 ans pour que soient redécouverts, grâce à nos collègues Jean Batailler et Gérard Fayolle, les objets sur lesquels le préhistorien était en train de travailler et les mémoires qu'il écrivait et près de 40 ans pour que ses travaux soient enfin publiés : pour Lascaux, c'est le XXXIX^e supplément à *Gallia Préhistoire*, paru fin 2008, et pour Roucadour, c'est le n° 17-2009-1 de *Préhistoire du Sud-Ouest* » (résumé des intervenants).

Frédérique Costantini annonce ensuite la découverte d'une « Salle » qui pourrait avoir été dédiée à la Compagnie ou à la confrérie du Saint-Sacrement de Périgueux. « Elle est située au premier niveau d'une maison romane de l'ancien quartier cathédral de Périgueux, c'est-à-dire dans le quartier de l'église Saint-Étienne de la Cité qui fut cathédrale jusqu'en 1669. La Compagnie du Saint-Sacrement, composée de l'élite réformatrice du clergé et de laïcs engagés dans cette action, fut célèbre pour les œuvres charitables qu'elle a mises en place en France jusqu'en 1660. La Compagnie du Saint-Sacrement, qui n'était pas une secte, cultivait le secret pour des raisons spirituelles et pratiques puisque spirituellement le secret se justifie par la référence à l'état de Jésus-Christ présent dans le saint sacrement. Il s'agissait pour les confrères de « se revêtir des livrées d'un Dieu véritablement caché ». Alain de Solminihac y fut initié au cours de son séjour à Paris commencé en octobre 1638. Il est à l'origine de la création de la Compagnie du Saint-Sacrement à Cahors en 1639 et de la fondation de celle de Périgueux dans l'abbaye de Chancelade, le 11 septembre 1640. Par la présentation de photographies, nous découvrons cette maison qui fut édifiée entre la cathédrale et le château Barrière sur l'ancienne voie médiévale dite *Carreira publica* dont elle marque encore l'alignement primitif sur sa façade méridionale. Bâtie au XII^e siècle au sein du quartier épiscopal et transformée au XVI^e siècle puis à l'époque moderne, elle offre sur la rue Saint-Étienne un mur portant trois arcades de portails dont deux en plein cintre (un portail classique et l'autre roman) et le dernier gothique qui a conservé ses pieds-droits. Un claveau à l'angle nord-est de ce mur utilisé en remploi dans la maçonnerie présente une épure gravée. Plusieurs pierres antiques ont également été remployées à l'édification de ce mur. La « Salle », au premier étage, conserve les vestiges d'une décoration murale polychrome faisant écrien autour de la cheminée monumentale dont le manteau a conservé une iconographie des *Arma Christi* (fig. 3). La partie centrale présente l'ostensoir de couleur ocre jaune sur fond blanc, entouré des symboles du martyr du Christ (fig. 4). Le bandeau inférieur a été partiellement bûché mais la devise du Saint Sacrement



Fig. 3.



Fig. 4.



Fig. 5.

y est encore partiellement lisible se développant sur fond de couleur ocre rouge dans la partie inférieure du manteau « ...T SACREMENT DE LAUTEL » (fig. 5). Promise à la destruction, cette maison romane est l'un des rares témoins encore en élévation du quartier épiscopal de Périgueux et un des rares lieux de réunion conservé en France d'une confrérie du XVII^e siècle. Nous émettons le souhait qu'une étude archivistique, archéologique et iconographique de cet ensemble soit menée avant sa disparition, avec plan de situation et couverture photographique méthodique » (résumé de l'intervenante).

Le Dr Gilles Delluc rappelle le rôle essentiel joué par notre compagnie en 1991 pour que soit évité l'aménagement d'une voie rapide Chanzy au travers de ce quartier cathédral.

« S'inspirant de son livre *Le Guerrier et le Philosophe* paru en décembre 2009 aux éditions Cyrano, Erik Egnell évoque « La France et l'Aquitaine au XVI^e siècle ». Le sujet a déjà été traité par deux auteurs aux récits et aux points de vue complémentaires : Blaise de Monluc, dans ses *Commentaires*, et Michel de Montaigne, dans ses *Essais*. À eux deux, distants d'une génération, ils couvrent et incarnent leur siècle. Monluc, héros des guerres d'Italie, devenu lieutenant du roi en Aquitaine, y mate vigoureusement la rébellion huguenote. Montaigne, retraits précoce du Parlement de Bordeaux, retiré en sa tour pour y lire et écrire mais resté au contact du monde, maire de la cité girondine

quand la Ligue et les protestants se disputent une France déchirée, est un utile *go-between* entre le roi de France et le roi de Navarre, mourant après l'avènement d'Henri IV mais avant l'entrée du nouveau roi à Paris, sa ville chérie, où il lui avait donné rendez-vous. En l'un des pires âges de violence qu'aient connus notre province et notre pays, Monluc et Montaigne ont su œuvrer efficacement, chacun à sa manière, pour garder l'Aquitaine à la France » (résumé de l'intervenant).

Vu le président
Gérard Fayolle

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

SÉANCE DU MERCREDI 2 JUIN 2010

Président : Gérard Fayolle, président.

Présents : 98. Excusés : 4.

Le compte rendu de la précédente réunion mensuelle est adopté.

NÉCROLOGIE

- Patrick Brou de Laurière

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Entrées de livres

- Stolze (Pierre), 2009. *Georges, Simone et Salomon. Histoire d'un réseau de résistance*, Saint-Paul, éd. Lucien Souny
- Le Bail (Sylvain), 2009. *Cœurs de Breizh. Aux Bretons d'ici et d'ailleurs*, Ploërmel, éd. Les oiseaux de papier (collection En Partage)
- André (Nathalie), Perret (Françoise), 2006. *Du noir à l'or. Conserver, restaurer, valoriser. Le chemin de croix (1849-1850) de Jacques-Émile Lafon*, Périgueux, éd. La Lauze
- Collectif, 2009. *Bertran de Born, seigneur et troubadour, trobada* tenue à Hautefort les 26 et 27 juin 2009, Cahiers de Carrefour Ventadour (don de l'éditeur)
- Laviolle (abbé P.-J.), 1905. *Pèlerinage à Rome (novembre 1904)*, Périgueux, imprimerie Cassard jeune
- Pergot (A.-B.), 1894. *Une vie de dix-sept ans ou Robert de Saint-Exupéry*, Périgueux, imprimerie Cassard jeune

- La Borie (Guillemette de), 2010. *Le double secret de Bigaroque*, Paris, éd. Presses de la Cité (collection Terres de France) (don de l'auteur et de l'éditeur)
- Rudeau (Jean-Pierre), 2010. *Le canton de Jumilhac-le-Grand*, éd. Alan Sutton (collection Mémoire en Images) (don de l'éditeur)
- Collectif, 2009. « Au temps de Richelieu », *Revue historique du Centre-Ouest*, tome VIII, 1^{er} semestre 2009
- Bécheau (Anne), 2009. *Cénac et Domme. Histoire et chroniques d'un terroir*, éd. Association Le Capiol (don de l'auteur).

Entrées de brochures, de documents et de tirés-à-part

- Lambert (M.), s.d. *Eloge historique de M. J. Gros de Beler. Abbé Régulier de l'Abbaie Royale de Chancelade, & Supérieur général de la Congrégation de ce Nom*, Périgueux, Imprimerie d'Arnaud Dalvy, photocopie (don de Patrick Petot)
- Delmon (Pierre) (sous la direction de), 2010. « Bourgs et hameaux, le charme bucolique de Terrasson-Lavilledieu », *Terre d'action (La lettre des Terrassonnais)*, n° 4 (don de Maurice Lafeuille)
- Biraben (Jean-Noël), 2010. « Haïti et le Périgord », tapuscrit de la communication faite à la séance du 2 juin 2010 de la SHAP.

REVUE DE PRESSE

- *Sites et Monuments*, n° 209, 2010 : notes sur le nouveau comité scientifique de Lascaux et sur la mise en valeur de la vallée de la Vézère
- *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, volume 61, n° 1, cahier 263 : « Jean Cousineau de Jumilhac-le-Grand, Périgord (Dordogne) » (R. Cousineau et D. Legault)
- *Le Journal du Périgord*, n° 185, 2010 : « Henri IV » (J. Chevé) ; « Chemins de fer » (S. Lemasson) ; « Les nouveaux chemins de Saint-Jacques de Compostelle » (S. Lemasson) ; « Tragédie au Grand Café de la Comédie » (G. Penaud)
- *Société de l'Histoire du Protestantisme dans la vallée de la Dordogne*, bull. n° 12, 2010 : « Le protestantisme au XIX^e siècle » (S. Pacteau-de-Luze) ; « La répression des nouveaux convertis récalcitrants vue par les procureurs du Roy de Bordeaux et de Sainte-Foy-la-Grande de 1758-1767 » (O. Pigeaud)
- *Actes du colloque organisé à l'occasion de la 5^e rencontre des associations historiques du Libournais et de la vallée de la Dordogne à La Force, 18 octobre 2009*, ARAH-5 : « Henri Wgrin de Taillefer (1761-1833) » (C. Paoletti) ; « Le poignard de Ravillac » (M. Souloumiac)

- *Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord*, n° 92, 2010 : « Tenanciers contre seigneur aux confins du Périgord et du Limousin » (G. Delageas)

- *Chroniques nontronnaises*, GRHiN, n° 25, 2009 : « Armand-Emmanuel de Richelieu » (G. Moreau) ; « George Sand » (M.-T. Mousnier) ; « Les débuts de la carte postale » (J.-P. Rudeaux) ; « Hautefaye 1870 » (C.-H. Piraud)

- *Taillefer*, bull. n° 27, 2010 : « Le domaine des Brou de Laurière à Saint-Mamet » (C. Dauchez) ; « Les réfugiés espagnols à Bourrou » (C. Paoletti) ; « CR des fouilles préventives menées au Pont-Saint-Mamet » (P. Belaud).

COMMUNICATIONS

Le président annonce le décès de Patrick Brou de Laurière, qui fut un grand défenseur du Patrimoine. Il nous avait reçus il y a quelques années pour une visite de sa magnifique collection de voitures anciennes, dans sa maison du bas de l'avenue Georges-Pompidou à Périgueux. Demain, le 3 juin, vous êtes conviés à une conférence-table ronde à l'amphithéâtre Jean Moulin, sur le thème des métiers de l'édition en Dordogne. Samedi prochain aura lieu à Montignac la projection du nouveau film sur Néandertal de Jacques Maleterre, en prélude à la commémoration des 70 ans de la découverte de Lascaux. Gilles et Brigitte Delluc feront une conférence sur « Le sexe au temps des Cro-Magnons » le 2 juin à La Tour-Blanche et le 11 juin à Oléron et une autre sur « L'alimentation de la préhistoire à nos jours » le 24 juin à Valenciennes. Du 31 mai au 5 juin, a lieu le XXVII^e congrès de la Société préhistorique française, d'abord à Bordeaux et aux Eyzies, sur le thème « Transitions, ruptures et continuité en Préhistoire », avec une exposition au musée d'Aquitaine jusqu'au 2 janvier 2011. Dans le même temps a lieu à Paris, du 2 au 6 juin, un congrès international sur « Les premiers peuplements préhistoriques sur les différents continents » à l'occasion du centenaire de l'Institut de Paléontologie humaine (1910-2010).

Jeannine Rousset donne quelques précisions sur la sortie d'automne. Elle aura lieu le samedi 11 septembre après-midi. La visite du château de Lardimalie, très rarement ouvert au public, est confirmée : c'est un château récent construit à l'emplacement de l'ancien château ; il conserve des boiseries de l'ancienne abbaye de Vauclaire. Pendant qu'un groupe visitera le château, l'autre groupe visitera les chais. La suite du programme est en cours d'élaboration.

Le président présente un superbe plan historique de la ville de Brantôme qui nous est offert par M. Labussière et l'association *Initiatives patrimoine de Brantôme*.

Gilles Delluc (avec la collaboration de Brigitte Delluc) présente « Quelques emplois antiques et médiévaux dans l'architecture de Dordogne ». Ils sont assez nombreux, mais il faut parfois un peu d'attention pour les repérer. Ainsi, une colonne utilisée en bénitier à Boulouneix, un chapiteau à Église-Neuve-de-Verget, une superbe colonne ornée de personnages aux muscles herculéens à Ladouze, plusieurs pierres sculptées ou inscrites issues des bâtiments démolis au cours des siècles, remployées dans la muraille du IV^e siècle ou dans les murs du château Barrière à Périgueux, les assises romaines en gros moellons à la base de monuments plus récents comme à Périgueux ou à Saint-Léon-sur-Vézère, les colonnes romaines réutilisées dans les églises de Cénac, de Tayac ou d'Urval, les sculptures des églises de Montcaret, de Brantôme, de Saint-Astier ou de Sarlat (voir *BSHAP*, 2009, p. 389-410 et 2010, p. 269-272).

Jean-Jacques Gillot (dans le cadre d'une recherche en cours avec M. Maureau) nous parle ensuite de « quelques aristocrates périgordins » parmi les 1 500 résistants périgordins recensés. Il est frappé par le fait que, en temps de crise comme le fut celui de la guerre, l'origine sociale n'est pas un facteur déterminant des choix politiques, comme on pourrait l'imaginer. Il choisit trois exemples parmi plusieurs dizaines d'autres. Ainsi Jehan de Lestrade de Conty, du château de Badefols-d'Ans, né le 29 avril 1883 à Coulaures, ancien officier au 50^e Régiment d'Infanterie de Périgueux, se livra, dès 1940, à des activités de camouflage du matériel militaire, en compagnie de l'abbé Sigala, professeur au collège Saint-Joseph de Périgueux. Le 1^{er} avril 1944, le château de Badefols a été investi par les Allemands de la division Brehmer. Il sera pillé et incendié. J. de Lestrade de Conty a été déporté à Bergen-Belsen où il est mort. Son fils, Louis, né en 1925, ancien élève du collège Saint-Joseph, a été lui aussi déporté avec son père mais il a survécu. Diane de Conty et les autres femmes de la famille ont été enfermées pendant six semaines à Périgueux dans des conditions épouvantables. Un autre exemple : celui du duc de Choiseul-Praslin, né le 20 septembre 1879, alias *César*, du château de Sept-Fonts près de Périgueux, se déclarait « résistant dès le 24 juin 1940 ». Il fut le cofondateur de l'association *Combat*, dont le siège était la chambre de l'abbé Sigala au collège Saint-Joseph. Il participa à la dissimulation des armes. En 1942, le château de Sept-Fonts a été investi. Le duc de Choiseul-Praslin fut fait prisonnier le 16 mars 1944, remis aux autorités vichystes, interné au camp de Evaux-les-Bains. Le 8 juin 1944, il s'est évadé avec le futur directeur du *Nouvel Observateur*. Il a publié ses souvenirs de guerre, dans lesquels les personnes sont désignées par des initiales. Sa femme, Marie, a été reconnue elle aussi comme résistante et son fils Charles, parti en Afrique du nord, est mort au combat. Comme

troisième exemple, l'intervenant cite la famille de Gontaut-Biron. Le père s'était ruiné au jeu. La mère, Anne, d'ascendance polonaise, fit partie du réseau *Monica*, en liaison avec le réseau *Combat*. Le 11 août 1944, elle fut faite prisonnière et envoyée en déportation dans le camp de Ravensbrück où elle est morte en 1945. Sa fille, emprisonnée en même temps qu'elle, a survécu et a écrit un livre de souvenirs sous son nom de femme, Béatrix de Toulouse-Lautrec : *J'ai eu vingt ans à Ravensbrück* (résumé d'après les notes de l'intervenant).

Jean-Noël Biraben évoque ensuite des relations entre « Haïti et le Périgord », jusqu'ici insoupçonnées. Il commence par rappeler que, à partir de 1900 avant J.-C. environ, l'île a été peuplée successivement par plusieurs groupes venus d'Amérique du Sud et des Caraïbes, qu'elle a été découverte par Christophe Colomb en 1492 et appelée alors Hispaniola puis Saint-Domingue. Cinquante ans plus tard, les habitants Caraïbes sont quasiment exterminés par les maladies apportées d'Europe et le travail forcé. À partir de 1517, ils sont remplacés par des esclaves importés d'Afrique. Au début du XVII^e siècle, des boucaniers français et anglais s'installent dans l'île de la Tortue. Les Français s'y imposent et Louis XIV y nomme un gouverneur en 1655. Au XVIII^e siècle, la partie occidentale de l'île, reconnue à la France par l'Espagne, connaît un essor considérable. Au début de la Révolution, les noirs sont pour le roi et ils se révoltent contre « la révolution des blancs ». Refoulés, ils s'allient aux Espagnols. Un de leurs chefs, Toussaint, se distingue. Il était né esclave en 1743, avait été affranchi en 1776. Habile à dompter et à soigner les chevaux, il avait réussi à louer une place de 13 hectares, appris à lire et à écrire avec un jésuite, avait épousé Suzanne, une noire affranchie. De 1791 à 1801, on le retrouve à la tête des noirs, participant activement à leur reconnaissance et « le 4 mars 1801, le Premier Consul le nomme Capitaine-Général de la partie française de Saint-Domingue ». Cependant début 1802, Toussaint n'accepte pas de se soumettre au beau-frère de Bonaparte et aux troupes françaises et le 17 février, il est mis hors-la-loi. Après un siège dans la forteresse de la Crête-à-Pierrot et une fuite dans la montagne, il fait sa soumission le 2 mai et est autorisé à se retirer dans une de ses plantations. Compromis par une lettre montrant qu'il conspire, il est arrêté le 7 juin, avec toute sa famille : Suzanne, sa femme ; Isaac et Saint-Jean, ses fils ; Placide, le fils de sa femme qu'il a adopté ; sa nièce Louise. Ils sont envoyés en France, où ils débarquent à Brest le 8 juillet 1802. Il est interné au fort de Joux dans le Jura, où il décède le 7 avril 1803. Peu après son décès, la famille est rassemblée à Agen. Ses fils, Saint-Jean et Isaac, marié avec Louise à Bordeaux, meurent sans descendance. En 1821, Placide se marie avec Joséphine Lacaze. Ils ont une fille prénommée Rose. « Pour une raison non connue, Rose vient se fixer à Siorac-en-Périgord, où elle épouse

M. Arnal. Ils ont un fils qui se marie et achète vers 1910 le manoir de la Motte de Saint-Amand-de-Belvès : ils ont trois enfants, dont une fille prénommée Suzanne en l'honneur de son arrière-arrière grand-mère. Tous ont eu des enfants qui venaient passer leurs vacances chez leurs grands-parents et dans la maison de L'oiseau-qui-chante, propriété de l'un des deux fils. Dans les années 1930-1940, j'ai beaucoup joué avec eux, dit l'intervenant, surtout avec Jean-Louis qui était de mon âge. Quand à Suzanne, que je connaissais bien parce qu'elle m'avait donné des leçons de latin, elle s'est mariée à Saint-Amand en 1939 avec un Breton, M. Kennec'hdu. Après la guerre, ils sont allés vivre en Bretagne. La Motte et la maison de la rue de L'oiseau-qui-chante ont été vendues dans les années 1950. Veuve, Suzanne m'a écrit en 2003 à l'occasion du décès de ma tante. Ses enfants et petits-enfants sont dispersés en Bretagne. Quand à Jean-Louis, il a fait carrière en Provence. Je ne l'ai jamais revu » (résumé d'après les notes de l'intervenant. Le texte complet est déposé à la bibliothèque).

Gilles Delluc rappelle le souvenir de Jérémie Deschamps du Rausset, originaire de Monsac près de Beaumont-du-Périgord, qui reprit l'île de la Tortue aux Espagnols en 1659, fut lieutenant du roi et gouverneur de l'île (voir : DUJARRIC-DESCOMBES (A.) et DURIEUX (J.), « Deschamps du Rausset, boucanier et gouverneur de la Tortue au XVII^e siècle », *Bulletin de la Section de Géographie*, 1925, p. 25-44 et *BSHAP*, 1925).

Vu le président
Gérard Fayolle

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

SÉANCE DU MERCREDI 7 JUILLET 2010

Président : Gérard Fayolle, président.

Présents : 95.

Le compte rendu de la précédente réunion mensuelle est adopté.

FÉLICITATIONS

- M^e Dominique Audrerie, qui a soutenu avec succès son habilitation à diriger des recherches (HDR) à l'université de Bordeaux IV - Section Droit et qui a été nommé commandeur de l'ordre du Saint-Sépulcre

- M^{me} Véra de Commarque, nommée chevalier de l'ordre des Arts et Lettres

NÉCROLOGIE

- François Villemonte de La Clergerie
- Yves de Vilmorin
- Georges Ladevie
- Louis Gagnoux

COMMUNICATIONS

Le Président annonce que les manifestations seront nombreuses en juillet, en particulier une exposition « Périgueux à l'heure alsacienne » au musée du chai de Lardimalie, à l'occasion du 70^e anniversaire de l'exil des Alsaciens en Dordogne (inauguration le 9 juillet).

Jeannine Rousset donne des précisions sur la sortie du 11 septembre. Comme d'habitude le rendez-vous est fixé au parking de la cité administrative à 13 heures. Après une promenade dans le bourg de Saint-Laurent-sur-Manoire (église et château), l'après-midi sera essentiellement consacré à la visite du château de Lardimalie, avec en particulier le plafond peint et le jubé de Vauclaire, et à celle du chai et de l'exposition « Périgueux à l'heure alsacienne » dans le musée.

Gilles Delluc donne le programme du 17^e colloque de Cadouin qui aura lieu le 21 août sur le thème des pèlerinages : « Cadouin est-elle une étape sur le chemin de Compostelle ? », avec des interventions de Pierre Dor sur « Des nouveautés sur l'histoire du suaire au Moyen Âge », « Les pèlerinages de Cadouin au XIX^e siècle » par Patrice Bourgeix, « Les coquilles sculptées de Cadouin » par Gilles et Brigitte Delluc, « Les chemins de Saint-Jacques de Compostelle, un mythe devenu réalité » par M^{me} Péricard-Méa, « L'actualité des pèlerinages de Saint-Jacques de Compostelle » par J. Gautraud.

Nicolas Savy parle de « La guerre de Cent Ans entre Haut Quercy et Périgord Noir ». « Le thème choisi est issu d'une thèse soutenue devant l'Université de Besançon en décembre 2007 et publiée deux ans plus tard sous le titre *Les villes du Quercy en guerre*. Cette étude s'intéresse à la défense des villes du Haut-Quercy, au rôle tenu par leurs administrations consulaires et aux conséquences des mesures qu'elles prirent au niveau de la population. Proches géographiquement et liés administrativement par une sénéchaussée unique jusqu'en 1373, le Haut-Quercy et le Périgord Noir ont vécu ensemble certains événements de façon étroite. L'intervenant souligne

les origines du conflit et insiste sur sa dimension territoriale. Il présente ensuite les événements en les mettant en relation avec l'évolution des modes d'actions des compagnies anglo-gasconnes, qui étaient peu nombreuses mais bien structurées ; leurs membres étaient pour beaucoup issus de l'Aquitaine anglaise, voire même du Quercy ou du Périgord, tandis que ceux originaires des îles britanniques étaient minoritaires. L'intervenant insiste ensuite sur la fortification des villes. La longue période de paix du XIII^e siècle avait multiplié les faubourgs et ruiné les anciennes murailles ; pour faire face aux envahisseurs, il fallut lancer d'importants programmes de construction qui s'étalèrent souvent sur plusieurs dizaines d'années et dont les conséquences économiques furent particulièrement importantes. L'intervenant s'intéresse ensuite à l'organisation de la défense et insiste sur le caractère serré de l'encadrement de la population par les élites consulaires. Le système de garde, avec toutes ses composantes, est détaillé en mettant en évidence la charge qu'il représentait pour chaque habitant » (résumé de l'intervenant).

Catherine et François Schunck présentent, à deux voix, leur nouveau livre *Alsace-Périgord : le choc culturel* aux éditions Cop-rur. Pendant un an, en 1939-1940, les Alsaciens ont importé en Périgord leurs habitudes de vie, leur cuisine, mais aussi leurs pratiques religieuses. Les églises en Alsace-Lorraine conservaient et conservent toujours un statut concordataire, les prêtres sont des fonctionnaires, l'enseignement religieux est donné à l'école par des prêtres et des religieuses, alors que, depuis 1905, depuis la loi de Séparation des Églises et de l'État, la France est devenue laïque. Pour les catholiques alsaciens, il n'y a pas eu de grands problèmes. Pour les protestants, cela a été plus compliqué, sauf dans la vallée de la Dordogne. Quand aux juifs (environ 5 000), arrivés dans une région où il n'y en avait pratiquement pas (environ 10 personnes à Périgueux), ils ont dû trouver des locaux.

Gilles Delluc se souvient de la famille Sion, qui, déjà avant la guerre, vendait des chaussures. Pour M. Schunck, il y avait en fait 3 ou 4 familles juives. Il y avait aussi Marius Lévy, célèbre professeur de lettres au lycée de garçons. Jeannine Rousset indique qu'à Sainte-Marie-de-Chignac, il y avait de nombreux Alsaciens : en partant, ils ont offert à la paroisse une statue de la Vierge qui est toujours au-dessus du portail de l'église.

Gilles Delluc parle ensuite du commandant Léon Faye, le fils d'un gendarme de Vergt (une plaque rappelle son souvenir sur le mur oriental de la mairie et une autre sur le monument aux morts). Après de modestes études d'enfant de troupe, une valeureuse guerre de 1914-

1918, il est sorti major de l'École de guerre. En 1940, il n'a pas accepté l'armistice, il a tout de suite fait partie d'un très important réseau de renseignements travaillant exclusivement avec l'*Intelligence Service*, le réseau *Alliance*, dont il est devenu le chef militaire national. Ce réseau a changé le cours de la guerre, notamment grâce aux renseignements fournis sur les bases de sous-marins de l'Atlantique et sur les bases de lancement des V1 et des V2. Léon Faye est tombé entre les mains des Allemands au retour d'un n^{ième} voyage à Londres en avion, il a été déporté dans plusieurs camps successivement pour finir dans le camp Schwäbische-Hall (Bade-Wurtemberg), où il est mort fusillé à la veille de la libération du camp par les Soviétiques. Mais il a laissé de nombreux papiers miraculeusement retrouvés par Marie-Madeleine Fourcade, le chef de ce réseau *Alliance*, qui fut terriblement décimé par les arrestations au long des cinq années de la guerre. Ce grand héros et son réseau ont été un peu oubliés ici : il n'avait fait que tardivement allégeance à la France libre du général de Gaulle. Cette épopée est racontée dans le tome IV des *Petites énigmes et grands mystères*, signé par les intervenants aux éditions Pilote 24, avec celle du général de Marguerittes et la première biographie en français de Otto Hauser, préhistorien aux Eyzies au début du XX^e siècle.

Vu le président
Gérard Fayolle

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

ADMISSIONS du 10 mai 2010. Ont été élus :

- M^{me} Boulier Annie, 59, rue Jules-Ferry, 78140 Vélizy-Villacoublay, présentée par M^{me} Michelle Chouri et M. Pierre-Jean Chouri ;
- M. Berton Gérard, 7, rue du Coteau, 24000 Périgueux, présenté par M^{me} Huguette Bonnefond et M. Jean Gouny ;
- M. Boulay Maurice, 7, rue du Coteau, 24000 Périgueux, présenté par M^{me} Huguette Bonnefond et M. Jean Gouny ;
- M. Fleury Christian, 7, route d'Atur, 24750 Boulazac, présenté par M. Georges Bojanic et M^{lle} Marie-Rose Brout ;
- M. le Pr Devaux Guy, 126 B, rue François-de-Sourdis, 33000 Bordeaux (réintégration) ;
- M. et M^{me} Boreel Max et Meta, Brouillaud, 24300 Savignac-de-Nontron, présentés par M. Alain Ribadeau Dumas et M. le président.

EDITORIAL

Mort d'un historien



C'est en 1992, alors qu'il était membre de la SHAP « depuis toujours », pourrait-on dire, que le chanoine Pierre Pommarède devint président de notre compagnie, succédant au docteur Gilles Delluc. La fatigue et la maladie l'obligèrent à renoncer à cette charge au bout de quinze années de travail. Nous lui avons alors rendu hommage en publiant un volume de *Mélanges* en 2008.

Pierre Pommarède était un historien dans l'âme. Nous ne pouvons qu'évoquer ici la monumentale bibliographie de ce chercheur. Retenons cette fresque du Périgord en 1905 que fut sa thèse sur *La Séparation de l'Église et de l'État en Périgord*. Ce panorama du début du siècle restera un document irremplaçable sur cette époque décrite avec la précision d'un entomologiste.

Ses qualités de chercheur apparaissent dans les nombreux articles publiés sur des sujets très divers au cours d'une vie de travail. Elles lui ont notamment permis de dresser les inventaires minutieux de notre architecture sacrée, celle de nos plus grands et de nos plus prestigieux monuments comme celle des chapelles oubliées. On sait que, pour compléter ce bilan, le chercheur rassemblait des documents sur les saints vénérés en Périgord, étude qui lui permettait, quand il en parlait, d'évoquer nos traditions les plus anciennes, ou les moins connues qui risquaient sans lui de rester ignorées.

Cet historien du Périgord, grand collectionneur de cartes postales et de divers documents, connaissait admirablement nos façons de vivre, nos traditions locales, nos qualités et, bien sûr, nos défauts. Il en parlait avec amour et avec humour. On écoutait sans se lasser cette encyclopédie souriante, comme nous le faisons encore, deux jours avant sa mort, alors qu'il nous invitait à déguster un couscous « en ce premier jour de ramadan » !

Cet humour lui permettait de cacher ses souffrances physiques. Il s'habitua ainsi au voisinage redoutable de la mort et il pensait sans doute comme le grand Montaigne que « philosopher, c'est apprendre à mourir ».

Pierre Pommarède fut, bien sûr, un homme d'église, il fut aussi un homme d'études, mais il fut aussi pleinement, par son érudition et sa sagesse, un homme du Périgord.

Gérard Fayolle

Le président et le conseil d'administration remercient tous nos collègues qui ont bien voulu leur adresser leurs condoléances.

Ils transmettent à la famille du père Pommarède l'expression de leur sympathie attristée.

Principales publications du chanoine Pierre Pommarède

La Séparation de l'Église et de l'État en Périgord, Périgueux, éd. P. Fanlac, 1976.

Périgueux oublié, Périgueux, éd. P. Fanlac, 1980.

Brantôme et Bourdeilles oubliés, Périgueux, éd. P. Fanlac, 1980.

Bergerac oublié, Périgueux, éd. P. Fanlac, 1982.

Sarlat oublié, Périgueux, éd. P. Fanlac, 1982.

Tocane et Saint-Apre oubliés, tome 1, Périgueux, éd. P. Fanlac, 1987.

Le Périgord oublié, Périgueux, éd. P. Fanlac, 1991.

Un immortel oublié : Charles-Marie de Féletz, Périgueux, Pilote 24 éd., 1995.

Tocane et Saint-Apre oubliés, tome 2, Périgueux, éd. P. Fanlac, 1996.

La saga de saint Front, Périgueux, Pilote 24 éd., 1997.

Le Périgord des églises et des chapelles oubliées, 3 tomes, Périgueux, Pilote 24 éd., 2003, 2004, 2007.

Ainsi qu'une cinquantaine de communications publiées dans notre *Bulletin* (voir bibliographie dans le *BSHAP*, t. CXXXV, 2008, p. 525-528).

Quelques représentations paléolithiques d'ours en Périgord

par Elena MAN-ESTIER*

L'ours ne figure pas en tête du bestiaire paléolithique, mais il a toute sa place dans l'étude de l'art préhistorique. Prépondérant dans les légendes de presque tous les peuples de l'hémisphère Nord, il est bien souvent considéré comme un ancêtre, un guide, un professeur des hommes. Il est parfois rejeté comme nuisible, piller de récoltes ou destructeur de troupeaux, ou encore assimilé à l'homme par sa stature et ses comportements de subsistance. Il en devient alors le double naturel, sauvage, bestial.

Seuls quelques éléments, légués par nos ancêtres et préservés par le temps, peuvent nous éclairer sur les rapports intellectuels, conceptuels et symboliques qui étaient susceptibles d'exister entre l'ours et l'homme de la préhistoire. Les représentations artistiques, pariétales, rupestres ou mobilières figurent au premier rang de ces témoignages. Afin d'appréhender le regard de l'homme du Paléolithique Supérieur sur l'ours, nous avons donc étudié en détail l'ensemble de ses traductions graphiques.

* Docteur en Préhistoire, conservatrice du Patrimoine-stagiaire. Chercheur associé au Muséum national d'histoire naturelle, département de Préhistoire, U.M.R. 7194, équipe 3. Bâtiment des Collections, 43, rue Buffon, 75005 Paris. man-estier@mnhn.fr. L'auteur tient à remercier P. Paillet pour ses relectures attentives ainsi que B. et G. Delluc pour leurs nombreux conseils. Les illustrations de cet article sont de l'auteur sauf mention contraire.

Des inventaires de ces représentations ont déjà été réalisés au cours du XX^e siècle. Dès 1924, H. Breuil, L. Capitan et D. Peyrony proposent un inventaire d'une cinquantaine de figures, dont 20 dans la seule grotte des Combarelles I aux Eyzies-de-Tayac¹. Le corpus augmente au fur et à mesure des découvertes et des nouvelles lectures. En 1956, on compte 101 ours dans l'art préhistorique franco-ibérique² et en 2002, un nouvel inventaire fait état de 114 figures³.

L'étude menée dans le cadre d'une thèse de doctorat⁴ nous a conduite à considérer 173 représentations pariétales et mobilières, réparties dans 5 pays européens dont une large majorité en France. 47 représentations ont été recensées en Dordogne et Gironde, soit un peu moins d'un tiers du corpus global.

Cette recherche s'est articulée autour d'une approche naturaliste de l'animal vivant et fossile⁵. L'anatomie, la biologie et l'éthologie de l'animal ont été sollicitées pour analyser et comprendre les représentations préhistoriques. Bien que certaines figures soient plutôt réalistes, complétées par de nombreux détails, comme les griffes ou le pelage, une majorité est stylisée. Leurs formes sont simplifiées. L'animal est alors réduit à un ensemble de traits primordiaux, fondamentaux, que nous avons appelés les « clés d'identification ». À elles seules, elles suffisent à identifier et caractériser l'animal. Il s'agit de la

massivité, de la rondeur du corps, de la forme trapézoïdale de la tête et des oreilles arrondies (fig. 1).

En Périgord, certaines représentations pariétales ou mobilières illustrent parfaitement cette traduction de l'essence ou de l'essentiel de l'ours. Je les présente ici en suivant une catégorisation par segment représenté : ours complet, ours limité à l'avant-train ou à l'arrière-train, patte ou empreinte isolée.

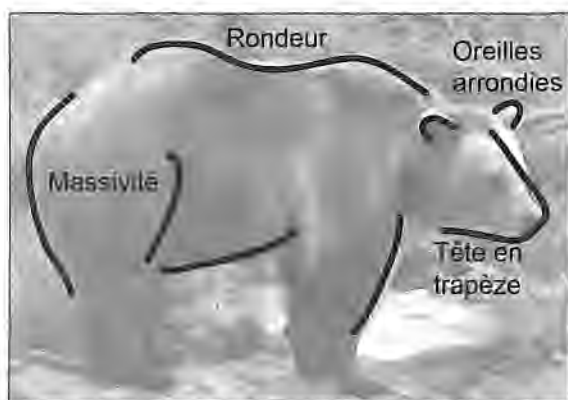


Fig. 1. Les « clés d'identification » de l'ours.

1. CAPITAN, BREUIL ET PEYRONY, 1924.
2. BREUIL, NOUGIER ET ROBERT, 1956.
3. ROUZAUD, 2002.
4. MAN-ESTIER, 2006 et 2009.
5. COUTURIER, 1954 ; KURTEN, 1976.

I. Les ours complets (fig. 2)

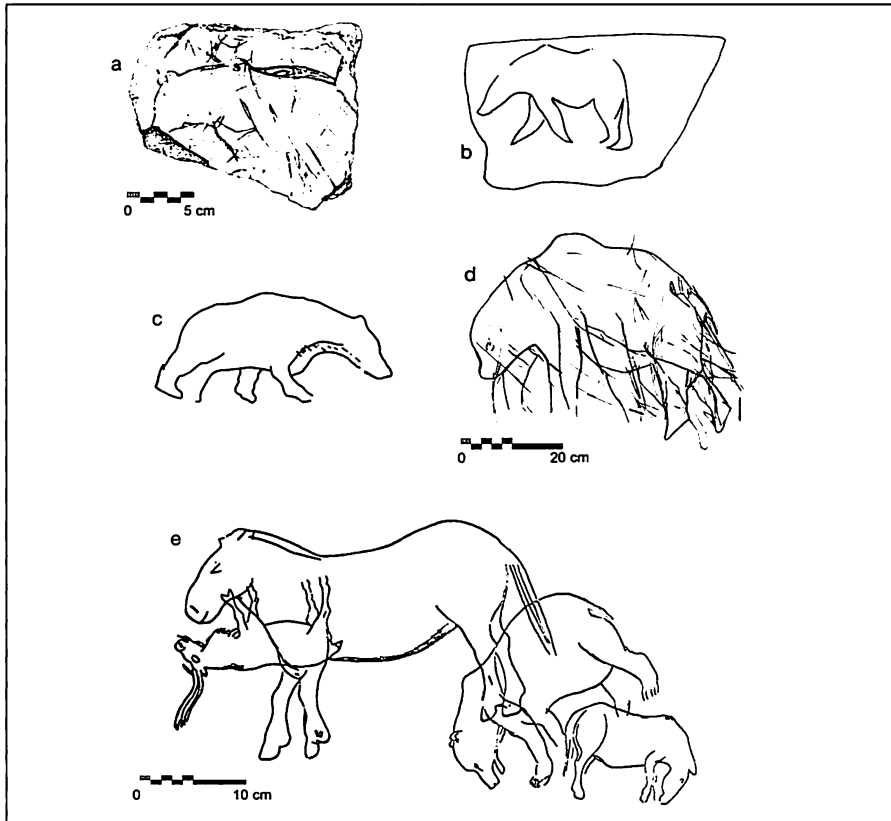


Fig. 2. Les ours complets : a. La grotte Richard aux Eyzies (ours n° 1) (WHITE et ROUSSOT, 1992) ; b. Laugerie-Basse (ours n° 1) ; c. Laugerie-Basse (ours n° 2) ; d. Combarelles (ours n° 9) ; e. Teyjat (ours n° 1) (CAPITAN et al., 1912).

Un ours est dit « complet » quand il possède au moins la tête, le corps et l'amorce des membres antérieurs ou postérieurs. Les ours « complets » présentent tous un corps massif et une tête trapézoïdale ou triangulaire. La plupart sont animés d'un mouvement.

Certains animaux sont représentés en train de marcher. Sur les représentations magdaléniennes de la grotte Richard aux Eyzies (ours n° 1⁶, fig. 2a), de Laugerie-Basse (ours n° 1 et n° 2, fig. 2b et 2c) ou encore de Teyjat (ours n° 1, fig. 2e), les membres antérieurs sont croisés. L'un des deux est projeté vers l'avant : le mouvement est parfaitement simulé. En revanche, les

6. Les indications « ours n° ... » renvoient au tableau en annexe.

extrémités des pattes ne sont pas notées. Par ailleurs, leur tête est portée vers le bas. Il s'agit d'une position caractéristique de l'animal qui a fréquemment été remarquée par les artistes préhistoriques.

Des tracés allongés superposés à l'ours n° 1 de la grotte Richard aux Eyzies⁷ (fig. 2a) pourraient être interprétés comme des signes en « flèches ». L'un atteint la gorge et deux autres les flancs. Les zones sont vulnérables et pourraient attester d'un acte cynégétique. Toutefois, l'ours s'avance d'un pas tranquille et ne semble pas affecté.

Une même allure tranquille caractérise les ours n° 1 et n° 2 du site de Laugerie-Basse⁸ (fig. 2b et 2c). À nouveau, les membres sont animés d'un mouvement. La tête est elle-même tendue vers le bas. Le cou est si allongé que ces représentations pourraient évoquer des ours polaires, espèce qui possède une petite tête placée en porte-à-faux à l'extrémité d'une longue encolure. Cependant l'ours polaire n'est jamais descendu jusqu'à nos latitudes et n'a donc pas pu être représenté par les artistes paléolithiques.

La petite gravure sur coulée stalagmitique de la grotte de la Mairie à Teyjat⁹ (fig. 2e) présente un animal plutôt rond et ramassé sur lui-même. Sa ligne ventrale est convexe, surtout dans sa partie postérieure. La tête est portée basse et l'animal regarde vers le sol. De nombreux détails sont présents. L'œil, la gueule, les griffes confirment le diagnostic d'Ursidé. De plus, le stop très marqué au niveau de la jonction naso-frontale pourrait indiquer un ours des cavernes dont les individus présentent généralement ce caractère anatomique. Toutefois, contrairement à ce qui a souvent été écrit dans la littérature¹⁰, le stop présente une grande variabilité morphologique chez l'ours spéléen en fonction de l'âge et du sexe. Des ours bruns actuels possèdent également un stop bien individualisé. Il ne s'agit donc pas d'un marqueur spécifique. Par ailleurs, les gravures de Teyjat sont attribuées à la fin du Magdalénien, vers 12 000 ans avant le présent (B.P.), à une période où l'*Ursus spelaeus* avait déjà disparu¹¹.

La figure n° 9 de la grotte magdalénienne des Combarelles I¹² (fig. 2d) a été décrite comme un « bel ours marchant » par H. Breuil¹³. Les membres sont croisés. La position des pointes qui sont tendues en diagonale a permis de suggérer une lecture originale. On sait que l'ours est plantigrade¹⁴ : il marche sur ses plantes de pied et non sur ses pointes. Il pourrait donc s'agir d'un animal allongé sur le flanc, les membres étendus devant lui. On ne peut cependant pas conclure à la représentation d'un animal tué ou agonisant.

7. WHITE et ROUSSOT, 1992.

8. GIROD et MASSÉNAT, 1900 ; BREUIL, 1936b.

9. CAPITAN *et al.*, 1912 ; BARRIÈRE, 1968.

10. MAN-ESTIER, 2009.

11. ARGANT et CRÉGUT-BONNOURE, 1996.

12. BARRIÈRE, 1997.

13. CAPITAN, BREUIL et PEYRONY, 1924.

14. En réalité semi-plantigrade, c'est-à-dire qu'il n'appuie que l'avant du pied au sol et non le talon. Seul l'arrière-train est concerné.

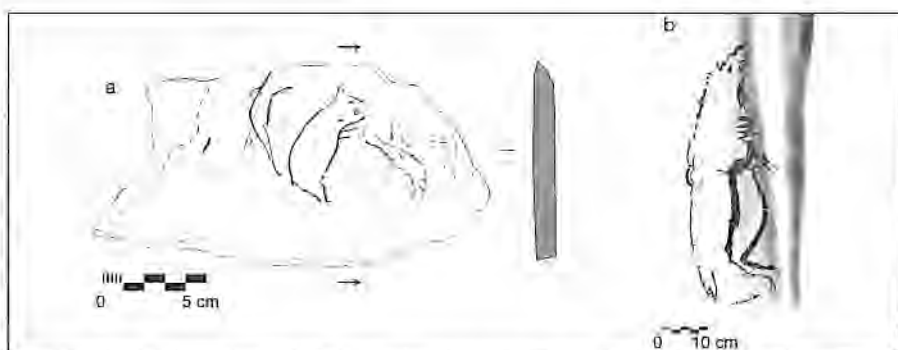


Fig. 3. Les ours debout : a. Péchialet (ours n° 1) ; b. Font-de-Gaume (ours n° 2).

Deux ours du corpus sont représentés debout (fig. 3). Cette attitude est conforme au réel. En effet, l'ours se met fréquemment dans cette position même si c'est rarement pour intimider un ennemi. Il n'est par contre pas capable de faire plus de deux ou trois pas, sauf s'il a été spécifiquement dressé.

Sur une plaquette de schiste du Péchialet¹⁵ (fig. 3a), l'animal est debout sur sa patte arrière, légèrement fléchie. Si la cheville est frêle, la cuisse est plutôt épaisse et laisse imaginer la musculature de l'animal, grâce à laquelle il parvient à se maintenir debout. L'ours est légèrement penché vers l'avant et paraît confronté à deux hommes. Un premier humain est placé devant lui. On ne lit que le corps, penché en avant. Il n'y a pas de tête mais on devine deux jambes et deux bras, assez mal exécutés. Derrière l'ours, un second personnage s'avance. Ses jambes croisées se lisent bien et il est lui aussi acéphale. Les bras de ce deuxième homme sont réduits à deux bâtonnets et placés à la verticale. L'ours attaque ou se défend en tendant une patte griffue vers l'un des chasseurs. La composition évoque bien une « scène de chasse ». Mais il s'agit aussi d'une confrontation stylistique, entre un ours réaliste et détaillé (œil, griffes...) et des humains sans tête - et sans arme... Cependant, cette pièce, récoltée hors de tout contexte archéologique, ne peut pas servir d'argument pour attester de la réalité de la chasse à l'ours au Paléolithique supérieur.

À Font-de-Gaume¹⁶, une représentation est également figurée debout (fig. 3b). Il est encore plus difficile d'y trouver une raison narrative : nous y voyons plutôt une utilisation des reliefs naturels. Dans la petite salle où est localisée la figure, la paroi est couverte de concrétions qui forment de véritables colonnes. L'ours est cadré sur l'un de ces supports verticaux. La position bipède est vraisemblablement un choix artistique. Il s'agit toutefois bien d'un ours debout sur ses pieds et non d'une représentation à quatre pattes orientée vers le haut. L'anatomie a été respectée.

15. GUICHARD, 1982.

16. CAPITAN *et al.*, 1910.

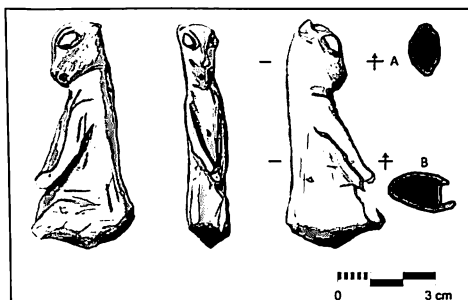


Fig. 4. Laugerie-Basse (ours n° 4).

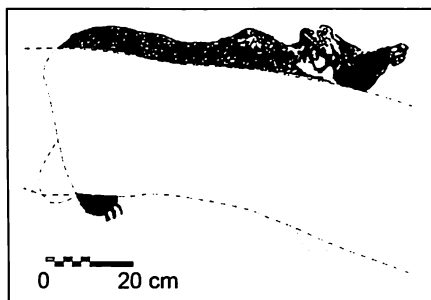


Fig. 5. Lascaux (ours n° 1).

L'ours n° 5 de Laugerie-Basse montre le même type d'adaptation au support (fig. 4). Sculpté sur l'extrémité de l'empaumure d'un bois de renne, l'ours est assis. Les cuisses sont placées à angle droit de la ligne dorsale et les membres antérieurs sont posés sur le ventre. On retrouve dans cet objet la forme et la faible épaisseur caractéristiques du support. Ici, la finesse des membres avant et la petitesse du museau permettent de suggérer une représentation d'ourson. Or les jeunes ours se tiennent souvent assis, notamment lorsqu'ils mangent des baies ou des fruits. L'adéquation entre le support et le sujet est parfaite.

Parfois les représentations ne respectent pas l'anatomie ou l'éthologie du modèle vivant. À Lascaux, dans la salle des Taureaux, un ours noir¹⁷ (ours n° 1) est figuré la tête relevée (fig. 5). Cette position est rare chez l'animal. Elle est presque totalement absente du corpus des représentations paléolithiques. Il n'y a cependant pas de doute quant à la détermination de la figure. Le petit museau fin et allongé, terminé par un museau rond, les deux petites oreilles arrondies, la bosse du garrot et les griffes, présentes sur l'une des pattes postérieures, sont caractéristiques. La position originale de la tête pourrait résulter de la superposition qui affecte l'animal : l'ours est peint en noir dans la bande ventrale du troisième des grands « Taureaux » de la salle. Du ventre de l'aurochs émergent seulement la tête, la ligne dorsale et l'extrémité d'au moins un membre postérieur de l'ours. L'artiste a caché l'ours tout en le laissant discrètement apparaître. On comprend mieux alors la tête relevée, qui surgit du ventre du taureau.

II. Les ours segmentaires : têtes et avant-trains (fig. 6)

Cette catégorie correspond à près de la moitié du corpus des représentations d'ours du Périgord. Elle rassemble des figures limitées à la tête (cou inclus) ou développées jusqu'au garrot. Les membres antérieurs

17. GLORY, 1964 ; FÉLIX, 1989.

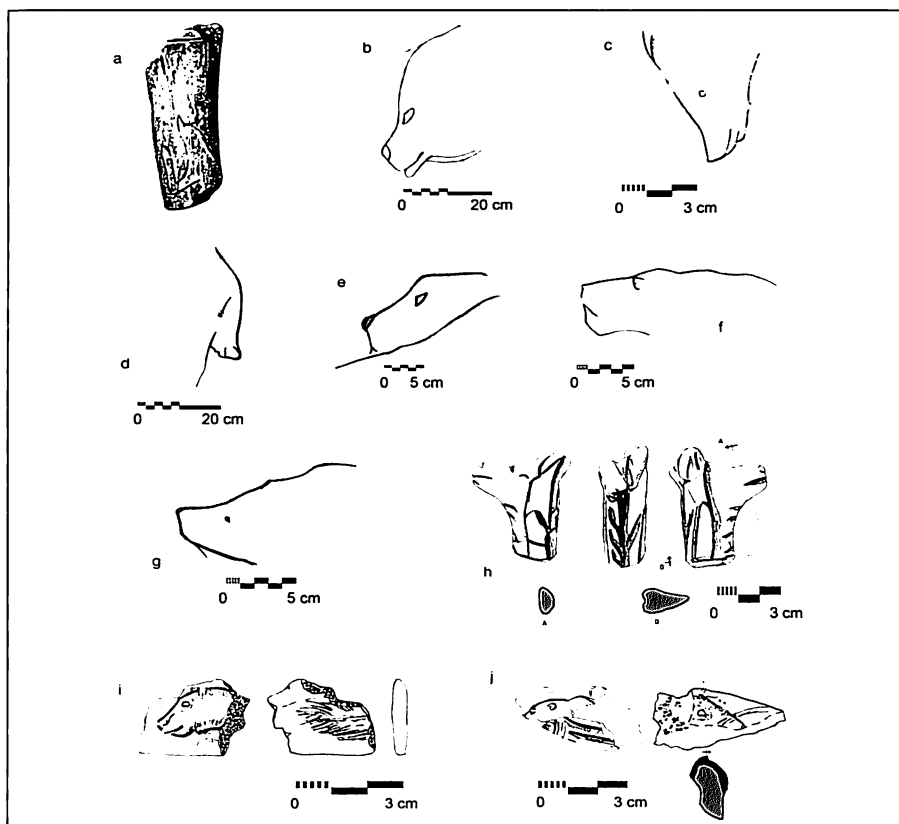


Fig. 6. Les ours segmentaires (têtes et avant-trains) : a. Laugerie-Basse (ours n° 3) (GIROD et MASSÉNAT, 1900) ; b. Rouffignac (ours n° 1) ; c. Lascaux (ours n° 2) (relevé Glory, in LEROI-GOURHAN et ALLAIN, 1979, p. 197) ; d. Combarelles (ours n° 3) ; e. Combarelles (ours n° 4) ; f. Combarelles (ours n° 5) ; g. Combarelles (ours n° 6) ; h. Laugerie-Basse (ours n° 5) ; i. Grotte Richard aux Eyzies (ours n° 2) ; j. Grotte Richard aux Eyzies (ours n° 3).

sont parfois indiqués. Il n'y a pas d'orientation préférentielle (profil droit ou gauche) mais aucune figure n'est représentée de face. Toutefois, l'ours n° 3 de Laugerie-Basse¹⁸ évoque un animal de dos (fig. 6a). Une petite tête sommaire, couronnée de deux oreilles en pointe, surmonte un corps réduit à deux tracés sub-parallèles. Le membre antérieur gauche est noté, plié au coude et relevé vers le haut. Il est fermé à son extrémité mais il n'y a ni main, ni griffe.

Sur cette figure comme sur les autres ours segmentaires appartenant à cette catégorie, la clé d'identification la plus marquante est l'oreille. Elle est presque toujours mise en valeur par sa forme, par son emplacement ou par sa taille.

18. GIROD et MASSÉNAT, 1900.

Lorsque l'oreille est absente, comme pour la figure n° 1 de Rouffignac (fig. 6b)¹⁹, l'identification de l'animal est rendue plus complexe. La tête, qui mesure 40 cm de hauteur, a été gravée sur une paroi tendre de la galerie H. Breuil. Le crâne est rond, le museau fin et plutôt allongé. Le stop est bien marqué et un œil est même précisé. L'absence de l'oreille fait hésiter entre Ursidé et Phocidé, dont la forme de la tête est très similaire.

L'ours n° 2 de Lascaux (fig. 6c) ou les ours n° 3, 4, 5 et 6 des Combarelles (fig. 6d à 6g) sont aussi difficiles à identifier. Le contexte figuratif permet cependant de proposer des hypothèses de détermination. On trouve à proximité de ces figures d'autres représentations du même animal, segmentaires ou complètes.

À Lascaux, la tête - difficilement lisible²⁰ - est associée à une patte évoquant celle d'un ours. Elle est orientée vers le bas, en forme de trapèze, avec un museau pointu et projeté. Le petit œil est rond. La commissure des lèvres est notée.

Aux Combarelles, les têtes sont massives et possèdent un museau bien marqué. Elles sont parfois détaillées d'un petit œil. Les ours n° 1 et n° 10 du site présentent une oreille arrondie. De manière générale, la paroi droite des Combarelles propose une composition complexe mettant en scène deux ou trois ours situés à des emplacements stratégiques du réseau (virage, renforcement...).

Sur la petite ronde-bosse de Laugerie-Basse, les deux oreilles de l'ours n° 4 (fig. 6h) sont également représentées. Bien qu'on ait parfois lu dans cette tête une biche (étant donné la finesse du museau), les oreilles épaisses et arrondies à leur extrémité sont typiquement ursines.

Les têtes des ours n° 2 et n° 3 de la grotte Richard aux Eyzies (fig. 6i et 6j) présentent deux traitements stylistiques différents de ce segment anatomique. Sur la première, deux oreilles ovales interrompent la ligne de la nuque. Elles sont parfaitement reconnaissables mais leur positionnement est éloigné de la réalité anatomique. En effet, sur l'ours vu de profil, l'oreille située du côté de l'observateur apparaît sur la tempe et non fichée sur la nuque. L'ours n° 3 de ce site (fig. 6j) est par contre conforme au réel de ce point de vue. Arrondie et avec la conque marquée, l'oreille est dessinée selon une vue en perspective presque académique. L'erreur anatomique de l'ours n° 2 (fig. 6i) est d'autant plus étonnante si l'on considère le traitement soigné et précis du reste de la tête (œil, museau, gueule, pelage...). Elle est sans doute due à la prépondérance de l'importance visuelle de l'oreille, plutôt qu'au strict respect de l'anatomie. En d'autres termes, la licence artistique est grande s'il s'agit de mettre en valeur l'oreille, et donc de permettre une meilleure reconnaissance de l'animal.

19. NOUGIER et ROBERT, 1957 ; NOUGIER, 1973 ; BARRIÈRE, 1982 ; PLASSARD, 1999.

20. D. Vialou écrit à son sujet « l'impression d'une tête se ressent » (in LEROI-GOURHAN et ALLAIN, 1979, p. 197).

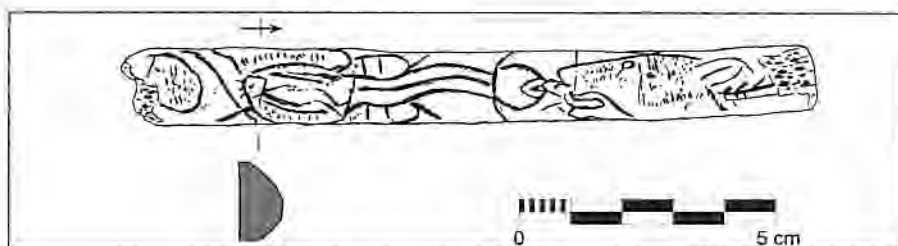


Fig. 7. La Madeleine (ours n° 4).

Mentionnons enfin cette représentation de tête d'ours gravée sur une baguette demi-ronde et provenant des niveaux du Magdalénien moyen ou supérieur de la Madeleine (ours n° 4) (fig. 7)²¹. Elle est placée à l'horizontale sur le support étroit et y est parfaitement cadrée. L'ours est bien reconnaissable. La tête est massive et le mufle marqué. L'œil est rond, l'oreille bien marquée est arrondie à son sommet et le pelage est organisé en stries courtes... Devant l'ours se voit un motif que l'on pourrait lire comme un phallus, avec deux bourses accolées. Son extrémité est juxtaposée à la gueule de l'ours. Les lectures symboliques de cette association thématique sont plutôt spéculatives (évocation d'un mythe de la fertilité).

III. Les ours segmentaires : corps acéphales et arrière-trains (fig. 8)

Lorsque la tête de l'animal est manquante, qu'il s'agisse d'une lacune volontaire ou d'une fracture de l'objet, seules la massivité et la rondeur des corps peuvent nous permettre de reconnaître l'ours.

Le ventre de l'ours de l'abri Morin en Gironde (fig. 8a), comme celui de la représentation n° 2 de la grotte de la Mairie à Teyjat (fig. 8b), est parfaitement convexe. Cette forme ne correspond pas à la réalité anatomique de l'animal, dont la ligne ventrale dessine normalement un trait oblique ou rectiligne. C'est le cas même avant l'entrée en hibernation, lorsque l'ours est bien gras. Ce type de traitement graphique pourrait être destiné à renforcer l'idée de rondeur. Il entrerait ainsi en résonnance avec la ligne dorsale bien arrondie de l'animal. À l'abri Morin, le ventre est d'autant plus mis en valeur qu'il est souligné d'un second tracé. On retrouve à nouveau la volonté de faciliter la lecture de l'ours grâce aux « clés d'identification ».

La ligne dorsale composée de courbes et de contre-courbes se trouve même en l'absence de ligne ventrale, comme avec l'ours n° 8 des Combarelles (fig. 8c). Dans ce dernier cas, l'association directe avec un ours complet

21 CAPITAN et PEYRONY, 1928.

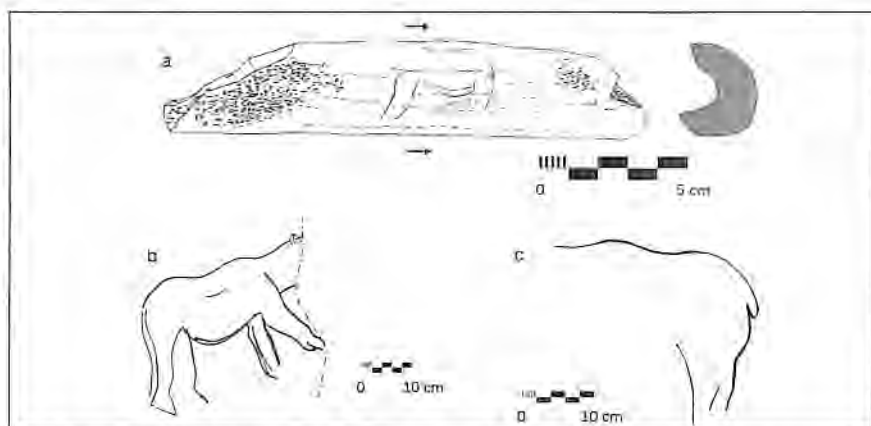


Fig. 8. Les ours segmentaires (arrières-trains) : a. Morin (ours n° 1) ; b. Teyjat (ours n° 2) ; c. Combarelles (ours n° 8).

(ours n° 9) (fig. 2d) et les grandes similitudes formelles qui unissent les deux représentations ne laissent aucun doute.

IV. Les ours segmentaires : pattes isolées, paumes et empreintes (fig. 9)

Deux représentations sont limitées aux membres. Sur une plaquette de la Madeleine (ours n° 1), deux pattes griffues sont associées à un Salmonidé (fig. 9a). Il pourrait s'agir d'une mise en situation réaliste de l'animal, dont on connaît l'appétit pour les Salmonidés. La fracturation de l'objet, sans doute d'époque magdalénienne, ne laisse apparaître que les pattes. Selon G. Tosello, l'ours aurait pu être réalisé « en une première phase alors que la plaquette était plus grande²² ». Mais il n'est pas possible de savoir si les cassures ont été réalisées volontairement, pour amputer l'ours, ou si elles sont accidentelles.

À Lascaux, n° 3 (fig. 9b), la patte est aussi pourvue de griffes. Elle est associée à une tête que nous avons déjà mentionnée comme étant sans doute ursine (fig. 6c). Bien qu'il n'y ait aucun tracé unissant ces deux représentations il est envisageable d'y lire une seule et même figure ou au moins un ensemble thématique cohérent.

Les signes en « empreinte » entrent également dans cette catégorie. Ils sont rarissimes dans l'art du Paléolithique supérieur (moins d'une dizaine de sites). Nous les avons classés selon deux types principaux.

Le premier type consiste en une « grande cupule, creusée à coups de pic, ronde ou ovale, large de quelques centimètres, auréolée de 3 à 5 cupulettes

²² TOSELLO, 2003, p. 353.

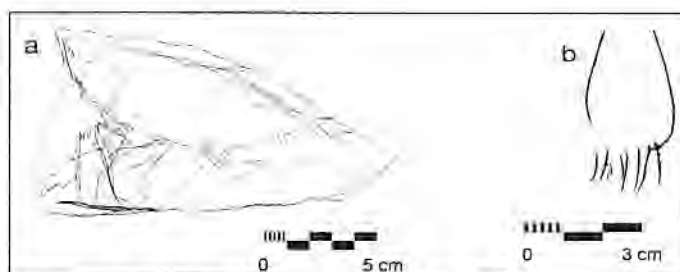


Fig. 9. Les ours segmentaires (pattes) :
a. La Madeleine (ours n° 1) ; b. Lascaux (ours n° 3) (relevé Glory,
in LEROI-GOURHAN et ALLAIN, 1979, p. 197).



Fig. 10. Signe en « empreinte » :
bloc de l'abri Blanchard
(collections de l'Institut de
Paléontologie humaine).

périphériques, d'un centimètre environ de diamètre ; disposées en arc de cercle à grand rayon ou presque alignées²³ ». Il constitue donc un ensemble plutôt rond, géométrique. Il est le plus important parmi les signes en « empreintes » et se trouve principalement dans les sites aurignaciens de la Dordogne, notamment dans le vallon des Roches (abri Castanet et Blanchard) (fig. 10). Le second type est composé d'un motif généralement en demi-ovale associé à des tracés suggérant les griffes.

Ces deux catégories ne correspondent pas, selon nous, à une distinction entre empreinte de main et empreinte de pied de l'ours. En effet, sur de véritables empreintes d'ours, les griffes ne laissent souvent pas de traces. On trouve parfois des cupules peu profondes. Elles sont surtout présentes dans les empreintes de main. L'ours est digitigrade à l'avant, c'est-à-dire qu'il s'appuie sur les doigts de ses mains. La représentation des griffes semble donc correspondre à un choix symbolique. On le retrouve bien dans le deuxième type de signe en empreinte, qui propose une modalité de représentation différente. Les griffes sont globalement peu représentées sur les figures d'ours.

De manière plus générale, le statut métonymique de l'ensemble des signes en « empreinte » ne fait pas discussion. Leur très faible représentation au Paléolithique est bien liée à une différence de statut de cette image. Précisons d'ailleurs que dans l'art paléolithique, ces signes sont isolés. Au contraire, dans les arts rupestres de l'Holocène où ils sont très fréquents, ils s'organisent en « piste » ou sont juxtaposés aux membres des animaux figurés.

Conclusion

Il semble essentiel de rappeler que, malgré le petit nombre de représentations d'ours dans le corpus paléolithique, et notamment en Périgord,

23.

DELLUC, 1983, 1985, p. 56 et 1991.

cet animal n'en possède pas moins une haute valeur symbolique. Sa constante symbolisation, la recherche de critères graphiques efficaces pour traduire l'essence de l'animal, montrent combien il était indispensable que les représentations soient reconnaissables par tous. Sa présence régulière sur des objets d'art mobilier permet également de montrer qu'il faisait partie de la sphère intellectuelle quotidienne, au même titre que les chevaux, les bisons ou les mammoths. Il n'était pas un animal tabou, réservé au plus profond des grottes ornées. Mais, au-delà des quelques témoignages graphiques riches d'enseignement que nous avons étudiés, le rôle de cet animal, dans les sphères conceptuelles de nos ancêtres du Périgord préhistorique, reste plus que conjectural.

E. M.-E.

Annexe

Liste exhaustive des figures en Dordogne et Gironde							
Nom du site	Figure	Pariétal	Mobilier	Complet	Tête et avant-train	Arrière-train et acéphale	Patte
Bara-Bahau	n°1	x			x		
Bernifal	n°1	x			x		
Les Bernous	n°1	x		x			
Les Combarelles I	n°1	x			x		
	n°2	x		x			
	n°3	x			x		
	n°4	x			x		
	n°5	x			x		
	n°6	x			x		
	n°7	x		x			
	n°8	x				x	
	n°9	x		x			
	n°10	x			x		
Commarque	n°1	x			x		
Les Eyzies (grotte Richard)	n°1		x	x			
	n°2		x		x		
	n°3		x		x		
Font-de-Gaume	n°1	x			x		
	n°2	x		x			
Gabillou	n°1	x			x		
	n°2	x		x			
	n°3	x			x		
Lascaux	n°1	x		x			
	n°2	x			x		
	n°3	x					x
Laugerie-Basse	n°1		x	x			
	n°2		x	x			
	n°3		x		x		
	n°4		x		x		
	n°5		x	x			
Laugerie-Haute	n°1	x				x	
Limeuil	n°1		x	x			
	n°2		x	x			

La Madeleine	n°1		x				x
	n°2		x		x		
	n°3		x	x			
	n°4		x		x		
Morin	n°1		x			x	
Péchialet	n°1		x	x			
Rochereil	n°1		x		x		
Rouffignac	n°1	x			x		
	n°2	x		x			
Teyjat	n°1		x	x			
	n°2	x				x	

Bibliographie

- ARGANT (A.) et CRÉGUT-BONNOURE (E.), 1996, in GUÉRIN (C.) et PATOU-MATHIS (M.), *Les grands mammifères plio-pléistocènes d'Europe*, Paris, éd. Masson, coll. Préhistoire, 1996, p. 167-179.
- BARRIÈRE (C.), « Les gravures de la grotte de la Mairie à Teyjat », *Travaux de l'Institut d'art préhistorique* (éd. Université de Toulouse Le Mirail), XXII, 1968, p. 1-12.
- BARRIÈRE (C.), *L'art pariétal de Rouffignac*, Paris, éd. Picard / Fondation Singer-Polignac, 1982.
- BARRIÈRE (C.), *Les grottes des Combarelles*, Angoulême, Paléo hors-série, 1997.
- BREUIL (H.), « De quelques œuvres d'art magdaléniennes inédites ou peu connues », *IPEK*, vol. 1, 1936a, p. 1-16.
- BREUIL (H.), *Œuvres d'art magdaléniennes de Laugerie-Basse (Dordogne)*, Paris, éd. Hermann et Cie, 1936b.
- BREUIL (H.), NOUGIER (L.-R.) et ROBERT (R.), « Le « Lissoir aux ours » de la grotte de la Vache, à Alliat, et l'ours dans l'art franco-cantabrique occidental », *Bulletin de la Société préhistorique de l'Ariège*, XI, 1956, p. 15-78.
- CAPITAN (L.), BREUIL (H.) et PEYRONY (D.), *La caverne de Font-de-Gaume aux Eyzies (Dordogne)*, Monaco, impr. Chêne, 1910.
- CAPITAN (L.), BREUIL (H.) et PEYRONY (D.), *Les Combarelles aux Eyzies (Dordogne)*, Paris, éd. Masson et Cie / Institut de Paléontologie humaine, 1924.
- CAPITAN (L.), BREUIL (H.), PEYRONY (D.) et BOURRINET (P.), « Les gravures sur cascade stalagmitique de la grotte de la Mairie à Teyjat », *XIV^e session du Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques*, Genève, 1912.
- CAPITAN (L.) et PEYRONY (D.), *La Madeleine : son gisement, son industrie, ses œuvres d'art*, Paris, éd. E. Noury, Publications de l'Institut international d'Anthropologie, n° 2, 1928.
- CENTRE PYRÉNÉEN DE BIOLOGIE ET D'ANTHROPOLOGIE DES MONTAGNES, *L'ours brun*, Pau, éd. du Centre pyrénéen de biologie et d'anthropologie des montagnes, coll. Acta Biologica Montana, 1986.
- CLOTTE (J.) (dir.), *L'art des objets au Paléolithique, colloque international Foix-Le Mas d'Azil, 16-21 novembre 1987*, Paris, éd. ministère de la Culture, coll. Actes et colloques de la Direction du Patrimoine, 8, 2 vol., 1990.
- COLLECTIF, *L'art des cavernes. Atlas des grottes ornées paléolithiques françaises*, Paris, impr. Nationale / ministère de la Culture, 1984.
- COUTURIER (M.), *L'ours brun*, Grenoble, éd. Artaud, 1954.
- DELLUC (B. et G.), « Traces et messages de la préhistoire », *Les dossiers. Histoire et archéologie*, 1983, p. 56-62.
- DELLUC (B. et G.), « Les signes en empreinte du début du Paléolithique supérieur », *Congrès préhistorique de France, XXI^e session (1979)*, Paris, 1985, vol. 2, p. 111-116.

- DELLUC (B. et G.), *L'art pariétal archaïque en Aquitaine*, 28^e supplément à *Gallia Préhistoire*, Paris, éd. CNRS, 1991.
- DELPORTE (H.), *L'image des animaux dans l'art préhistorique*, Paris, éd. Picard, 1990.
- FÉLIX (T.), *Les œuvres pariétales de la salle des Taureaux et du Diverticule axial de la grotte de Lascaux*, diplôme d'études doctorales du Muséum national d'histoire naturelle, Paris, 1989.
- GIROD (P.) et MASSENAT (E.), *Les stations de l'âge du renne dans les vallées de la Vézère et de la Corrèze. Laugerie-Basse. Industrie - sculptures - gravures*, Paris, éd. Baillière et Fils, 1900.
- GLORY (A.), « Présentation de calques de gravures de la grotte de Lascaux », *XIV^e Congrès préhistorique de France*, Paris, 1953.
- GLORY (A.), « La stratigraphie des peintures à Lascaux », in *Miscelanea en homenaje al abate Henri Breuil*, Barcelone, éd. Instituto de Prehistoria y arqueologia, 1964, t. 1, p. 449-454.
- GRUPE DE RÉLEXION SUR L'ART PARIÉTAL PALÉOLITHIQUE, *L'art pariétal paléolithique : techniques et méthodes d'étude*, Paris, éd. CTHS, coll. Documents préhistoriques, 5, 1993.
- GUICHARD (F.), « La grotte du Pechialet », *Bulletin du Spéléo-Club*, vol. 83, 1982, p. 34-39.
- KURTEN (B.), *The Cave Bear Story - life and death of a vanished animal*, New York, éd. Columbia University Press, 1976.
- LEROI-GOURHAN (A.), *Les religions de la Préhistoire*, Paris, éd. PUF, 1964.
- LEROI-GOURHAN (A.), *Préhistoire de l'art occidental*, Paris, éd. Mazenod, 1965.
- LEROI-GOURHAN (Arl.) et ALLAIN (J.), *Lascaux inconnu*, 12^e supplément à *Gallia Préhistoire*, Paris, éd. CNRS, 1979.
- LUQUET (G.-H.), « Le culte paléolithique de l'ours », in *Mélanges de Préhistoire et d'anthropologie offerts au Professeur Comte Begouën*, Toulouse, 1939, p. 311-317.
- MAN-ESTIER (E.), *Les représentations pariétales paléolithiques des Ursidés en Périgord*, mémoire de master 2^e année, Muséum national d'histoire naturelle, 2006.
- MAN-ESTIER (E.), *Les Ursidés au naturel et au figuré pendant la préhistoire*, thèse de doctorat du Muséum national d'histoire naturelle, 2009, 1 vol., 801 p.
- NOUGIER (L.-R.), *Rouffignac : la grotte aux cent mammouths*, Périgueux, éd. du Périgord Noir, 1973.
- NOUGIER (L.-R.), ROBERT (R.), « L'ours dans l'art quaternaire II – compléments », *Bulletin de la Société préhistorique de l'Ariège*, t. XII, 1957, p. 53-54.
- NOVEL (P.), « Les animaux rares dans l'art pariétal aquitain », *Bulletin de la Société préhistorique d'Ariège-Pyrénées*, XLI, 1986.
- NOVEL (P.), « Les animaux rares dans l'art pariétal aquitain », *Bulletin de la Société préhistorique d'Ariège-Pyrénées*, XLII, 1987.
- PAILLET (P.), « Quête de sens en profondeur. La thèse naturaliste », in « La vie des hommes de la Préhistoire », *Beaux-Arts magazine - Le Figaro*, hors-série, janvier 2009, p. 94-96.
- PLASSARD (J.), *Rouffignac, le sanctuaire des mammouths*, Paris, éd. du Seuil, coll. Arts rupestres, 1999.
- PRANEUF (M.), *L'ours et les hommes dans les traditions européennes*, Paris, éd. Imago, 1989.
- ROUZAUD (F.), « L'ours dans l'art paléolithique », in TILLET (T.) et BINFORD (L.R.) (dir.), *L'Ours et l'Homme*, Actes du colloque d'Auberives-en-Royans, 4-6 novembre 1997, Liège, éd. Université de Liège, ERAUL, n°100, 2002, p. 201-217.
- SONNEVILLE-BORDES (D. de) et LAURENT (P.), « Le phoque à la fin des temps glaciaires », *Mémoires de la Société préhistorique française*, 16, 1983, p. 69-80.
- TOSSELLO (G.), *Pierres gravées du Périgord magdalénien, Art, symboles, territoires*, 36^e supplément à *Gallia Préhistoire*, Paris, éd. CNRS, 2003.
- VIALOU (D.) (dir.), *La Préhistoire, Histoire et dictionnaire*, Paris, éd. Robert Laffont, 2004.
- WHITE (R.) et ROUSSOT (A.), « An Engraved Bear from the Grotte des Eyzies, Commune des Eyzies (Dordogne) », *Logan Museum Bulletin, new series*, vol. I, n°2, 1992, p. 249-257.

Églises et chapelles en val de Dronne

2^e partie

par Line BECKER*

voir *BSHAP*, t. CXXXVII, 2010, p. 215-256.

VII. Les élévations extérieures

1. Les différents types de clocher

On est en droit de penser que l'art roman périgordin trouve son plus ancien édifice dans le clocher de l'église abbatiale de Brantôme. Considéré comme le plus vieux clocher à gâbles de France par de nombreux auteurs, le Périgord peut s'enorgueillir de conserver une telle construction (fig. 53 et 54). Édifié dans la deuxième moitié du XI^e siècle, il est isolé de l'église abbatiale, campé sur le substrat rocheux qui l'élève ainsi considérablement par rapport à l'édifice religieux, jusqu'à 35 mètres de haut. La salle basse, dont les arcades sont fermées sur l'extérieur, est la seule partie voûtée du clocher. Les parties hautes sont accessibles par un escalier en vis situé dans la façade de l'église : l'étage principal est ouvert par des baies géminées rythmées de chapiteaux sculptés, sur lesquels nous reviendrons plus loin dans cette étude. Au niveau supérieur, formé par le beffroi, trois grandes baies sont surmontées de gâbles

* Chercheur, chargée de l'inventaire au service de la Conservation du patrimoine, conseil général de la Dordogne.



Fig. 53 et 54. Église abbatiale de Brantôme. Vue d'ensemble et clocher à gâbles, érigé au cours du XI^e siècle.

imposants et pentus. Au-dessus des ouvertures, deux derniers étages de baies géminées présentent d'autres chapiteaux. Dominant la ville, le clocher de l'abbatiale est achevé par une flèche de pierre à quatre pans.

a. Le clocher-mur

Formé par un mur exhaussant généralement le mur occidental, le clocher-mur est percé de baies dans lesquelles sont placées les cloches.

D'un parti constructif relativement simple, il est très peu adopté dans les églises rurales et chapelles du val de Dronne. Seule une vingtaine de ce type de clocher parsèmerait le tiers ouest-nord-est du Périgord, toutes époques confondues. Ce constat est d'autant plus frappant que son emploi est largement répandu dans le sud et l'est du département¹.

On peut imaginer que les maçons avaient trouvé, dans ce type de clocher, des solutions adaptées aux besoins des petites communautés villageoises. En effet, la plupart des églises paroissiales étaient édifiées dans un souci d'économie et, par conséquent, l'ouvrage était construit à peu de frais. Parallèlement, ce type de clocher représentait également une solution de facilité pour les maîtres maçons à l'œuvre. Ainsi, la disposition la plus simple adoptée consistait à exhausser le mur de la façade et à y pratiquer de petites ouvertures accueillant les cloches. Ce type de clocher, pittoresque dans le paysage monumental périgordin, n'est pas une spécificité de la région. On le retrouve sous différentes formes dans les régions environnantes, et notamment en Limousin². Dans ses versions les plus simples, on le rencontre dans de nombreuses églises du plateau de Millevaches jusqu'aux Pyrénées.

1. F. Le Nail a recensé 268 clochers-murs en Périgord (LE NAIL, 1993).

2. ANDRAULT-SCHMITT, 1997, p. 56 et « Millevaches en Limousin... », p. 105-107.

La présence clairsemée des clochers-murs dans l'aire d'étude peut trouver une explication, d'une part dans les destructions d'églises, et d'autre part dans les transformations quasiment systématiques qui ont eu lieu au cours du XIX^e siècle. Des remaniements attestés dans d'autres communes du Périgord voient la destruction des parties supérieures des clochers-murs pour élever à leur place, par exemple, un clocher-tour, octogonal à Saint-Félix-de-Villadeix en 1892. Par conséquent, on pourrait volontiers imaginer qu'un clocher-tour rencontré en val de Dronne remplace un ancien clocher-mur.

Mis en œuvre durant la période romane, le clocher-mur a surtout conservé des témoins du XVII^e au XIX^e siècle en val de Dronne³. L'église de Celles a subi plusieurs transformations jusqu'au XIX^e siècle qui la dota de son actuel clocher-mur (fig. 55). La façade est formée de deux contreforts massifs reliés par un arc en plein cintre. Ils supportent deux petites tours rectangulaires réunies par une galerie ajourée de trois baies cintrées abritant une cloche de 1609 et surmontée d'un fronton triangulaire.

Dans la majorité des cas, le clocher-mur surmonte la façade de l'église. À Bourg-des-Maisons, l'ouvrage du XVII^e siècle est situé à l'aplomb de l'arc triomphal séparant le chœur de la nef (fig. 56). Marquant une séparation dans les combles, la base du clocher-mur est percée d'un passage très bas. Extérieurement, l'élévation sud est renforcée par deux contreforts étroits et



Fig. 55. Église de Celles, clocher-mur. La construction sommitale date du XIX^e siècle et abrite les cloches.

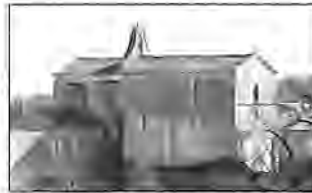


Fig. 56. Église de Bourg-des-Maisons. Habituellement en façade, la situation de ce clocher-mur est hors du commun dans le secteur.



Fig. 58. Église de Saint-Just. Le clocher-mur est intégré dans un dispositif de défense.



Fig. 57. Église de Saint-Michel-de-Rivière (La Roche-Chalais). Le clocher-mur évoque le style baroque.

3. On peut supposer que de nombreux clochers-murs périgordins ont été érigés au sortir de la guerre de Cent Ans, dans l'urgence et à moindres frais.



Fig. 59 et 60. Simplicité dans la conception de la façade et du clocher-mur retrouvée aux églises paroissiales du Bost à Saint-Michel-l'Écluse (La Roche-Chalais) et de Sencenac (Sencenac-Puy-de-Fourche)...

un autre plus large recevant le poids du clocher-mur. Une telle disposition, exceptionnelle dans le secteur, semble également peu courante dans le reste du territoire périgordin, seule une trentaine de spécimens ayant été répertoriés⁴.

À Saint-Michel-de-Rivière, la façade occidentale du XII^e siècle accueille un clocher-mur moderne dans sa conception (fig. 57). Érigé en pierre de taille, ses formes concaves évoquant des ailerons accusent le XVII^e siècle. Le compte-rendu de la visite canonique effectuée par l'évêché en 1688 nous apprend que l'église n'était pourvue à cette date ni de cloche ni même d'un clocher. Cette donnée nous éclaire ainsi sur l'époque de construction de l'ouvrage.

L'église de Saint-Just offre une variante avec l'intégration de son clocher-mur du XII^e siècle dans le programme défensif de l'édifice (fig. 58). En effet, la fortification de l'église durant la guerre de Cent Ans a été l'occasion d'utiliser le mur du clocher lors de l'aménagement des chambres de défense dans les parties supérieures de l'édifice.

La simplicité de ce parti constructif a été poussée à l'extrême à l'église Saint-Martin du Bost à Saint-Michel-l'Écluse, ou à l'église Saint-Symphorien de Sencenac (fig. 59 et 60). Surmontant le pignon des façades, le petit ouvrage



Fig. 61 et 62. ... ainsi qu'aux chapelles Notre-Dame-de-Pitié à Douchapt et Notre-Dame-de-Perdoux à Tocane-Saint-Apre.

est alors, dans de tels cas, le seul élément architectural donnant à l'édifice un caractère religieux. Le parti employé dans ces deux exemples est à la jonction entre le clocher-mur et la baie campanaire des chapelles du XIX^e siècle. Au clocher-mur semble répondre le campanile de chapelles isolées rencontrées dans les communes de Celles, Douchapt et Tocane-Saint-Apre (fig. 61 et 62).

La permanence de ce type de clocher, rencontré du XII^e au XIX^e siècle, est avérée : pourtant, il a été supplanté par le clocher-porche qui fut une solution tardive répandue à partir du XV^e siècle. Il essaima durant tout le XIX^e siècle.

b. Le clocher-porche

Le type du clocher-porche est un produit d'époques différentes et une formule modeste partout répandue dans les fondations rurales. Élevé en avant de la première travée de la nef, il est construit en maçonnerie, à deux ou trois niveaux d'élévation, et coiffé d'un toit en pavillon ou d'une flèche. Le clocher-porche est globalement issu de reconstructions et de restaurations du XIX^e siècle. Conçu comme un véritable corps de bâtiment à étages, ce type de clocher « moderne » essaima en val de Dronne. Ainsi à Gout-Rossignol, où l'église du XII^e siècle fut ravagée pendant la guerre de Cent Ans, l'architecte Vauthier restaura le clocher-porche en 1862, renforçant les quatre angles par huit contreforts (fig. 63). À la même époque, l'église de La Roche-Chalais, érigée en totalité entre 1868 et 1871 par l'architecte Labbé, est conçue avec un clocher-porche carré couronné d'une flèche polygonale en maçonnerie. On peut également y associer le clocher-porche de l'église de La Tour-Blanche, érigé par l'architecte Meunier en 1897 (fig. 64). Le parti constructif est globalement identique : le porche d'entrée, ouvert par un portail, est surmonté par deux étages successifs. Le premier étage, souligné par des arcatures, aveugles ou non, reçoit les deux versants de la toiture de la nef, le second étage, occupé par la chambre des cloches, est percé de baies pourvues d'abat-son.

À Allemans, le clocher-porche de l'église voit ses étages couronnés par un lanternon circulaire dont la flèche est portée par des colonnes. Nettement inspirée du parti utilisé à Saint-Front de Périgueux et dans d'autres édifices majeurs du Sud-Ouest, cette terminaison originale, résultant d'une restauration



Fig. 63. Église de Gout (Gout-Rossignol). Construit au XIX^e siècle, ce clocher-porche précède la première travée de la nef.



Fig. 64. Église de La Tour-Blanche. Clocher-porche du XIX^e siècle achevé par une flèche pyramidale.



Fig. 65. Église de Parcoul. Le portail médiéval est dissimulé derrière ce clocher-porche du XIX^e siècle.



Fig. 66. Église de Coutures.
Massivité du clocher-porche.



Fig. 67. Église de Lusignac.
Le clocher-porche est doté
d'une bretèche.

importante de 1905, est unique dans la vallée de la Dronne.

À Parcoul, le portail occidental reconstruit au XIV^e siècle est dissimulé derrière le clocher-porche carré élevé au XIX^e (fig. 65).

Des variantes du clocher-porche ont été rencontrées, caractérisées notamment par un massif campé sur la première travée de la nef, comme peuvent en témoigner les églises de Cherval, Lusignac, Coutures et Saint-Martial-Viveyrol (fig. 66 et 67).

Le clocher en façade est présent dans quasiment 34 % des églises du secteur. Une autre petite variante du clocher diffère par sa situation dans l'église. Ce dernier, conçu comme une tour carrée prolongeant la façade occidentale, couvre la première travée d'un collatéral de l'église de Fontaine ; l'ancien prieuré d'hommes, situé également à Fontaine et aujourd'hui transformé, utilise le même schéma (fig. 68 et 69).

Le parti d'orner un ou deux étages des clochers carrés romans d'arcatures aveugles semble fréquent dans le nord du Périgord, notamment dans le Nontronnais, et en Angoumois⁵. On rencontre un tel exemple à Brantôme, dans l'ancienne paroisse de Saint-Pardoux-de-Feix, où seul le clocher de l'église est conservé (fig. 70).

Les clochers surmontant l'avant-chœur des églises représentent 22 %. Ils surmontent, dans la majorité des cas, une coupole sur pendentifs. À Vanxains, le clocher est masqué, vraisemblablement au XVII^e siècle, par la toiture au profit d'un nouveau clocher élevé en façade. Enfin, La Jemaye voit son clocher construit au-dessus du chœur au cours du XIX^e siècle.



Fig. 68 et 69. Clochers-porches. Ces églises, dont
un ancien prieuré bénédictin, situées à Fontaine,
présentent un clocher carré situé en façade.



Fig. 70. Ancienne église paroissiale de Saint-Pardoux-de-Feix
(Brantôme). Ce clocher est
décoré d'arcatures aveugles.

5. SECRET, 1979, p. 15.

2. Les façades et le traitement des portails

Les façades occidentales, dont le traitement général diffère selon qu'elles soient pourvues ou non d'un clocher, sont sans doute une des parties les mieux traitées des églises les plus modestes. Leur massivité est fréquemment allégée par le percement d'une baie au-dessus du portail, comme à Agonac, où la modestie du parti utilisé ne laisse pas présager un édifice finalement assez imposant. Une similitude générale se retrouve à Bussac, bien que le portail soit pourvu de voussures (fig. 71).

Les façades sont parfois soulignées par une corniche ponctuée de modillons. On peut citer Ponteyraud, Saint-Vivien ou encore La Jemaye (fig. 72). Ces éléments sculptés feront l'objet d'une étude particulière, dans le cadre du décor des édifices de culte.

La présence de contreforts massifs épaulant la façade est généralement due à des travaux de consolidation, souvent effectués au cours du XIX^e siècle. Il en est ainsi de l'église paroissiale Notre-Dame de Brantôme ou de celle de Valeuil.

La simplicité générale émanant des églises se ressent également dans le traitement des portails, perçant majoritairement la façade occidentale⁶. Ils sont tous construits sur un principe identique issu des modèles d'édifices religieux majeurs, à cette différence près qu'ils sont dénués de tympan (celui de Faye, commune de Ribérac, fait figure d'exception).

Les portails diffèrent essentiellement par le traitement des voussures, dont la brisure est plus ou moins accusée, par le profil des piédroits qui les reçoivent ainsi que par le traitement ornemental des chapiteaux.

Ainsi, de nombreuses églises du secteur présentent un simple portail à voussure unique, généralement soulignée par un rouleau d'archivolte, parfois ponctué de pointes de diamant, selon l'usage provincial, et achevé par des masques.

On peut citer pour exemple les églises de La Chapelle-Montabourlet, Bouteilles-Saint-



Fig. 71. Façade de l'église de Bussac. Massif rectangulaire percé d'un portail brisé.



Fig. 72. Église de La Jemaye. Le traitement du portail prend le pas sur la façade.

6. Le cas de l'église de La Jemaye est exceptionnel dans le secteur d'étude : en 1866, l'architecte Vauthier, lors d'une restauration, remplace le chœur par un vestibule surmonté d'un clocher. L'église est désorientée, son accès original ne s'effectuant plus dès lors par le côté ouest.

Sébastien, Auriac-de-Bourzac présentant deux colonnes à chapiteaux, Bertric-Burée où l'arête de la voussure est traitée en pointes de diamant (fig. 73). Quelques églises, dont les portails semblent être du XIII^e siècle, présentent une voussure plus développée, comme par exemple à Biras où les ressauts épousent la forme des colonnettes engagées dans les ébrasements (fig. 74).

À l'église de Cumond (Saint-Antoine-Cumond), le portail occupe une place importante au sein de la façade. Une grande épaisseur murale a favorisé le développement de voussures en plein cintre appareillées en rouleaux à ressauts. Leur traitement différent montre un souci certain de l'ornementation : les claveaux, finement gravés, sont traités en pointes de diamant ou striés, l'ébrasement reçoit des colonnes et les chapiteaux sont sculptés (fig. 75). Cet exemple est d'autant plus remarquable de par son caractère monumental, voire disproportionné au regard de la surface de la façade. Globalement, les portails à fort ébrasement et à ressauts successifs ont fait école en val de Dronne. On les retrouve ainsi à La Jemaye, et dans une moindre mesure à Saint-Vivien

(fig. 76). Un cas particulier est rencontré à Champagne (Champagne-et-Fontaine), où les ressauts sont ponctués de stries rayonnantes (fig. 77). Le traitement ornemental adopté dans ce portail est un cas unique dans le secteur d'étude, bien qu'on décèle à Cumond un procédé s'en rapprochant.

L'importance du traitement monumental des voussures est retrouvée dans les églises influencées par la Saintonge. En effet, Saintes était l'ancienne capitale de l'Aquitaine romaine et, au Moyen Âge, le centre d'un diocèse de sept cents paroisses qui eut l'occasion d'étendre ses partis architecturaux jusqu'aux confins de l'ouest périgordin.

Il en est ainsi des églises situées autour de Saint-Privat-des-Prés, dont



Fig. 73. Église de Bertric-Burée, portail. Voussure à pointes de diamants.



Fig. 75. Église de Cumond (Saint-Antoine-Cumond). Le portail présente un décor roman refouillé.



Fig. 74. Église de Biras. Piédroits de portail, colonnettes prolongeant les voussures arrondies.



Fig. 76. Église de Saint-Vivien (Paussac-et-Saint-Vivien). Le portail se développe et présente une décoration sculptée.

les portails sont encadrés de fausses baies et dominés par des arcatures aveugles⁷.

Le modèle saintongeais trouve des applications plus ou moins élaborées, à la mesure des édifices qui l'accueillent. Le parti le plus simple est rencontré sur la façade occidentale de Saint-Vincent-Jalmoutiers, où le portail est environné d'une arcade aveugle sur ses deux côtés, le tout souligné par une corniche sur modillons (fig. 78). Appliqué à l'église de Vendoire, ce module type est mis en valeur par un traitement décoratif assez élaboré pour la région. Le registre inférieur présente ainsi un portail à trois voussures en plein cintre entre deux arcades aveugles (fig. 79). Les retombées des arcs et des voussures se font sur des piédroits et des colonnes aux chapiteaux sculptés. L'ensemble est souligné par une archivoltée traitée en pointes de diamant.

Les deux façades d'églises du secteur répondant le mieux à l'influence du style saintongeais sont illustrées par les églises de Saint-Aulaye et de Saint-Privat-des-Prés⁸. La différence essentielle rencontrée entre ces deux édifices est le traitement monumental du portail de Saint-Privat-des-Prés (fig. 80). Couronné par une arcature aveugle, le portail est composé de huit voussures moulurées retombant alternativement sur des colonnettes et des piédroits, offrant une rythmique aux ébrasements. Le parti utilisé à Saint-



Fig. 77. Église de Champagne (Champagne-et-Fontaine). Portail, voussures caractérisées par des stries rayonnantes.



Fig. 78. Église de Saint-Vincent-Jalmoutiers. Façade simple présentant un portail et deux arcades.



Fig. 79. Église de Vendoire, Façade au registre inférieur rythmé.



Fig. 80. Église de Saint-Privat-des-Prés, portail. La façade, dont voici un détail, est d'influence saintongeaise.

7. *Id.*, p. 15 et p. 133.

8. Les façades saintongaises ont également essaimé au nord de Bordeaux et dans l'Entre-deux-Mers.

Aulaye, évoquant une véritable façade-écran, rappelle la façade de Corne-Écluse (Charente-Maritime) édifiée au début du XII^e siècle à l'initiative de l'Abbaye-aux-Dames de Saintes⁹. Le dessin du fronton de Poitiers trouve une équivalence dans celui de l'édifice doublaud (fig. 81). L'exemple assez proche de la cathédrale d'Angoulême, avant les restaurations d'Abadie, semble également parlant.

La façade transformée de l'église de Saint-Michel-de-Rivière, divisée en deux registres est, là aussi, symptomatique de l'accueil de ce style saintongeais (cf. fig. 57). Le registre du bas comprend le portail encadré de baies aveugles en plein cintre sous une archivolt, une tablette saillante souligne le second registre, orné d'une arcature aveugle accueillant un groupe sculpté remployé.

Le val de Dronne est résolument tourné vers la Saintonge et non le Limousin, du moins dans le traitement du portail. Alors que le Limousin a fait de l'utilisation des portails à frises-chapiteaux une véritable particularité, aucun exemple n'a été rencontré dans le secteur d'étude. Cette « marque de fabrique » limousine, utilisée dans de nombreux édifices construits ou restaurés au XIII^e siècle et dans d'autres plus tardifs¹⁰, n'a pas trouvé d'adaptation à l'échelon du val de Dronne. Il serait pertinent, dans le cadre d'une étude des régions cristallines de la Dordogne, d'envisager l'influence stylistique limousine.

Les XIII^e et XIV^e siècles sont peu représentés et semblent être essentiellement illustrés par les portails des églises de Parcoult, de Celles



Fig. 81. Église de Saint-Aulaye. Un parti comparable aux églises saintongeaises est rencontré sur cette façade.



Fig. 82. Église de Parcoult. Ancien portail gothique.



Fig. 83. Église de Villeteureix, détail du portail. Voûtures.

9. On peut également trouver des similitudes avec les façades-écrans de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers et de l'église de l'Abbaye-aux-Dames de Saintes. Ces façades originales offrent plusieurs registres de sculpture délimitée par une succession d'arcs en plein cintre.

10. ANDRAULT-SCHMITT, 1997, p. 45.

et de Villeteureix. Ils assimilent les formes gothiques dans la courbure de leur archivolt et dans la mouluration des ressauts. Le premier, dissimulé extérieurement par la présence du clocher-porche, présente encore des chapiteaux à feuillage et une voussure légèrement brisée trahissant le XIV^e siècle (fig. 82).

Les portails de Villeteureix et de Celles, accusant une brisure prononcée, sont assez proches dans leur conception d'ensemble. Ainsi à Villeteureix, les colonnettes des piédroits, surélevées par rapport à la base du portail, sont coiffées de chapiteaux au profil adouci se confondant avec les ressauts (fig. 83). À Celles, où la mouluration des piédroits reprend exactement celle des ressauts de la voussure, les chapiteaux tendent à s'effacer (fig. 84). Ces deux exemples illustrent une certaine recherche de linéarité dans le portail, tendance qui trouvera un aboutissement au XVI^e siècle avec la suppression des chapiteaux qui marquaient jusqu'alors une séparation entre les ressauts et les piédroits.

Le portail Renaissance de Nanteuil-Auriac-de-Bourzac marque véritablement une rupture d'avec les modèles antérieurs (fig. 85). En plein cintre et dépourvu de chapiteaux, il est souligné par un bandeau sculpté de cartouches ornés de rosettes, et surmonté d'un entablement rectangulaire. Des ruptures dans la maçonnerie semblent indiquer que la partie supérieure de ce portail a été entreprise postérieurement.

D'autres portails sont issus des restaurations et reconstructions importantes qui eurent lieu au cours du XIX^e siècle, intégrés alors à une nouvelle façade, comme à La Tour-Blanche, Bourdeilles ou Creyssac (fig. 86). Ces réalisations, comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire lors de l'étude sur les clochers et les façades, ont été conçues comme des pastiches des styles roman et gothique et ont rencontré un franc succès.



Fig. 84. Église de Celles, portail. Piédroits et voussures s'interpénètrent.



Fig. 85. Église de Nanteuil (Nanteuil-Auriac-de-Bourzac). Exemple unique de façade Renaissance en val de Dronne.



Fig. 86. Église de Creyssac. Façade restaurée au cours du XIX^e siècle.

3. Le traitement du chevet

a. *Le chevet plat*

Le chevet plat représente 47 % des églises étudiées en val de Dronne, mais les chevets semi-circulaires, avec 30 %, n'en sont pas moins représentatifs des églises du secteur. Les statistiques établies par J. Secret pour l'ensemble des églises romanes du Périgord semblent corroborer notre propos, puisqu'il releva alors 189 chevets plats et 135 absides semi-circulaires¹¹. Cette prédominance du chevet plat a également été soulignée en Limousin, région qui d'ailleurs a quasiment délaissé le parti semi-circulaire. Employé dans un grand nombre d'églises issues de l'époque romane, son usage est observé au-delà des XII^e et XIII^e siècles. Le chevet plat, souvent associé à une abside coiffée d'un cul-de-four¹² ou d'une coupole, accueillait également la voûte d'ogives¹³.

Économique et simple à réaliser, le chevet plat est souvent associé à un triplet de baies en val de Dronne. Ce parti architectural est peut-être lié à une formule utilisée par certains ordres religieux dans les provinces limitrophes, comme peuvent en témoigner La Réau en Poitou, Sablonceaux en Saintonge, La Couronne en Angoumois ou plus proche du secteur d'étude Saint-Amand-de-Coly en Périgord¹⁴. Marquant le pignon oriental de l'abbatiale de Brantôme, le triplet de baies est surmonté d'une fenêtre axiale, création d'Abadie au XIX^e siècle (fig. 87).

On rencontre ainsi de nombreux chevets romans ouverts par un simple triplet de baies étroites et en plein cintre, comme à Saint-Martin-de-Ribérac, décliné par l'ajout dans les parties hautes d'une lancette supplémentaire à Combéranché ou par celui d'une petite rose à Ponteyraud (fig. 88). Le triplet associé à une baie supérieure fut interprété comme une formule dans les églises du val de Dronne, notamment à Verteillac et Allemans, où ces ouvertures, plus larges, sont prises à l'intérieur d'une grande arcade (fig. 89).

Deux églises ont la particularité de présenter un chevet plat percé d'une baie axiale étroite pratiquée à travers un contrefort plat. Ainsi à l'église de Celles et à Bourg-des-Maisons où le chevet est raidi par trois contreforts peu saillants (fig. 90). Une déclinaison de ce parti est rencontrée à Agonac où la baie s'ouvre dans un pilastre formé par deux arcatures et interrompu à mi-hauteur de la façade. On peut également citer l'exemple de Vanxains, dont la formule est identique, et Grand-Brassac, mais sans la présence du contrefort (fig. 91).

De tels « contreforts » plats réunis par des arcatures sommitales doivent davantage être considérés comme des pilastres décoratifs que comme des contreforts dont le rôle réel serait de raidir les murs. Un parti semblable

11. SECRET, 1979, p. 12.

12. Le cul-de-four coiffe près de 28 % des absides des églises du val de Dronne. Ce type de voûte n'est autre qu'une demi-coupole n'exerçant de poussées que sur le mur qui la porte.

13. L'association de l'ogive et du chevet plat semble récurrente en Limousin.

14. ANDRAULT-SCHMITT, 1997, p. 28.



Fig. 87. Église abbatiale de Brantôme, chevet. La baie en plein-cintre surmontant le triplet est une invention de Paul Abadie.



Fig. 88. Église de Ponteyraud, chevet. Le triplet est couronné d'une rose.



Fig. 89. Église d'Allemans, chevet. Triplet surmonté d'une lancette.



Fig. 90. Église de Bourges-Maisons, chevet. Le contrefort axial est percé d'une baie.



Fig. 91. Église de Vanxains, chevet. Autre chevet présentant un contrefort axial.



Fig. 92. Église de Champagne (Champagne-et-Fontaine), chevet. Fenêtre à trois lancettes rayonnantes.

a présidé à la réalisation de tours féodales périgordines, comme la tour de l'Auditeur à Belvès ou celle de Salignac percée d'une fente d'éclairage. Si ces contreforts ont probablement joué un rôle dans la stabilité des tours castrales de La Tour-Blanche et Chapdeuil ¹⁵, il s'avère que leur présence est inutile dans de nombreux autres exemples. La présence d'un tel « contrefort » dans l'axe des chevet d'églises a entraîné son percement, particularité qui peut être envisagée comme représentative d'une tradition architecturale. Ce parti relèverait davantage d'une esthétique que d'une réelle nécessité architectonique.

15. À ce sujet, voir notre étude consacrée aux châteaux et manoirs en val de Dronne (à paraître courant 2011).

Le traitement ornemental du chevet de l'église de Cherval est plus marqué, bien qu'aujourd'hui le triplet à colonnettes de piédroits à chapiteaux soit extrêmement érodé.

Les baies perçant les chevets sont parfois d'un certain secours pour dater des interventions ultérieures à l'édification de l'église. Ainsi à l'église paroissiale de Champagne (Champagne-et-Fontaine), l'élaboration d'une ample baie à trois lancettes et au remplage rayonnant invite au XIII^e siècle finissant (fig. 92). Le développement de baies semblables est suffisamment rare en val de Dronne pour être souligné. De la même manière, on peut citer la baie à trois lancettes trilobées du chevet de Saint-Michel-de-Rivière (commune de La Roche-Chalais), dont l'important remplage, composé de courbes et de contre-courbes, révèle des formes empruntées au gothique tardif (fig. 93). On peut associer à cet exemple, mais dans une moindre mesure, la fenêtre à deux lancettes de l'église de Fontaine (fig. 94).

Les chevets plats, érigés majoritairement en pierre de taille de moyen appareil, ont parfois accueilli les clochers. Les exemples les plus remarquables sont situés à Chassaignes, Paussac ou encore Bussac, dont l'abside coiffée d'une coupole supporte le clocher fortifié (fig. 95).



Fig. 93. Église de Saint-Michel-de-Rivière (La Roche-Chalais), chevet. Fenêtre à trois lancettes du gothique tardif.



Fig. 94. Église de Fontaine (Champagne-et-Fontaine), chevet. Fenêtre à deux lancettes du gothique tardif.



Fig. 95. Église de Bussac, chevet fortifié. Le chevet plat accueille le clocher carré.

b. Le chevet semi-circulaire

Le chevet semi-circulaire est fréquemment associé à des arcatures en plein-cintre, comme en témoignent les églises de Parcoult, Creyssac, Lisle, Chenaud ou encore Faye à Ribérac et Coutures (fig. 96 et 97). Dans l'abside, des arcatures répondent au parti utilisé extérieurement. L'origine de ce schéma général est sans doute plus esthétique que technique. Les baies perçant ces chevets sont généralement soulignées d'un encadrement en plein-cintre

sculpté, par exemple, de pointes de diamant, comme à Chenaud. Ce décor est parfois complété par des cordons d'encadrement ponctués de modillons, sur lesquels nous reviendrons dans la partie consacrée au décor. Les chevets des églises de Bouteilles et de Festalemps ont concilié l'utilisation des arcatures avec le surhaussement du mur d'abside par un bahut défensif¹⁶ (cf. fig. 105).

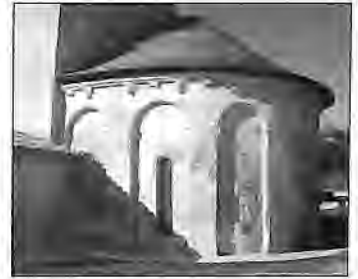


Fig. 96 et 97. Églises de Faye (Ribérac) et de Coutures. Chevets semi-circulaires rythmés d'arcatures.

c. Le chevet polygonal

Enfin, les chevets polygonaux, construits à angles vifs avec ou sans épaulement, sont anecdotiques en val de Dronne. Ils concernent davantage les édifices gothiques au rayonnement avéré. Les exemples rencontrés dans l'aire étudiée sont en majorité des reconstructions, ainsi à Vendoire, ou des réalisations du XIX^e siècle, comme aux églises de La Roche-Chalais, Servanches et Chapdeuil (fig. 98).



Fig. 98. Église de La Roche-Chalais. Un des rares exemples de chevet polygonal érigé au cours du XIX^e siècle.

VIII. Retour sur les fortifications ecclésiales

D'un point de vue général, l'initiative de protéger les églises trouve son origine dès les débuts de la christianisation, en premier lieu dans les villes épiscopales où « la cathédrale touchait aux remparts¹⁷ », puis dans les campagnes, sans doute autour de l'an mil. Les textes anciens parlent d'« *ecclesiam incastellare* » ou d'« *ecclesiam incastrare* », mais on peut supposer que les moyens défensifs de cette époque reposaient davantage sur une situation topographique que sur un parti architectural sensiblement militaire.

En Périgord, cette architecture militaro-ecclésiastique s'est fondamentalement développée à partir du XII^e siècle, dans le cadre de conflits politiques particuliers. En effet, ce territoire était au centre de rivalités qui opposaient d'une part le roi de France aux ducs d'Aquitaine, et d'autre part ce

16. Sur les fortifications des églises, voir les pages suivantes.

17. R. Rey, cité par Boutry, 1997, p. 3093.

même souverain au roi d'Angleterre. Sa position de frontière entre le royaume de France et le récent duché anglais d'Aquitaine (1152) a eu pour conséquence l'érection des premières églises fortifiées.

Malgré les interdictions émises par le concile du Latran (1123) relatives aux fortifications des églises, de nombreux exemples montrent que cette pratique fut courante durant toute la période médiévale. Ainsi dans le secteur d'étude, la plupart des éléments défensifs des édifices cultuels sont datables des XIV^e et XV^e siècles. Ce phénomène de superposition du rôle militaire sur le rôle religieux répond d'une volonté collective placée dans le cadre paroissial. Symbolisant l'autorité ecclésiastique, l'édifice central du finage paroissial fédérait toute une communauté villageoise motivée par une même cause.

Si le département compte plus de 150 églises fortifiées¹⁸, il convient de préciser qu'un tiers des édifices religieux des cinq cantons du val de Dronne possèdent encore des éléments défensifs. Situés logiquement pour la plupart d'entre eux dans des bourgs dénués de toute forme de fortification - château ou enceinte -, ces édifices de culte, qui ont prélevé certains éléments du répertoire castral, étaient l'ultime point de ralliement pour la population villageoise. En cas de siège et en l'absence de *castrum*, l'église était l'édifice le plus à même de protéger les habitants. Aussi, le sentiment d'insécurité général a parfois encouragé les seigneurs à confier la fortification des églises à la paysannerie.

L'initiative de protéger les murs d'une église s'est principalement manifestée durant les prémices de la guerre de Cent Ans et ce, jusqu'aux conflits protestants. Cette pratique rencontra même des soubresauts au cours



Fig. 99. Église de Siorac-de-Ribérac. Petit clocher de défense surmontant la façade fortifiée.



Fig. 100. Église de Cercles, façade fortifiée. La façade présente un dispositif de défense.



Fig. 101. Église de Cumond (Saint-Antoine-Cumond), façade fortifiée. Le petit clocher est une invention du XIX^e siècle.

du XVII^e siècle dans d'autres régions, notamment dans l'est de la France. Mais globalement, le XVII^e siècle est marqué par un certain retour au calme avec l'évanouissement des guerres privées et le perfectionnement de l'artillerie.

Les sites religieux importants, tels que l'abbaye de Brantôme, ont également été contraints de se doter d'aménagements défensifs. Un système de protection reproduisant celui des villes, avec portes fortifiées et remparts, ceinturait le monastère et l'isolait du bourg.

Si quelques édifices possèdent des vestiges fortifiés importants, la plupart des églises paroissiales présentent un système défensif rudimentaire qui vient dans la majorité des cas se greffer sur des constructions romanes, comme par exemple à Siorac-de-Ribérac, et sa situation au sein des édifices est récurrente : de grands espaces sont élevés au-dessus des voûtes et aménagés en chambre forte, tandis que des éléments défensifs empruntés au château fort parsèment l'ensemble de la construction. Sur le plan défensif, ces derniers varient peu et peuvent se résumer aux hourdages, aux bretèches et aux ouvertures de tir.

Un certain nombre de façades occidentales ont été dotées d'un mur de protection épais achevé par une chambre de défense, comme à Siorac-de-Ribérac (fig. 99), où l'accès s'effectuait par une entrée latérale située à quatre mètres de hauteur, soit depuis une échelle, soit depuis un bâtiment du prieuré aujourd'hui disparu. Ce dispositif est retrouvé à l'église de Saint-Sulpice-de-Roumagnac et à celle de Cercles (fig. 100). Enfin la façade de l'église de Cumond (Saint-Antoine-Cumond), d'origine romane, présente un procédé similaire, mais élevé à la fin du XIX^e siècle (fig. 101).

L'exemple de fortification le plus simple est illustré par la surélévation du clocher, transformé en tour de guet et généralement coiffé de hourds, comme ce fut le cas à Bourg-du-Bost. Ces galeries, réalisées dans un matériau périssable qu'est le bois, étaient construites en surplomb des murs et permettaient le tir fichant. La trace de la présence de ces échafaudages est marquée par les trous qui accueillaient les boulins. À ce propos, on peut signaler les vestiges arasés des poutres encore fichées dans la maçonnerie du chevet de l'église d'Allemans. À Saint-Martial-Viveyrol, un escalier en vis percé dans un des piliers sud de l'église débouche sur une grande chambre de défense, établie sur les voûtes de l'édifice (fig. 102). De grandes ouvertures, présentes tout autour de la chambre forte, sont encore cernées des anciens trous de hourds, visibles également dans la partie supérieure de la façade occidentale. Un dispositif similaire est rencontré dans les parties hautes de l'église de Paussac, notamment par les traces de mâchicoulis, les chambres de défense crénelées et le robuste clocher (fig. 103). De la même manière, et malgré l'extrados des coupoles, l'église romane d'Agonac s'est vue adjointe de chambres de défense établies sur deux niveaux autour des reins de la coupole de l'avant-chœur¹⁹.

19. CABRÉRO-RAVEL, 1999, p. 98.



Fig. 102. Église de Saint-Martial-Viveyrol, chambre de défense. Cet espace surmonte l'ensemble des voûtes.



Fig. 103. Église de Paussac (Paussac-et-Saint-Vivien), fortification. Vestiges de mâchicoulis.



Fig. 104. Église de Nanteuil (Nanteuil-Auriac-de-Bourzac), bretèche Renaissance. On peut noter les coquilles décoratives.

Le système intégrant le clocher fortifié et la bretèche est retrouvé dans plusieurs églises, ainsi à Champagne et Lusignac, dont la bretèche rasant la toiture est décorée d'accolades sculptées et percées d'archères-canonnières. Ces logettes étaient fréquemment placées au-dessus du portail des églises pour en contrôler la base par tir fichant. D'ordinaire portées par des consoles à ressauts en quart-de-rond à l'époque médiévale, les bretèches évoluent vers des consoles présentant un profil mouluré trahissant l'époque Renaissance, comme à Nanteuil qui montre en plus des coquilles décoratives (fig. 104). Cette église présentait sans doute un parti fortifié assez important pendant la guerre de Cent Ans, comme en témoigne la base de l'ancien bahut défensif surmontant l'abside semi-circulaire et dont la communication avec le clocher originel n'est pas à exclure.

Dans le même ordre d'idées, un dispositif original a été réalisé au XIV^e siècle dans les parties orientales de trois églises du secteur d'étude : ainsi à Festalemps, Bouteilles-Saint-Sébastien et Saint-Paul-Lizonne, les absides semi-circulaires du XII^e siècle ont été rehaussées d'un bahut défensif faisant corps avec le clocher roman par une chambre de défense, percée de meurtrières à Bouteilles (fig. 105 et 106).

De rares églises présentent un caractère relativement homogène dans leurs aménagements défensifs. On peut citer celle de Saint-Martial-Viveyrol vue précédemment, ainsi que celle de La Chapelle-Montabourlet, remontée au XV^e siècle pour accueillir une chambre de défense dans les combles, un clocher fortifié et offrant encore des meurtrières, une bretèche et des bouches à feu dans la tourelle d'escalier (fig. 107).

Cet exemple semble éloquent quant aux bénéfices accordés aux églises dépendant d'établissements monastiques, notamment en termes d'aménagements défensifs. Ce constat est corroboré par les habillages fortifiés remarquables des églises prieurales de Cercles ou de Saint-Privat-des-Prés.



Fig. 105 et 106. Églises de Bouteilles-Saint-Sébastien et de Saint-Paul-Lizonne, chevets fortifiés. Ces édifices présentent un bahut défensif surmontant le chevet et joignant le clocher.



Fig. 107. Église de La Chapelle-Montabourlet, fortifications. Ouvertures de tir et bretèche participant à la défense.



Fig. 108. Église de Saint-Privat-des-Prés, fortifications. Un chemin de ronde crénelé surmontait les gouttereaux.



Fig. 109. Église de Grand-Brassac, fortifications. Elle était sans doute fortifiée dès le XIII^e siècle.

Les murs gouttereaux de ce dernier édifice étaient surmontés par un chemin de ronde crénelé courant autour de la nef et du chœur (fig. 108). Le caractère fortifié émanant de l'église de Bourg-des-Maisons, dépendance de l'abbaye de Saint-Cybard d'Angoulême, provient, quant à elle, de son traitement stéréotomique lui assurant une certaine massivité.

En revanche, l'exemple de la grande église de Grand-Brassac, dont l'origine est paroissiale, s'inscrit pleinement dans l'idée de protéger la population du bourg. La lecture de l'édifice religieux, entreprise par C. Corvisier²⁰, nous éclaire sur l'homogénéité des fortifications présentes. En effet, il semblerait que l'église paroissiale était achevée dans la première moitié du XIII^e siècle, défendue par des créneaux et des hourds (fig. 109). Un document nous apprend

20. Sur l'église de Grand-Brassac, voir CORVISIER, 1999, p. 361-364.

qu'autour de 1565, le seigneur du château de Marouate, dont relevait le bourg, autorisait les villageois à aménager un refuge fortifié à l'intérieur de l'église. Ce texte doit être exploité avec prudence : il permet uniquement de confirmer la présence antérieure des parties hautes aménagées en refuge fortifié, et non d'envisager une remilitarisation de l'église pendant les troubles religieux.

IX. Le décor dans l'architecture religieuse

1. Une sculpture discrète

De manière générale, la sculpture est peu présente à l'intérieur du groupe aquitain. Les ensembles sculptés se limitent, dans la plupart des cas, aux chapiteaux, à la partie supérieure des baies, aux archivoltes des portails et aux modillons des façades et chevets. Empreint d'une certaine modestie, l'origine de leur traitement stylistique est trouvée dans les régions limitrophes, notamment en Charente et en Limousin. La sculpture périgordine est vraisemblablement guidée par des influences extérieures, elle utilise en quelque sorte des modèles dérivés et se les approprie. Ainsi, dans leur ensemble, les églises du val de Dronne, souvent simples paroissiales, n'ont pas entraîné une forte activité sculpturale.



Fig. 110 et 111. Églises de Bertric-Burée et de Coutures, chapiteaux à feuillages et tête anthropomorphe.

Quelques églises présentent des chapiteaux romans stylisés et d'une grande simplicité. Ainsi à Coutures, le chœur accueille des corbeilles aux figures anthropomorphes et des feuillages traités avec une extrême modestie, ainsi qu'à Bertric-Burée (fig. 110 et 111). À Grand-Brassac et Paussac, les corbeilles travaillées en méplat présentent des motifs floraux et végétaux discrets, à peine gravés dans la pierre (fig. 112 et 113).



Fig. 112 et 113. Églises de Grand-Brassac et de Paussac (Paussac-et-Saint-Vivien). Chapiteaux traités en méplat.

Le décor roman d'entrelacs est récurrent dans les corbeilles de chapiteaux ; les exemples les plus anciens se trouvent au clocher de l'abbatiale de Brantôme (fig. 114). Sans doute réalisés au cours du XI^e siècle, ces chapiteaux au style homogène sont également sculptés de motifs de vannerie, de feuillages

et d'arcatures reproduisant en miniature les baies géminées du clocher qui les portent (fig. 115). Le portail de Saint-Aulaye reçoit également de tels motifs, souvent accompagnés de personnages ou d'animaux fantastiques (fig. 116).



Fig. 114 et 115. Église abbatiale de Brantôme. Chapiteaux romans à entrelacs et arcatures situés dans le clocher.

Fig. 116. Église de Saint-Aulaye. Chapiteaux du portail, personnages et entrelacs.

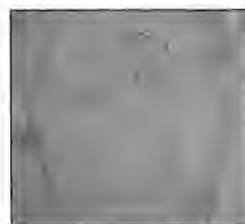


Fig. 117. Église de Cercles. Traitement refouillé des chapiteaux du portail.

Fig. 118. Église de Vendoire. Chapiteaux décorant le portail.

Fig. 119. Église d'Agonac, chœur. Chapiteau roman figurant un monstre.

L'évolution est notable à Cercles, où les chapiteaux refouillés du portail occidental, appartenant à un ensemble d'une trentaine de pièces de qualité mais vraisemblablement remployés, sont décorés de motifs végétaux, d'animaux fabuleux et d'entrelacs retrouvés dans la nef et le chœur, avec des têtes de feuillage, des ornements végétaux et des têtes stylisées (fig. 117). Non loin de là, les chapiteaux du portail de Vendoire ont été traités avec un soin particulier et représentent des figures géométriques, des feuillages, des décors floraux graphiques, ou encore des animaux fabuleux ou autres sujets monstrueux (fig. 118), également présents sur les corbeilles des chapiteaux du chœur de l'église d'Agonac (fig. 119).

Pour autant, tous les chapiteaux romans rencontrés dans les églises du val de Dronne n'ont pas été traités par un sculpteur. En effet, les tailleurs de pierre se sont souvent contentés de dégrossir la corbeille des chapiteaux, dénués de tout motif décoratif, comme par exemple au portail de Bourg-du-Bost, où seul le tailloir porte un décor en damier, ainsi qu'à Saint-Michel-l'Écluse.



Fig. 120. Église de Segonzac, chapiteau. Tailloir en damier et corbeille à entrelacs.

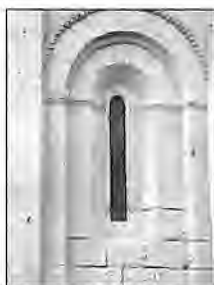


Fig. 121. Église de Chenaud, arcature. Elles surmontent les baies du chevet.



Fig. 122. Ancienne église de Saint-Pardoux-de-Feix (Brantôme). Arcatures soulignées par des pointes de diamant au clocher.



Fig. 123 et 124. Église de Paussac (Paussac-et-Saint-Vivien) et église abbatiale de Brantôme. Arcatures décorant les gouttereaux.



Fig. 125. Église de l'ancien prieuré de Fontaine (Champagne-et-Fontaine), modillons. Ils courent le long du mur gouttereau...



Fig. 126 et 127. ... où parcourent le chevet des églises de Valeuil et de Coutures.



Fig. 128. Église de Tocane-Saint-Apre. Pierre sculptée romane remployée dans la maçonnerie.

commune de La Roche-Chalais. Le souci d'une stéréotomie réussie laisse de côté, par la même occasion, celui de la sculpture. À Segonzac, le tailloir creusé d'un damier est toutefois associé à une corbeille « gravée » d'entrelacs dans l'arcature aveugle de l'abside (fig. 120).

Conjointement à la sculpture des chapiteaux, les motifs géométriques sont couramment employés, notamment dans le Ribéracois, décorant les voussures des portails. Ainsi le portail de Saint-Privat-des-Prés, dont les voussures sont ponctuées de chevrons finement ciselés, ou celui de Cumond (Saint-Antoine-Cumond), associant stries gravées et pointes de diamant (cf. fig. 75). Dans le Ribéracois également, les baies de certains clochers portent

ce décor géométrique caractéristique du XII^e siècle, à savoir les pointes de diamant, comme par exemple à Siorac-de-Ribérac, ou au-dessus des baies des chevets de Parcoult et de Chenaud (fig. 121). À Saint-Pardoux-de-Feix (Brantôme), les arcs de l'une des faces du clocher roman sont ponctués de cet ornement (fig. 122).

Des arcatures décoratives plus imposantes ont parfois été l'occasion d'animer les surfaces murales des gouttereaux, sans doute dans le but de pallier un manque général de décor. Ainsi à Paussac, où de grandes arcatures aveugles au décor sculpté abondant sont réunies deux à deux entre les supports sur le gouttereau sud (fig. 123). À Brantôme, l'église abbatiale présente une arcature brisée sur pilastres surmontée de deux lancettes à colonnettes et archivolt brisée sur son gouttereau sud (fig. 124). L'ensemble est surmonté de deux très hauts arcs en plein cintre. Le traitement décoratif plutôt précieux de ce programme est symptomatique de la volonté de mettre en valeur la véritable façade d'entrée de l'édifice, située le long de la Dronne et face au bourg²¹.

Le traitement répétitif de motifs géométriques et de têtes anthropomorphes est retrouvé sur les modillons de nombreux édifices. On rencontre ainsi de manière récurrente à l'époque romane des masques grimaçants, des têtes d'animaux, des motifs géométriques quadrillés, des masques ou encore des angelots. Ils ponctuent par exemple le chevet des églises de Valeuil ou de Coutures, le mur gouttereau de l'église de Fontaine, ou la façade de Saint-Privat-des-Prés (fig. 125 à 127).

Quelques exemples de sculptures remployées ont été rencontrés dans l'aire d'étude. Ici et là, la maçonnerie des églises révèle cet usage du remploi, comme en témoigne un bandeau sculpté sur la façade sud de Saint-Just, un claveau roman chevronné à Tocane rappelant le traitement des bases de colonnes de nombreuses églises (fig. 128), ou un bas-relief représentant un évêque dans un contrefort à Cercles (fig. 129). Les plus beaux ensembles sont évidemment prélevés sur des églises en ruines. Ainsi, les sculptures du XIII^e siècle placées sur le pignon sud de la chapelle Saint-Sicaire de Montagrier étaient, à l'origine, des éléments de



Fig. 129. Église de Cercles. Bas-relief représentant un évêque remployé dans un contrefort.



Fig. 130. Chapelle Saint-Sicaire (Montagrier). Sculpture remployée représentant Saint Michel terrassant le dragon.

21. ANDRAULT-SCHMITT, 1999, p. 151.



Fig. 131. Église de Douchapt, tympan remployé. Il figure deux lions affrontés très érodés.



Fig. 132. Église de Faye (Ribérac), tympan. Ce tympan monolithe roman accueille un Christ en gloire accompagné de deux anges.



Fig. 133. Église de Saint-Michel-de-Rivière (La Roche-Chalais), ensemble sculpté. Remploi possible à l'intérieur des arcatures de la façade.



Fig. 134 et 135. Église de Grand-Brassac, ensemble sculpté. Le portail nord conserve une belle statuaire médiévale, à la présentation hétérogène.

l'ancienne église paroissiale aujourd'hui disparue (fig. 130). Placés dans des niches, ces bas-reliefs figurent saint Georges terrassant le dragon et sainte Rufine. À Douchapt, un tympan monolithe de la fin du XI^e ou du début du siècle suivant est utilisé en remploi sur le mur gouttereau sud de l'église paroissiale (fig. 131). Représentant deux lions affrontés, l'ouvrage est exceptionnel dans le secteur.

Le tympan roman de l'église de Faye à Ribérac est le seul tympan historié médiéval en place dans son écrin original. Il accueille un Christ en gloire sans doute accompagné d'anges agenouillés (fig. 132).

La sculpture romane se soumet aux lois géométriques de l'architecture, elle subit les dispositions imposées par les murs, les voûtes ou les arcs. Au tympan de Faye, le traitement du programme sculpté est directement tributaire de son cadre architectural : « l'architecte dirige le ciseau du sculpteur²² ».

Cet exemple, exceptionnel dans le secteur d'étude, tend à confirmer le peu d'ambition des églises paroissiales. En réalité, le décor sculpté est à la mesure des édifices ruraux rencontrés. Le manque d'expérience, de technique ou de moyens financiers a engendré une sculpture relativement fruste et employée avec parcimonie, mises à part quelques productions habiles favorisées par le soutien financier et artistique d'abbayes. Aussi, les ensembles les plus remarquables, s'ils sont limités aux chapiteaux, concernent essentiellement les prieurés (Saint-Aulaye, Saint-Privat-des-Prés, Cercles...) et l'abbaye de Brantôme.

Les chapiteaux, omniprésents dans les plus grandes églises, dans le chœur et les portails, relèvent d'une logique décorative et répondent à une lecture religieuse. Ces décors sculptés sont considérés comme des images didactiques destinées aux paroissiens. Riche de sens, le décor d'une église répond généralement à un programme défini à l'avance par le commanditaire, à savoir l'évêque, l'abbé, le prieur ou le seigneur. Les chapiteaux ponctuant la nef n'ont pas le même statut que les petits motifs représentés sur les modillons d'une façade ou d'un chevet. Ces petits supports ouvragés ont d'ailleurs vraisemblablement été conçus les uns par rapport aux autres ; trouvant chacun un lien qui les rapproche ou les oppose, ils n'ont pas été traités isolément. Les modillons ponctuant le mur gouttereau sud de l'église de Fontaine en témoignent : des personnages représentant les péchés capitaux courent ainsi le long de la corniche (cf. fig. 125). De la même manière, et sans doute plus encore, les chapiteaux répondent à un programme iconographique et concourent à unifier le décor sculpté d'une église, tant dans le traitement que le contenu.

Le décor historié doit appeler à la réflexion, il a pour but d'instruire les fidèles, de les conduire au recueillement. Dans ce cadre, on peut s'interroger sur la place que la sculpture historiée peut avoir dans les petites églises rurales : la lecture religieuse et didactique est-elle systématique ou doit-on se contenter de considérer le seul intérêt décoratif ?

Les sculptures désignées comme « images » (*imagines*) à l'époque romane sont réalisées par des artisans qualifiés de « tailleurs ». Ces tailleurs d'images, au sein d'une équipe itinérante, exécutent leur travail sous la conduite du maître maçon.

22. J. Baltrušaitis, cité par HORVAT et PASTOUREAU, 2001, p. 43.



Fig. 136 et 137. Église de Fontaine (Champagne-et-Fontaine), culs-de-lampe. Des anges sculptés du XVII^e siècle décorent le chœur.



Fig. 138. Église de Vanxains, chœur. Cul-de-lampe gothique figurant un angelot.



Fig. 139. Église de Lisle, cul-de-lampe. Angelot portant un phylactère.



Fig. 140 et 141. Église de Lisle, nef. Chapiteaux figurés gothiques présentant feuillages et personnages.

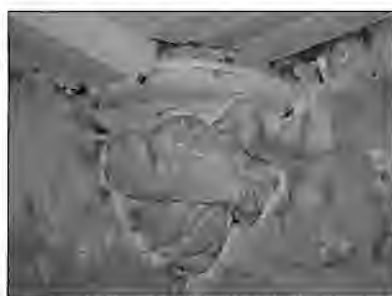


Fig. 142. Chapelle Saint-Jean (Bourdeilles). Cul-de-lampe gothique figurant un angelot musicien.



Fig. 143. Église de Tocane-Saint-Apre, tympan. Le trumeau du portail est surmonté d'une Vierge à l'Enfant intégré au tympan. À l'intérieur, on peut y lire : « NOTRE-DAME DE PERDUX PROTEGEZ NOUS ».

Il paraîtrait utile, dans le cadre d'une étude plus ciblée, de mener une réflexion autour d'un programme sculpté initié dans une église abbatiale, par exemple La Sauve-Majeure ou Saint-Cybard d'Angoulême, et de tenter d'en extraire des modèles impulsés dans les édifices ecclésiastiques dépendant de l'abbaye-mère²³.

23. HORVAI et PASTOUREAU, 2001, p. 52.

La statuaire médiévale est suffisamment rare dans le secteur pour être notée ici. Ainsi, la façade de l'église de Saint-Michel-de-Rivière accueille un Christ en gloire, un ange et un animal fantastique (fig. 133). Perçu comme un remploi, cet ensemble apporte une touche d'originalité supplémentaire à cette façade, déjà valorisée par son clocher-mur d'essence baroque.

L'ensemble sculpté le plus original et le plus riche dans le nord-ouest du Périgord se trouve au portail nord de l'église de Grand-Brassac. Agencés autour d'une archivolt romane de style saintongeais n'accusant aucune reprise par rapport aux assises du parement de l'édifice, des éléments de sculpture ont été plaqués sur le mur à une date inconnue mais vraisemblablement au cours du Moyen Âge. Un premier ensemble gothique, abrité par le tympan, semble avoir appartenu à une « Adoration des mages » (fig. 134), le second, situé sur l'extrados de l'archivolt originelle, est formé de cinq statues en ronde-bosse du XIV^e siècle²⁴ (fig. 135). On reconnaît notamment saint Pierre avec les clefs du paradis, la Vierge agenouillée, le Christ bénissant, ainsi que saint Jean et saint Paul.

La périodisation traditionnelle considérant comme « romane » la sculpture produite exclusivement aux XI^e et XII^e siècles ne peut convenir pour tous les territoires. En effet, on observe en val de Dronne une constante que l'on peut retrouver dans de nombreuses autres régions : les traditions de l'art roman perdurent jusqu'à une époque avancée, tout comme pour le gothique qui, n'ayant pu pleinement s'épanouir aux XIII^e et XIV^e siècles en raison de conflits incessants, a trouvé des réminiscences jusqu'au XVII^e siècle, tant dans l'architecture que dans le traitement de la sculpture.

Le gothique tardif s'est manifesté avec une certaine dextérité dans le chœur de l'église de Fontaine, réédifié dans les premières années du XVII^e siècle. Ce petit ensemble homogène a mobilisé des moyens financiers et humains d'importance, comme en témoigne le soin apporté au décor sculpté. Révélant des chapiteaux et des culs-de-lampe aux feuillages refouillés, d'anges portant un phylactère ou un blason aux armes de France (fig. 136 et 137), ces réalisations peuvent trouver comme pendants les culs-de-lampe du chœur de l'église de Vanxains (fig. 138) ou encore les angelots portant un phylactère dans la nef et le chœur de l'église de Lisle (fig. 139).

D'autres chapiteaux sculptés de Lisle, présentant des feuillages accompagnés de masques et d'ornements végétaux, ont été traités avec un soin particulier, sans doute au cours du XV^e ou du XVI^e siècle (fig. 140 et 141). Non loin de là, la chapelle Saint-Jean de Bourdeilles, vraisemblablement édifiée au cours du XV^e siècle, présente une croisée dont les ogives retombent sur des culs-de-lampe sculptés de personnages dénudés et d'anges musiciens (fig. 142).

24. CORVISIER, 1999, p. 363-364.



Fig. 144. Église de La Roche-Chalais, tympan. Christ en gloire associé au Tétramorphe.

Pour clore cette partie consacrée à la sculpture religieuse, nous pouvons encore citer deux tympanes du XIX^e siècle, réalisés lors de la construction des églises de La Roche-Chalais et de Tocane-Saint-Apre. À Tocane, le tympan est couvert d'un décor en céramique représentant deux encensoirs symétriques coiffés d'un phylactère portant une inscription latine (fig. 143). À La Roche-Chalais, on reconnaît notamment le Christ en mandorle et le Tétramorphe (fig. 144).

2. État des peintures murales

La rareté des peintures murales est suffisamment manifeste pour être soulignée. Si le secteur étudié présente un nombre élevé d'églises romanes, peu de peintures de cette époque ont été conservées pour que l'on puisse en apprécier la valeur. L'historien du patrimoine doit se résoudre à étudier quelques témoins, souvent malmenés par le temps, par l'homme ou par les conditions climatiques. En revanche, toutes les époques historiques sont représentées, du XII^e au début du XX^e siècle.

À l'échelle du département, l'ensemble roman le plus intéressant est situé dans l'église de Saint-Christophe-de-Montferrand²⁵. En val de Dronne, on peut citer l'exemple exceptionnel de l'église paroissiale de Saint-Paul-Lizonne, où les comble de l'abside semi-circulaire primitive, aujourd'hui sacristie, présentent un décor roman relativement bien conservé, composé d'un semis de fleurs rouges et d'étoiles noires. Recouvrant uniformément les pendentifs, ces motifs sont dissimulés par un badigeon blanc au niveau de la coupole.

Le XIV^e siècle est essentiellement illustré par un *Christ en croix* mutilé entre la Vierge et saint Jean, dans la première travée nord de l'église d'Agonac.

Les œuvres les plus nombreuses conservées de la période médiévale appartiennent au XV^e siècle. La plupart de ces peintures peuvent trouver des similitudes, stylistiques ou iconographiques, avec des œuvres des contrées voisines, telles que les Charentes, le Bordelais ou l'Agenais.

Notre sujet n'est pas de faire une étude approfondie de ces réalisations picturales, ni d'un point de vue stylistique ou iconographique, ni d'un point de vue technique. En revanche, il convient de revenir sur la nature de ces peintures. En effet, le terme de fresque est employé abusivement dans beaucoup d'articles datés. Ainsi, de nombreuses peintures murales, habituellement désignées sous

25. GABORIT, 1999.

le nom de fresques, ont en réalité été exécutées sur un enduit sec, ou avec des couleurs détrempées, peintures dites à la détrempe. Cette remarque s'applique aux « fresques » romanes poitevines de Saint-Savin-sur-Gartempe, qui sont des peintures de détrempe à l'œuf. Dans la peinture *a fresco*, l'enduit frais empêche les retouches, les pigments étant piégés dans l'enduit même et ne pouvant plus s'en détacher. Dans la peinture *a tempera*, au contraire de la fresque, les pigments sont fixés par des agglutinants, tels que les colles, la gomme ou l'œuf, sur un enduit sec. Ce procédé a pour inconvénient de se dégrader, les pigments s'effaçant peu à peu sur leur support. Les peintures à fresque sont peu représentées dans les réalisations picturales médiévales d'Aquitaine²⁶.

Aujourd'hui, de nombreuses églises périgordines sont recouvertes d'un badigeon dissimulant mais protégeant aussi les peintures.

Le traitement général des peintures murales, parfois fruste voire naïf, ainsi que leur relative rareté, permet de s'interroger sur la dynamique productive du Périgord en matière picturale. Il semblerait que la contrée n'était pas un important centre de peintures à l'époque romane²⁷, constat corroboré par l'étude de P.-M. Michel au milieu des années 1950 concernant la « carte des fresques romanes des églises de France ».

Du milieu du XIV^e au milieu du XV^e siècle, les événements liés au conflit franco-anglais ont vraisemblablement freiné l'activité artistique en Périgord. On peut s'interroger sur une éventuelle reprise à partir de la fin du XV^e et notamment au XVI^e siècle. La fin de la guerre de Cent Ans, marquée par la reconstruction de nombreux édifices, a sans doute dû encourager la production de peintures murales, enrichissant ainsi nombre d'édifices religieux et autres pièces d'apparat de châteaux. Ce temps du renouveau semble être confirmé dans la vallée de la Dronne, où la production picturale connaît un certain engouement. Ainsi à Bourg-du-Bost, l'église du XII^e siècle présente des peintures de la fin du Moyen Âge. La coupole de l'avant-chœur est recouverte d'un faux appareil à double trait vertical, le centre est occupé par un *Agnus Dei* tandis que des anges investissent les pendentifs (cf. fig. 33). Les arcatures aveugles de l'abside, registre communément réservé à des scènes hagiographiques, conservent des vestiges importants de peintures figuratives représentant différents saints en pied se faisant vis-à-vis (fig. 145).

À Saint-Méard-de-Drôme, l'intérieur de l'église du XII^e siècle présentait un faux appareil de la fin du XIX^e siècle recouvrant des peintures murales de la fin du XV^e siècle. Quelques sondages, réalisés dans la nef et le chœur, ont révélé la présence de scènes religieuses empreintes d'un réalisme certain (fig. 146). On peut penser que ces peintures ont été réalisées par un artiste

26. GABORIT, 2002, p. 35.

27. À ce sujet, voir SECRET, 1959 et GABORIT, 1999.



Fig. 145. Église de Bourg-du-Bost, peinture murale. Vestiges de scènes hagiographiques à l'intérieur d'arcatures.



Fig. 146. Église de Saint-Méard-de-Drôme, peinture murale, vestiges situés dans la nef, état de 2001.



Fig. 147. Église de Bourg-des-Maisons, peinture murale. Situées dans le chœur, ces peintures souffrent de l'humidité.

sinon accompli, du moins expérimenté : le trait est sûr, le mouvement des personnages ample. Aujourd'hui dégagées et mises en valeur, ces réalisations sont le principal atout de l'édifice.

Les murs du chœur de l'église de Bourg-des-Maisons conservent des peintures figurant différents personnages religieux, dont saint Christophe et sainte Catherine. Le mur nord présente, sous un arc de décharge brisé, la sainte accompagnée des instruments de son supplice et saint Christophe portant l'enfant Jésus. Cette composition, bien qu'un peu grossière et « d'accent populaire », est empreinte de réalisme (fig. 147). L'ensemble subit les affres du temps et de l'humidité depuis de nombreuses années. La gamme chromatique est peu variée, allant du bistre au brun, en passant par le noir.

À la fin du XIX^e siècle, on a découvert des scènes religieuses du XV^e siècle peintes à la détrempe dans la chapelle nord de l'église de Cumond à Saint-Antoine-Cumond. Ces peintures représentaient notamment l'Arbre de Jessé, sur lequel on pouvait encore lire : « Jessé, Jéroboam et Ezéchiel²⁸ ». Dissimulées alors sous plusieurs couches de badigeon, elles n'ont malheureusement pas résisté au temps et, depuis, se sont effritées²⁹.

Si le Périgord présente quelques exemples de peintures murales du XVI^e siècle, notamment dans certaines chapelles castrales (château de la Roque à Meyrals, château de Beynac) et dans les églises, comme l'abbatiale de Cadouin ou l'église paroissiale de Saint-Julien-de-Lampon, il semblerait qu'elles fassent défaut dans le secteur qui nous intéresse.

28. CUMOND, 1878.

29. SEGRET, 1959, p. 162.

L'église de Saint-Just, édifiée au XII^e siècle et fortifiée au XV^e, abriterait des peintures du XVI^e siècle, aujourd'hui totalement recouvertes. Un inventaire de 1742 décrivait certaines des scènes représentées : ainsi « saint Pierre et saint Paul en peinture sur la muraille, aux deux côtés du tabernacle, [ainsi que] les portraits de saint Blaise et de saint François de Paule, en peinture sur la muraille » (*sic*) de chaque côté d'une niche³⁰. Cette description semble indiquer, encore une fois, le registre réservé aux scènes hagiographiques, dont la thématique était récurrente dans ces petites églises rurales.

Du XVII^e siècle en Périgord, on peut citer les peintures murales de Saint-Jean-de-Côle ou de Saint-Sulpice-d'Excideuil pour les plus remarquables. Concernant le val de Dronne, le siècle a laissé quelques exemples non négligeables ; ainsi l'église de Saint-Paul-Lizonne, dont la nef romane a été couverte d'un lambris entièrement décoré de peintures représentant la Trinité et une scène de l'Ascension (cf. fig. 40) complétées de l'inscription : « *Ad majorem Dei Gloriam [...] Paradol pinxit 1689* » (fig. 148). Il ressort généralement de ces compositions un côté quelque peu « rustique ». La provenance locale des ateliers de peintres semble confirmer cet aspect naïf rencontré dans les peintures étudiées. De plus, une même église a pu être ornée par différents artistes, des inégalités stylistiques pouvant apparaître sur une production et un édifice contemporains. Ces différences étaient encore notables il y a quelques décennies dans le Sarladais (chapelle du Cheylard à Saint-Geniès), où un atelier de peintres a exercé au XIV^e siècle.

Il convient également d'insister sur un bel ensemble décoratif du XVII^e siècle, situé à Agonac, découvert suite à une restauration au milieu du XX^e siècle. Les importants vestiges de polychromie, dissimulés sous plusieurs couches d'enduits, révèlent des bandes de damiers géométriques, des rinceaux et autres

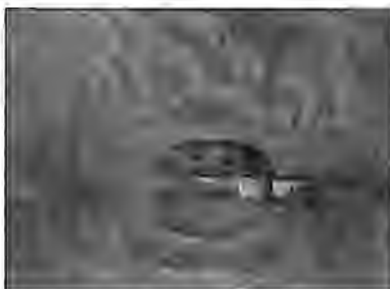


Fig. 148. Église de Saint-Paul-Lizonne, peinture sur lambris de couverture, détail du cartouche peint indiquant une inscription, la signature de l'artiste et la date de réalisation.



Fig. 149 et 150. Église d'Agonac, peinture murale, faux appareil et décors géométriques peints, intrados de l'arc triomphal et pendentifs.

30. SECRET, 1959, p. 175.

ornements végétaux associés à un faux appareil occupant les intrados des arcs, les pendentifs et la calotte des coupoles (fig. 149 et 150). La conception d'ensemble de l'ouvrage peint devait s'accorder au parti architectural général de l'édifice cultuel.

Le siècle suivant est peu représenté dans le secteur retenu ; seule une peinture murale couvrant le cul-de-four de l'église de Festalemps peut retenir notre attention (fig. 151). L'étude réalisée avant le dégagement complet de la scène, une *Assomption de la Vierge* alors recouverte d'un faux joint sur plâtre de la fin du XIX^e siècle, a révélé un décor de faux joints ocre-rouge, ainsi que des traces de peintures romanes, sans doute contemporaines de la construction de l'église³¹. Cet exemple indique que les peintures murales étaient piquées pour être recouvertes d'un enduit moderne au plâtre.

Au moment de la mise en place de l'inspection des Monuments historiques, c'est-à-dire dans les années 1830, une circulaire alerte les préfets sur les dégradations commises sur les églises, préjudiciables à leur qualité architecturale et archéologique. Sont critiquées les pratiques de badigeonnage, recouvrant d'anciennes peintures dans un souci de blancheur.

Si les badigeons successifs peuvent endommager les pigments des peintures murales, la disparition de bon nombre d'entre elles peut également être expliquée par une humidité trop importante. Ses effets néfastes sur les peintures peuvent être illustrés par l'ensemble peint de J.-E. Lafon, exécuté en 1880 dans une chapelle de l'église abbatiale de Brantôme. L'humidité ambiante, due au contact direct de la chapelle avec le substrat rocheux, a totalement effacé les peintures seulement vingt ans après leur réalisation³².

Enfin, et pour clore ce parcours pictural chronologique, le témoin le plus complet du XX^e siècle se situe dans la chapelle Notre-Dame-de-Pitié à Douchapt. Peintes par un certain Poujade en 1914, ces peintures murales très réalistes illustrent des scènes religieuses consacrées notamment à la Vierge (fig. 152).



Fig. 151. Église de Festalemps, peinture murale. Cette réalisation du XVIII^e siècle recouvre le cul-de-four de l'abside.



Fig. 152. Chapelle Notre-Dame-de-Pitié, Douchapt, peinture murale. Cette scène de l'Annonciation a été réalisée en 1914 par Poujade (la signature de l'artiste est présente en bas à droite).

31. Étude réalisée par C. Morin en 1989.

32. SECRÉT, 1959, p. 174.

X. Le nouveau style des églises au XIX^e siècle

1. Un siècle marqué par les reconstructions

À l'instar de la plupart des autres régions françaises, le Périgord a connu au XIX^e siècle un vaste mouvement de restauration, voire de constructions totales des églises paroissiales.

À l'échelle nationale, on peut dénombrer jusqu'à neuf mille édifices culturels érigés durant le XIX^e siècle, et ce, sur un total de trente mille huit-cents³³.

Une législation concernant les églises paroissiales va peu à peu se mettre en place et permettre, selon un barème établi par Viollet-le-Duc en 1853, la distribution de subventions dont le montant sera fixé en fonction du nombre d'habitants par commune. Nombre de ces dernières vont donc bénéficier de ces aides, comme à Saint-Martin-de-Ribérac où, en 1874, l'architecte Meunier, qui œuvra également à La Tour-Blanche en 1897, reconstruit toute la façade dans un style mélangeant les canons romans et gothiques (fig. 153). La flèche, datant de 1889, est l'œuvre d'Adolphe Cros-Puymartin, également présent à l'église de Bertric-Burée, notamment au clocher, construit sous sa direction en 1890 (cf. fig. 19).

Ce renouveau architectural est associé à l'arrivée d'une nouvelle génération d'architectes diplômés et formés à Paris. Ces derniers contribuent largement à la diffusion des pastiches médiévaux.

Dès le milieu du XIX^e siècle, sous l'impulsion du clergé, le style néo-gothique connaît un grand engouement dans les différentes régions françaises. Pour les élites religieuses de l'époque, ce style rappelle l'apogée du catholicisme.

Peu représenté sur le territoire étudié, le néo-gothique marque essentiellement l'église de La Roche-Chalais, avec ses voûtes quadripartites sur croisée d'ogives et son chevet polygonal (cf. fig. 52 et 98). Le Périgord, terre essentiellement romane, accueille le style qui lui est le mieux adapté, ainsi le néo-roman avec ses variantes dites « romano-byzantines³⁴ » et composites.

Cette période a également vu quelques reconstructions qui ont souvent été l'occasion pour les architectes d'associer néo-roman et néo-gothique à leurs réalisations.



Fig. 153. Église de Saint-Martin-de-Ribérac, vue d'ensemble. Façade et clocher ont été reconstruits dans la deuxième moitié du XIX^e siècle.

33. Sur le cadre législatif des églises paroissiales au XIX^e siècle, voir LEMAUD, 1993, p. 459-491.

34. Ce terme est impropre et ne recouvre aucune réalité historique ou géographique.

La municipalité, propriétaire de l'église depuis la Révolution, est à l'origine de la commande ; elle participe en grande partie à la dépense. Ces édifices culturels pris en compte alors s'inscrivent dans une logique de constructions publiques³⁵. Les architectes diocésains contrôlaient en théorie les projets des communes, mais le choix de l'architecte n'était pas défini pour autant.

Ainsi, nous avons rencontré quatre églises construites *a novo* au cours du XIX^e siècle, à savoir celles de Chapdeuil, Servanches, Tocane-Saint-Apre et La Roche-Chalais. À Ribérac, l'actuelle église paroissiale, néo-romane, de l'ancienne sous-préfecture est un exemple intéressant, du début du XX^e siècle, associant le plan massé autour d'une coupole montée sur tambour (fig. 154), des croisillons flanqués de chapelles rayonnantes semi-circulaires, et l'utilisation du béton. Le haut clocher, également en béton, joute l'ensemble. Imitation de celui de Saint-Front de Périgueux entrepris par Abadie, voire de celui de l'église d'Allemans construit en 1905, il se termine par un dôme conique reposant sur une série de colonnettes (fig. 155 et 156). Érigé de 1933 à 1934 par J. Lafillée, l'édifice est l'aboutissement d'une longue concertation des dirigeants de la commune qui, depuis la fin du XIX^e siècle, hésitent sur l'emplacement de l'église principale de Ribérac.

À Brantôme, les interventions de Paul Abadie sur le site abbatial ont alimenté le débat sur les abus des restaurations à cette époque. Au milieu du XIX^e siècle, l'église est fortement endommagée après avoir été laissée à l'abandon après la Révolution³⁶ : la toiture a disparu et plusieurs travées sont écroulées. C'est là que la restauration de l'abbaye est entreprise par Abadie fils. L'architecte fait démolir trois des quatre galeries du cloître pour ne conserver que la galerie attenante à la salle capitulaire et intervient sur le chevet de l'église.



Fig. 154. Église paroissiale de Ribérac. Coupole montée sur tambour, édifiée dans la première moitié du XX^e siècle.



Fig. 155. Église paroissiale de Ribérac, vue d'ensemble. À noter le clocher, imitation des réalisations d'Abadie à Saint-Front de Périgueux.



Fig. 156. Église d'Allemans, clocher. Pour comparaison, ce clocher a été édifié 20 ans avant celui de Ribérac.

35. De nombreuses mairies-écoles, ainsi que des palais de justice dans les villas, découlent de ce mouvement de grands chantiers publics.

36. L'église devient dépôt de mendicité départemental en 1812, pour être finalement rendue à la municipalité peu après.

Si les interventions des architectes du XIX^e siècle ont souvent été décriées, et ce jusqu'à une date récente, elles étaient somme toute nécessaires voire vitales. Il en était ainsi pour le site abbatial, destiné à la ruine sans les initiatives quelque peu personnelles d'Abadie.

Les restaurations entreprises sur les églises sont parfois telles qu'elles vont jusqu'à dénaturer les édifices religieux. Ces dérives concernent par exemple l'église de Saint-Antoine-Cumond, où un chantier de restauration débuté en 1897 sous la direction de l'architecte Rapine³⁷, puis sous celle de Dannery, entraîne la création en façade d'un « petit clocher » imitant celui de certaines églises fortifiées du Ribéracois (cf. fig. 101). Avec cet exemple, nous sommes loin des restaurations respectant la morphologie originelle de l'édifice.

Ces constructions, qui peuvent paraître aujourd'hui standardisées ou stéréotypées, ont rythmé les chantiers au XIX^e siècle. Les églises ainsi dotées de hauts clochers marquent encore les paysages et, par là même, les esprits. Dans la vallée de la Dronne, la plupart de ces églises empruntent les caractères formels du style roman. On retrouve des éléments significatifs de son répertoire, tels que l'arc en plein cintre, se substituant ainsi à l'arc brisé, la voûte en berceau ou la voûte d'arêtes remplaçant l'ogive.

2. La question des modèles

Né d'une demande des maîtres d'ouvrage, un besoin de modèles simples s'amorce au milieu du XIX^e siècle pour l'édification ou la restauration des églises paroissiales.

Ces modèles architecturaux sont fournis par les solutions formelles rencontrées lors d'une restauration puis reprise dans le cadre d'une construction. Ce sont généralement ces mêmes édifices retouchés qui inspirent d'autres constructions contemporaines. Malheureusement, la physionomie de ces églises est souvent semblable, et la systématisation qui découle de ces modèles, ajoutée à une certaine sécheresse dans le traitement des formes, donnent un côté artificiel aux édifices concernés. En réalité, l'architecte du XIX^e siècle n'invente pas, il ne crée pas de formes nouvelles mais se réfère simplement à ces modèles directement retranscrits.

Ainsi, un modèle d'édifice peut aisément être implanté tout en le simplifiant le cas échéant pour répondre aux nécessités cultuelles. De tels « types qui pourraient servir de guides aux constructeurs locaux³⁸ » ont vraisemblablement trouvé du succès en Périgord et dans la vallée de la Dronne.

37. H.-L. Rapine, architecte diocésain et architecte chargé des Monuments historiques de la Dordogne, œuvre également à l'église de Cercles, classée MH sur la liste de 1840, et de Grand-Brassac, classée MH en 1885.

38. A. de Baudot, cité par LAROCHE, 1988, p. 161.



Fig. 157 et 158, Églises de Verteillac et de Tocane-Saint-Apre. Les façades illustrent parfaitement, en plein XIX^e siècle, l'attrait pour le Moyen Âge.

Les clochers-porches du secteur étudié, diffusés par ces modèles d'églises alors en vogue, peuvent en témoigner. De morphologie stéréotypée, ils occupent ainsi la première travée des églises de La Tour-Blanche, Verteillac, Gout et bien d'autres (cf. fig. 63 et 64, fig. 157 et 158).

À cette époque, le patrimoine nécessite des mesures conservatoires de protection résultant des destructions révolutionnaires. Plus fondamentalement, la naissance des Monuments historiques, qui a pour corollaire ces mesures de protection, ouvre sur une véritable réflexion concernant le patrimoine et l'usage que l'on en fait. La restauration monumentale du XIX^e siècle ne peut être envisagée en dehors de l'appréciation que cette époque se faisait du patrimoine. En d'autres termes, les restaurations étaient effectuées en prenant en compte le désir des collectivités rurales d'affirmer leur identité locale. L'église paroissiale est alors envisagée comme l'édifice central d'un bourg, d'une commune, un lieu où l'on se réunit. Pour ces collectivités, elle symbolise toute une communauté.

3. La guerre des clochers

Le mouvement d'émancipation des campagnes françaises au XIX^e siècle trouve dans l'église paroissiale, et notamment dans son clocher, un vecteur identitaire de premier plan. C'est durant cette période que la population rurale défend le territoire paroissial qu'elle occupe, se réclamant d'une singularité religieuse et civile qui leur serait propre. Le clocher était, et est encore, considéré comme un signe d'appartenance à une communauté villageoise définie.

Cette revendication paroissiale s'inscrit donc dans l'intérêt croissant des reconstructions et restaurations d'églises. L'adoption des styles néo-gothique ou néo-roman invite les architectes, et par là même, les collectivités rurales, à construire des clochers de plus en plus hauts, dans un souci de « paraître » et de revendication identitaire. La généralisation des restaurations des édifices religieux au cours de ce siècle a entraîné une véritable compétition entre les communes.

Les clochers originels, pour la plupart romans, sont trapus et se voient progressivement remplacés par des constructions plus élancées. Ce phénomène est révélateur d'un désir ostentatoire collectif. On peut citer à titre d'exemple le clocher de l'église de Villeteureix, assis sur l'avant-chœur, supportant une flèche polygonale en maçonnerie et quatre lanternons. Sa hauteur totale équivaut quasiment à deux fois la hauteur du reste de l'édifice (fig. 159). Cette réalisation de la fin du XIX^e siècle a été entreprise en premier lieu par Bouillon, remplacé dans un second temps par Jules Mandin, qui œuvra également à Petit-Bersac, Creyssac, Verteillac et Bourdeilles. Cette dernière église, restaurée en 1885, voit l'ensemble de ses parties orientales repris (fig. 160). L'architecte entreprend la construction d'un avant-chœur à la place du chœur originel, agrandissant du même coup l'édifice.

Durant ce siècle, la restauration n'est pas uniquement le fait des architectes, mais également de l'opinion publique, nous venons de le voir. La pression sociale, politique ou religieuse influence le parti utilisé dans la



Fig. 159. Église de Villeteureix, vue d'ensemble. La réédification des clochers, au XIX^e siècle, est révélatrice d'un caractère ostentatoire local.



Fig. 160. Église de Bourdeilles, vue d'ensemble. Chœur et clocher sont du XIX^e siècle.

restauration. Le déroulement des travaux, facilités par les dons et souscriptions du public ou de l'évêché, résulte de l'« esprit de clocher » local. La conception et la réalisation de ces restaurations dépendent directement de la société locale. En réalité, la quasi-totalité des clochers d'églises ont tiré bénéfice, au cours du XIX^e siècle, de l'orgueil des puissants, notamment représentés par la bourgeoisie locale, souhaitant surenchérir sur la hauteur des édifices. L'architecture est en quelque sorte utilisée pour mettre en scène la bourgeoisie présente et justifier sa présence dans le siècle.

Conclusion

Cette enquête d'inventaire, au terme d'un parcours historique débutant au XII^e et s'achevant au début du XX^e siècle, a tenté de révéler que l'architecture religieuse du val de Dronne, proche géographiquement des terres charentaises et limousines, a logiquement profité de leur influence. On peut d'ailleurs rappeler que le Périgord n'a sans doute pas abrité de foyer artistique majeur, si l'on en croit la production picturale et sculpturale rencontrée dans la majorité des églises paroissiales.

Sur les chantiers locaux, l'intervention des maîtres maçons était vraisemblablement guidée et facilitée par des modèles antérieurs, diffusés au cours des XII^e et XIII^e siècles. Leur copie était chose commune lors de la construction d'édifices monumentaux. Cette fidélité aux modèles, entretenue par les constructeurs, a engendré des édifices religieux pouvant se définir par l'utilisation d'« un système de références qu'il serait anachronique de qualifier d'archaïque ou conservateur ».

Si l'on connaît les conditions dans lesquelles le mouvement des grandes constructions eut lieu, il semble plus délicat de préciser avec certitude comment et à quelle époque se sont opérées les mutations et glissements d'un style à un autre, comme le passage du roman au gothique. Peut-on parler d'une quelconque résistance à un art gothique affirmé ? En effet, en val de Dronne, on ne peut signaler d'éléments gothiques - pourtant aisément transposables dans les réseaux de fenêtres ou dans les feuillages de chapiteaux - avant un XIII^e siècle avancé. Dans la plupart des églises rurales locales, il convient de se méfier des profils adoptés, notamment dans les arcs, car il s'agit souvent de permanences. Une moulure torique de la fin de l'époque romane, par exemple, peut avoir été réalisée alors que le gothique était déjà bien établi dans la région.

Cette question des permanences constitue l'un des axes de recherche à privilégier dans le cadre d'une autre étude, au même titre que celle de l'ampleur de la diffusion des influences artistiques des régions limitrophes à la Dordogne.

On peut donc considérer le Périgord comme un lieu d'expérimentation pour les bâtisseurs médiévaux. Les églises du val de Dronne témoignent de

cette confrontation et de l'interprétation originale de modèles répondant aux traditions et aux nouvelles formules. On le voit notamment avec le succès qu'a connu la coupole.

Dans le cadre d'une étude d'inventaire plus importante, on aurait l'opportunité de pousser la réflexion plus avant afin d'envisager l'église - édifice central du finage paroissial - comme un outil pour la compréhension de la géographie humaine médiévale. L'histoire de la structuration du sol et de l'encadrement des populations rurales n'en serait que renouvelée et réactualisée.

L. B.

Sources et bibliographie générale

Sources archivistiques

Archives départementales de la Dordogne : série 12 O (archives communales).

Documents figurés

- Carte de Belleyrne : planches 8, 9, 13, 14 et 15
- Carte géométrique de la France dite carte de Cassini

Bibliographie

- ANDRAULT-SCHMITT (C.), *Limousin gothique*, Paris, éd. Picard 1997.
- ANDRAULT-SCHMITT (C.), « L'église abbatiale de Brantôme (Saint-Pierre et Saint-Sicaire) », *Monuments en Périgord, Congrès Archéologique de France*, 156^e session, Périgord, 1997, Paris, éd. Société française d'archéologie, 1999, p. 143-160.
- AUDIERNE (abbé), « Notre-Dame de Vanxains », *Bulletin monumental*, t. I, 1834, p. 200.
- BOUTRY (P.), « Le clocher », in *Les lieux de mémoire* (sous la dir. de P. Nora), t. III, Paris, éd. Quarto Gallimard, 1997, p. 3081-3107.
- CABRERO-RAVEL (L.), « L'église Saint-Martin d'Agonac », *Monuments en Périgord, Congrès Archéologique de France*, 156^e session, Périgord, 1997, Paris, éd. Société française d'archéologie, 1999, p. 95-104.
- CARLES (R.-P.), *Dictionnaire des paroisses du Périgord*, Bayac, éd. du Roc de Bourzac, (1884) rééd. 1986.
- CHAPELOT (J.), FOSSIER (R.), *Le village et la maison au Moyen Âge*, Paris, éd. Hachette, 1980.
- CHASTEL (A.) (sous la direction de), « L'église et le château. X^e-XVIII^e siècle », *Les cahiers de Commarque*, Bordeaux, éd. Sud Ouest, 1988.
- CHASTEL (A.), *L'art français. Pré-Moyen Âge. Moyen Âge*, Paris, 1993.
- CHATELAIN (A.), *Patrimoine rural, reflet des terroirs*, Paris, éd. REMPART, 1998.
- CHEVÉ (J.), *Au pays des mille châteaux. La noblesse du Périgord*, Paris, éd. Perrin, 1998.
- Congrès Archéologique de France*, Périgueux, 1859.
- Congrès Archéologique de France*, XC^e session, Périgueux, 1927.

- CONNANGLE (A.), « Églises fortifiées du Périgord », *Le Festin*, n° 44, 2003, p. 55-61.
- CORVISIER (C.), « Grand-Brassac : église Saint-Paul-Saint-Pierre », *Monuments en Périgord, Congrès Archéologique de France*, 156^e session, Périgord, 1997, Paris, éd. Société française d'archéologie, 1999, p. 361-364.
- CUMOND (comte de), « Église de Cumond », *BSHAP*, t. V, 1878, p. 111-116.
- DAINVILLE (F. de), *La carte de la Guyenne par Belleyne*, Bordeaux, éd. Delmas, 1957.
- DELAPLACE (C.) (sous la dir. de), « Aux origines de la paroisse en Gaule méridionale (IV^e-IX^e siècles) », *Actes du colloque international des 21-23 mars 2003 à Toulouse*, Paris, 2005.
- DELLUC (B. et G.), « À propos de quelques coupoles atypiques du Périgord », *BSHAP*, t. CXXVI, 1999, p. 234-235.
- DELLUC (B. et G.), *Léo Drouyn en Dordogne 1845-1851*, Périgueux, éd. SHAP, 2001.
- DESSALLES (L.), *Histoire du Périgord*, t. I à III, Périgueux, éd. Libro Liber, (1886) rééd. 1997.
- DOUX (C.), « Étude sur l'origine et l'évolution de l'habitat dispersé dans le bassin de l'Isle entre Beaulieu et Mussidan », *BSHAP*, t. CXXIV, 1997, p. 601-619.
- DUJARRIC-DESCOMBES (A.), « Notice sur l'église du Grand-Brassac », *BSHAP*, t. III, 1876, p. 44-49.
- DUJARRIC-DESCOMBES (A.), « L'église de Lisle en Périgord avant la Révolution », *BSHAP*, t. IV, 1877, p. 259-268.
- DUJARRIC-DESCOMBES (A.), « Documents inédits sur Tocane-Saint-Apre », *BSHAP*, t. XI, 1884, p. 249-263.
- DUMAS (J.), « Les dîmes à Ribérac », *BSHAP*, t. LXXX, 1953, p. 177-185.
- DURLIAT (M.), *L'art roman*, Paris, éd. Mazenod, 1982.
- DURLIAT (M.), *Des barbares à l'an mil*, Paris, éd. Mazenod, 1985.
- DUSOLIER (E.), « Le prieuré du Chalard de Ribérac », *BSHAP*, t. XLIX, 1922, p. 94-108.
- DUSOLIER (E.), « Notre-Dame-de-Ribérac, la collégiale et les chanoines », *BSHAP*, t. XLIX, 1922, p. 269-288 et p. 305-320.
- DUSOLIER (E.), « L'église et la paroisse de Faye », *BSHAP*, t. LXIV, 1937, p. 352-363.
- DUSOLIER (E.), *Écrits sur l'histoire de Ribérac*, 2 tomes, Bayac, éd. du Roc de Bourzac, 1989.
- ERLANDE-BRANDENBURG (A.), MÉREL-BRANDENBURG (A.-B.), *Histoire de l'architecture française. Du Moyen Âge à la Renaissance, IV^e siècle-début XVI^e siècle*, Paris, éd. du Patrimoine, 2003.
- FARAVEL (S.), « Bilan des recherches sur les origines de la paroisse en Aquitaine (IV^e-X^e siècle) », *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale (IV^e-IX^e siècles)*, *Actes du colloque international tenu les 21 et 22 mars 2003 à Toulouse*, Paris, 2005, p. 150-158.
- FARNIER (abbé), *Histoire de Lisle*, Bayac, éd. du Roc de Bourzac, 1986.
- FARNIER (abbé), *Autour de l'abbaye de Ligeux*, t. 1, (1931) rééd. 2003.
- FAYOLLE (marquis de), « Notes sur l'église de Saint-Médard de Dronne », *BSHAP*, t. XV, 1888, p. 55-63.
- FAYOLLE (marquis de), « L'église de Montagrier », *Congrès archéologique de France*, 1927, p. 383-391.
- FAYOLLE (marquis de), « L'église de Paussac », *Congrès archéologique de France*, 1927, p. 375-382.

- FAYOLLE (marquis de), « Monographie de l'église de Grand-Brassac », *Congrès archéologique de France*, 1927, p. 363-375.
- GABORIT (M.), « Aspects de la peinture murale médiévale en Périgord », *Monuments en Périgord, Congrès archéologique de France*, 156^e session, Périgord, 1997, Paris, éd. Société française d'archéologie, 1999, p. 83-93.
- GABORIT (M.), *Des hystoires et des couleurs*, Bordeaux, éd. Confluences, 2002.
- GAILLARD (A.), *Historique de l'église de Saint-Méard-de-Drôme*, document dactylographié, C.R.M.H., s. l. n. d.
- GAILLARD (H.), *Carte archéologique de la Gaule : La Dordogne*, Paris, éd. ministère de la Culture, 1997.
- GARDELLES (J.), *Aquitaine gothique*, Paris, éd. Picard, 1992.
- GOURGUES (A. de), *La Dordogne, Dictionnaire topographique du département*, Monographies des villes et villages de France, Res Universis, 1873, Paris, rééd. 1992.
- GRILLON (L.) et REVIRIEGO (B.), *Le cartulaire de l'abbaye Notre-Dame de Chancelade*, 2 tomes, Périgueux, éd. Archives départementales de la Dordogne, coll. Archives en Dordogne, 2000.
- HIGOUNET-NADAL (A.), « La bastide comtale de Tocane », *BSHAP*, t. CII, 1975, p. 134-141.
- HIGOUNET-NADAL (A.), « Le Périgord dans le grand cartulaire de La Sauve Majeure », *BSHAP*, t. CXXV, 1998, p. 57-66.
- HORVAT (F.) et PASTOUREAU (M.), *Figures romanes*, Evreux, 2001.
- HOURLIET (T.), *Les églises fortifiées de Dordogne*, Niort, éd. Patrimoines médias, 1997.
- IGNACE (J.-C.), « Les dépendances ecclésiastiques de Saint-Géraud d'Aurillac dans l'ancien diocèse de Périgueux », *BSHAP*, t. CXVI, 1989, p. 31-38.
- IGNACE (J.-C.), « Les paroisses consacrées à saint Martin en Dordogne », *BSHAP*, t. CXIX, 1992, p. 221-231.
- IGNACE (J.-C.), « Saint-Cybard, ermite d'Angoulême et le Périgord », *BSHAP*, t. CXXII, 1995, p. 67-75.
- IGNACE (J.-C.), « Les prieurés bénédictins et la mise en valeur des terres en Périgord aux XI^e et XII^e siècles », in *Le Périgord roman*, t. I, éd. Reflets du Périgord, 1996, p. 71-83.
- IGNACE (J.-C.), « Les dépendances monastiques étrangères dans l'ancien diocèse de Périgueux », *BSHAP*, t. CXXVI, 1999, p. 241-262.
- LABORIE (Y.), *Histoire du Périgord*, Périgueux, 2000.
- LAROCHE (C.), *Paul Abadie, architecte, 1812-1884*, Paris, 1988.
- LA VILLE (A. de), « ZPPAUP de Brantôme », *Patrimoine du Périgord*, Périgueux, 1993.
- LE NAIL (F.), « Les clochers-murs en Périgord », in *Vieilles églises en Périgord*, n° 3, Le Bugue, éd. PLB, 1993.
- LENIAUD (J.-M.), *Les cathédrales au XIX^e siècle*, Paris, éd. Economica-CNMHS, 1993.
- LONCAN (B.), *La sculpture romane dans la région de Ribérac*, T.E.R., Université de Bordeaux III, 1973.
- LOYER (F.), *Histoire de l'architecture française. De la Révolution à nos jours*, Paris, éd. du Patrimoine, 1999.
- MARTY (C.), *Les campagnes du Périgord*, Bordeaux, éd. PUB, 1993.

- « Millevaches en Limousin. Architectures du plateau et de ses abords », *Cahiers de l'Inventaire*, 9, Ministère de la Culture, *Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, Région du Limousin*, Association Patrimoine-Inventaire-Limousin, 1987.
- MONTEIL (X. de), « Des anciens droits de banc et de sépulture », *BSHAP*, t. LV, 1928, p. 181-189.
- MONTEIL (X. de), « Le prieuré de Fontaines en Périgord », *BSHAP*, t. LXI, 1934, p. 117-131.
- PAYEN (É), « Nos toits dessinent le paysage », *Le journal du Périgord*, n° 9, juin 1991, p. 2-15.
- PHILIPPE (M.), *Étude des peintures murales de la nef, des chapelles, de la sacristie et du corridor menant à la sacristie (église de Saint-Paul-Lizonne)*, document dactylographié, s. l. n. d.
- POMMARÈDE (P.), *Le Périgord oublié*, Périgueux, éd. Fanlac, 1977.
- POMMARÈDE (P.), *Tocane et Saint-Apre oubliés*, t. I, Périgueux, éd. Fanlac, 1987.
- POMMARÈDE (P.), *Tocane et Saint-Apre oubliés*, t. II, Saint-Apre, Périgueux, éd. Fanlac, 1996.
- POMMARÈDE (P.), *Le Périgord des églises et des chapelles oubliées*, t. II, Périgueux, éd. Pilote 24 édition, 2004.
- PRIEUR (C.), « La chapelle Notre-Dame de Douchapt », *BSHAP*, t. XXII, 1895, p. 75-80.
- RANOUX (P.), *Atlas de la Dordogne-Périgord*, Montrem, éd. chez l'auteur, 1996.
- ROUMÉJOUX (A. de), « Excursion dans le Ribéraçois », *BSHAP*, t. XVII, 1890, p. 389-390.
- ROUX (J.), « Visite canonique du diocèse de Périgueux en 1688 », *BSHAP*, t. LV, 1928.
- SADOUILLET-PERRIN (A.) et MANDON (G.), *Pèlerinages en Périgord. Le culte de Marie et des saints*, Périgueux, éd. Fanlac, 1985.
- SAINT JEAN VITUS (B.) et SEILLER (M.), « La construction de bois », in *Cent maisons médiévales en France*, Paris, éd. CNRS, 1998, p. 69-85.
- SAINT-SAUD (comte de), « Églises du Périgord dépendant d'abbayes étrangères », *BSHAP*, t. XLVIII, 1921, p. 177-189.
- SECRET (J.), « Brantôme et sa région », in *La France historique et pittoresque*, Paris, éd. Floury, 1948.
- SECRET (J.), *Les églises du Ribéraçois*, Périgueux, éd. Fontas, 1958.
- SECRET (J.), « L'inventaire des peintures murales en Périgord », *BSHAP*, t. LXXXVI, 1959, p. 156-182.
- SECRET (J.), *Périgord roman*, La Pierre-Qui-Vire, éd. Zodiaque, 1968.
- SECRET (J.), « Églises et chapelles périgourdines disparues d'après la carte de Belleyme », *BSHAP*, t. XCVI, 1969, p. 75-89 et p. 107-115.
- SECRET (J.), *Périgord roman*, La Pierre-Qui-Vire, éd. Zodiaque, 1979.
- TIERCHANT (H.), « Églises romanes en Ribéraçois », *Journal du Périgord*, n° 5, SEPP, Tours, 1990, p. 23-36.
- VERNEILH (F. de), *L'architecture byzantine en France, Saint-Front de Périgueux et les églises à coupoles de l'Aquitaine*, Paris, éd. Didron, 1851.

Pierre Gratiolet (1815-1865) et les grands zoologistes du Périgord

1^{re} partie

par Jean-Loup d'HONDT *

Pierre Gratiolet n'était pas lui-même natif de la Dordogne, mais frontalier, puisqu'il vit le jour à Sainte-Foy-la-Grande, ville de Gironde (qui fut d'ailleurs temporairement rattachée à la Dordogne durant la seconde guerre mondiale) située juste à quelques centaines de mètres de la limite administrative des deux départements ; sa mère était en revanche une authentique Périgordine. Néanmoins, il nous a paru légitime d'évoquer ici, un an après 2009, la mémoire de cet universitaire qui fut au XIX^e siècle le plus illustre des zoologistes institutionnels originaires de notre région, comme le fut pour le XX^e le regretté Pierre-Paul Grassé.

Pourquoi évoquer l'année 2009 ? En raison de l'importance, pour les zoologistes, de cette année riche en commémorations et qui restera pour plusieurs générations de chercheurs et d'historiens des sciences « l'année Lamarck-Darwin ». L'an 2009 correspondait en effet simultanément à deux célébrations qui donnèrent lieu à différentes manifestations en France et à l'étranger. La première est celle du 150^e anniversaire de la publication (1859)

* Directeur de recherche honoraire au CNRS, président de la Société zoologique de France, ancien président de la section des Sciences et d'Histoire des Sciences du CTHS.

de *L'origine des espèces*, ouvrage fondamental dans lequel le Britannique Charles Darwin (1809-1889) proposa sa théorie de l'évolution et de la sélection naturelle ; cette théorie, sur laquelle reposent les travaux actuels en matière d'évolution et de phylogénie, était inspirée en partie des idées du Français Jean-Baptiste Monet de Lamarck (1764-1829), lui-même créateur de celle du Transformisme, et que Darwin avait enrichies de ses propres expériences et réflexions. Or c'est en 1809, année de naissance de Darwin, que Lamarck, auquel il est également rendu hommage en cette année 2009, avait précisément publié sa *Philosophie zoologique*, manuel dans lequel il établissait les bases de la science zoologique, ses fondements pratiques et méthodologiques, ainsi que les principes et les conceptions qui devaient guider le travail des praticiens de la zoologie, et sur lesquels ils se fondent toujours.

C'est pour célébrer ces trois événements corrélés, le cent-cinquantième d'une théorie et le bicentenaire à la fois d'une naissance et de l'édition d'un ouvrage majeur, que les zoologistes français ont été invités par la communauté scientifique internationale à organiser à Paris en août 2008, avec quelques mois d'avance, le XX^e congrès international de zoologie. Ce XX^e congrès, qui a réuni 470 participants (sur 600 pré-inscrits), était par ailleurs le troisième à s'être tenu en France depuis le congrès fondateur de 1889 et celui du renouveau de la zoologie en 1948 après la seconde guerre mondiale. La France est ainsi à ce jour le seul pays au monde à avoir organisé trois congrès internationaux de zoologie, et ce fut chaque fois qu'il s'est agi de marquer un événement important dans l'histoire de cette discipline. Dans les trois cas, ce fut l'occasion de rendre hommage à la mémoire du prestigieux fondateur de ces manifestations scientifiques, Raphaël Blanchard (1857-1919). Ce zoologiste et parasitologue, professeur à la faculté de médecine de Paris et spécialiste renommé des sangsues (ou Hirudinées), est connu pour avoir été à l'époque le savant français titulaire du plus grand nombre de décorations nationales et internationales.

Il nous a paru légitime d'associer le Périgord au double événement mondial fêté en 2009 par la communauté des zoologistes en commémorant aussi à cette occasion le souvenir des grands zoologistes périgordins, qu'ils soient originaires ou natifs du Périgord et qu'ils l'aient parfois quitté pour des impératifs de carrière professionnelle, comme ceux qui sont nés dans d'autres régions de notre pays et qui se sont fixés en Dordogne, dans certains cas dans le cadre de leurs activités scientifiques institutionnelles. Aussi, dans la première partie de ce travail, rendrons-nous hommage à leur doyen, Pierre Gratiolet, qui fut indiscutablement l'une des gloires de la zoologie française à son époque, mais qui est à présent malheureusement presque oublié du fait de sa disparition prématurée et en pleine activité scientifique. Gratiolet est en effet décédé alors que la qualité et la portée de ses travaux scientifiques venaient juste de lui

permettre d'obtenir une chaire universitaire prestigieuse, celle de zoologie et d'anatomie comparée de la Sorbonne, ce qui lui offrait l'opportunité de développer avec éclat ses domaines de recherche privilégiés et de faire école en créant sa propre équipe de chercheurs. Depuis lors, le temps a fait son œuvre et ses travaux scientifiques, qui se situent chronologiquement entre l'essor du Lamarckisme et celui du Darwinisme, sont sortis des mémoires.

Cet hommage dédié à Pierre Gratiolet était d'autant plus justifié qu'il fut l'un des rares zoologistes provinciaux du XVIII^e et du début du XIX^e siècles qui soient montés à Paris pour y faire carrière et finir par y occuper un poste enviable dans l'enseignement supérieur ou une haute fonction dans la hiérarchie universitaire ; mais sans doute est-il aussi l'un de ceux que la postérité a le plus oubliés. Les noms des autres restent connus de tous : ceux de Georges-Louis Leclerc de Buffon (1707-1788) né à Montbard où il rédigea d'ailleurs une grande partie de son *Histoire Naturelle* et de ses collaborateurs et continuateurs qui, comme lui, devinrent professeurs au Muséum : Louis Daubenton (1716-1800), natif également de Montbard et qui fut le premier directeur du Muséum national d'histoire naturelle nommé par la Convention en 1793, Jean-Baptiste Monet de Lamarck (1744-1829) né à Bazentin-le-Petit (Somme), Bernard de la Ville de Lapeyrou (1756-1825) à Agen, Pierre-André Latreille (1762-1833) à Brive-la-Gaillarde, Jean-Georges Duvernoy (1777-1855) né à Montbéliard, Henry-Marie Ducrotay de Blainville (1778-1850) natif d'Arques (Pas-de-Calais), Alcide d'Orbigny (1802-1857) de Couéron (Loire-Atlantique), Armand de Quatrefages (1810-1892) de Berthezène (Gard), Henri de Lacaze-Duthiers (1821-1901) de Montpezat-du-Quercy (Haute-Garonne), sans oublier Henri Milne Edwards (1800-1885) qui vit le jour en Belgique (Bruges). Jean-François Félix Lamouroux (1779-1827), natif d'Agen, fit exception à cette règle en se faisant attribuer une chaire à l'université de Caen ; mais peut-être est-ce en raison de l'hostilité que lui vouait le prestigieux et influent Lamarck, qui avait indéniablement reconnu un rival potentiel dans ce jeune et brillant chercheur de 35 ans son cadet.

En ce triple anniversaire évoqué ci-dessus, il était légitime de rappeler, et ce sera l'objet de la deuxième partie de ce texte, le souvenir des autres illustres zoologistes du Périgord, contemporains ou plus anciens, qui nous ont quittés ; leur liste ne se limite en effet pas au seul nom de Pierre-Paul Grassé, même s'il est indiscutablement et très justement le plus connu d'entre eux. Nous nous limiterons ici aux plus renommés d'entre eux, natifs de la Dordogne ou venus d'ailleurs et fixés durablement en Périgord. Mais il convient de ne pas oublier que la science zoologique n'est pas seulement l'apanage des scientifiques professionnels, mais qu'elle découle largement aussi des résultats obtenus avec plus de discrétion par de nombreux chercheurs amateurs, sur lesquels nous ne disposons parfois que de peu d'informations biographiques, mais qui ont pu être d'excellents connaisseurs d'un groupe zoologique donné

ou de la biodiversité d'une région. Il faut alors regretter que bien souvent le patrimoine de connaissances qu'ils avaient accumulé ait disparu avec eux ; ce fut par exemple le cas de l'excellent entomologiste amateur Michel Lavit, chef d'entreprise et propriétaire d'un magasin réputé de maroquinerie rue Sainte-Catherine à Bordeaux, spécialiste des coléoptères carabiques aquitains dans les années 1960-1975, qui avait effectué nombre de récoltes d'insectes en Dordogne, et qui disparût prématurément sans avoir encore beaucoup publié.

I. L'œuvre et la carrière de Pierre Gratiolet

1. Rappel biographique



Fig. 1. Pierre Gratiolet (avec l'aimable autorisation de la bibliothèque centrale du Muséum national d'histoire naturelle, cop. MNHN Paris 2009).

Pierre-Louis Gratiolet (fig. 1) vit le jour à Sainte-Foy-la-Grande (Gironde) le 5 juillet 1815 (fig. 2). Son père, Pierre-Augustin Gratiolet, docteur en médecine, catholique et royaliste, était conseiller municipal de Sainte-Foy et fut, le 14 avril 1814, délégué à Bordeaux auprès du duc d'Angoulême pour officialiser l'adhésion de la cité à la monarchie restaurée ; il s'installa à Bordeaux en 1820 suite aux difficultés que lui occasionnèrent sur place ses engagements idéologiques. Sa mère, née Charlotte Fany Sciorac, issue de la noblesse périgordine, était une femme intelligente, douce, affable, à la conversation souvent mélancolique ; nous n'avons pas pu vérifier si elle appartenait à la lignée des Sciorac de Razac, ou apparentée au capitaine du Génie en garnison à Belfort en 1789, Levé de Sciorac.

Pierre Gratiolet suivit d'abord un enseignement décerné par les Jésuites, avant de poursuivre sa formation dans un établissement privé de Bordeaux. Il prépara ensuite le baccalauréat au collège Stanislas à Paris, où sa mère l'accompagna durant ses premières années d'études, et l'obtint en 1833. Fidèle à la tradition familiale, il entreprit ensuite des études médicales à la faculté de médecine de Paris où il devint interne en 1839 et soutint sa thèse en 1845. Il fit à cette époque la connaissance d'Étienne Parisot, secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine, au contact duquel il développa sa réflexion et son sens didactique. Mais dès 1842 il avait décidé de renoncer à l'exercice de la médecine et de faire carrière dans les sciences naturelles en mettant à profit la compétence qu'il avait déjà acquise dans les milieux médicaux, en particulier sa pratique de l'anatomie.

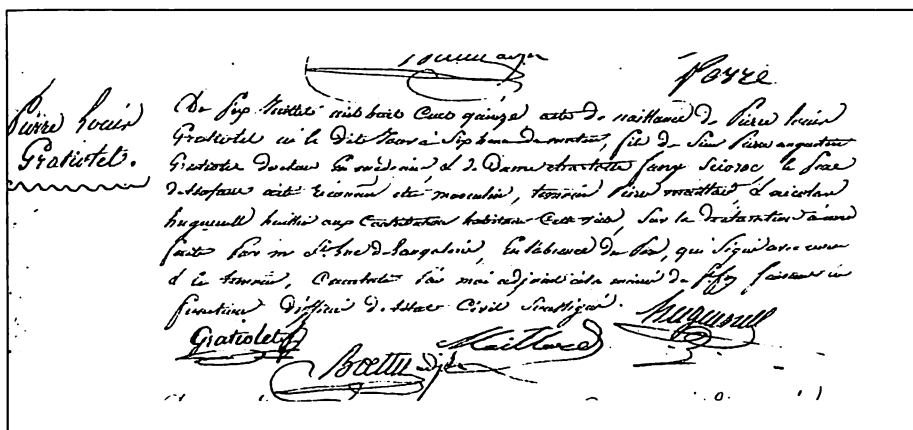


Fig. 2. Fac-similé de l'extrait de naissance de Pierre Gratiolet.

Surtout intéressé par l'anatomie comparée, Gratiolet fut recommandé par ses maîtres à trois de ses aînés, parmi les plus éminents zoologistes de l'époque, par ailleurs tous anatomistes, excellents observateurs, rompus à l'art de la dissection et de l'observation tant en laboratoire que sur le terrain, et également en poste au Muséum et parfois simultanément (Blainville) professeur à la Sorbonne : Marie-Henry Ducrotay de Blainville, médecin et naturaliste très actif, lui-même élève puis suppléant du fondateur de ces deux disciplines scientifiques que sont l'anatomie comparée et la paléontologie, Georges Cuvier (1769-1832) ; Lamarck déjà cité ; et l'herpétologue André-Marie Constant Duméril (1774-1860), spécialiste du développement embryonnaire et du squelette des amphibiens. Sans doute Gratiolet rencontra-t-il également la quatrième autre grande personnalité parisienne de la zoologie de l'époque, Étienne Geoffroy Saint-Hilaire (1772-1844), héros de la campagne d'Égypte organisée à l'initiative de Napoléon Bonaparte.

À propos de Blainville, peut-être convient-il de rappeler ici que lors de son départ en retraite, il avait soutenu les candidatures de ses élèves Henri Hollard (1801-1866) pour lui succéder dans sa chaire à la Sorbonne et Pierre Gratiolet pour le remplacer comme professeur au Muséum. En fait, à la suite d'intrigues et de ces luttes pour le pouvoir si coutumières dans le milieu universitaire, ces deux postes furent respectivement attribués à l'anatomiste Louis Duvernoy (1777-1855), cousin de Cuvier, et à un autre anatomiste et tératologue, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire (1805-1861), fils d'Étienne. Quelques jours plus tard, meurtri, atterré et exaspéré par ces nominations qu'il désapprouvait, Blainville, qui était parti en Normandie par le chemin de fer afin de rendre visite à des parents, fut victime d'une crise cardiaque dans le wagon où il avait pris place ; c'est son élève préféré, Pierre Gratiolet, qui se déplaça alors pour ramener son cercueil et l'accompagner jusqu'au Muséum, là où Blainville bénéficiait d'un logement de fonction.

Le souvenir d'Henri Hollard (1801-1866), auquel il est fait allusion dans l'alinéa précédent, et qu'il ne faut pas confondre avec François Hollard (Suisse, professeur à l'Université de Lausanne, qui soutint une thèse de doctorat de zoologie à Paris en 1864) est probablement encore plus estompé de nos jours que celui de Gratiolet. Nous rappellerons brièvement qu'il fut docteur en médecine devant un jury présidé par Duméril, et en sciences (sur les Actinies) en 1848 sous la direction de Blainville, dont il fut le suppléant à la faculté des sciences de Paris à la demande de celui-ci. Après le décès soudain de son maître, il lui fut demandé d'achever durant la fin de l'année universitaire le cours qu'il professait et il assura de fait cet enseignement pendant deux ans. En 1829-1830, il avait été autorisé par Blainville à publier le cours de physiologie générale que celui-ci décernait. Ses premières publications scientifiques remontent à 1824 ; dès 1827, il devenait l'un des principaux auteurs du *Journal du progrès des sciences médicales* dont il avait été l'un des co-fondateurs. Pendant deux ans, il fut aussi à la faculté des sciences de Neuchâtel le suppléant de Louis Agassiz (1807-1873), avant que celui-ci n'émigre outre-Atlantique et ne devienne le futur fondateur de la zoologie aux États-Unis. Ses cours portaient sur l'anatomie générale et comparée, ainsi que sur la zoologie générale. Hollard fut ensuite nommé professeur titulaire à la faculté des sciences de Poitiers dès sa fondation en 1855. Nous lui devons entre autres des manuels d'enseignement universitaire (*Manuel d'anatomie générale*, 1827 ; *Nouveaux éléments de zoologie*, 1834 ; *Précis d'anatomie comparée et tableaux de l'organisation étudiée dans la série animale*, 1835), 6 notes sur les Cnidaires (1 sur les méduses, 5 sur les Actinies dont il a étudié le cloisonnement progressif de la cavité viscérale) et plusieurs sur l'anatomie des poissons (Balistes, *Ostracion*).

En 1844, Gratiolet avait été recruté comme préparateur dans le laboratoire d'anatomie comparée placé sous la direction de Blainville, aux appointements de 900 F ; il conserva ce poste jusqu'en 1850. Son maître l'appréciait tant qu'il lui demanda de le suppléer dans ses enseignements. Après sa candidature infructueuse à la succession de celui-ci, il fut nommé en 1852 aide-naturaliste sous les ordres de son heureux rival, Duvernoy, à l'occasion du départ et en remplacement du précédent titulaire de cette charge, Emmanuel Rousseau (1788-1868), aux appointements de 1 800 F. Il remplit cette fonction jusqu'à sa nomination en 1862 comme professeur de zoologie et anatomie comparée à la Sorbonne (avant même la soutenance de sa thèse de sciences naturelles, soutenue en 1862) en qualité de successeur d'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire prématurément décédé¹.

Gratiolet avait déjà lui-même, peu avant son départ du Muséum et trois ans avant la crise d'apoplexie qui devait l'emporter, connu de premiers

1. BROCA, 1865 ; ALIX, 1866.

problèmes de santé, mais ces signes avant-coureurs ne l'avaient en rien incité à réduire ses activités. L'après-midi du 15 février 1865, il fut victime dans son laboratoire à la Sorbonne d'un grave malaise caractérisé par des vertiges, des éblouissements, une relative aphasie et une paralysie partielle ; ayant diagnostiqué en sa qualité de médecin et en pleine conscience la gravité de son état, il se fit raccompagner à son domicile où il consacra ses dernières heures à prodiguer d'ultimes recommandations à son épouse depuis 1854, née Caroline Schoessing, et à ses trois enfants, avant de fermer les yeux dans les premières heures de la matinée. Ses obsèques furent célébrées à Saint-Étienne du Mont en présence d'une foule considérable, émue de la disparition aussi subite qu'inattendue de celui qui était alors l'une des figures scientifiques nationales des plus illustres. La chaire qu'il avait brièvement occupée, redevenue à nouveau vacante, fut d'abord attribuée à Paul Gervais (1810-1879) qui ne la garda que quatre ans, le temps de se faire nommer dans celle plus prestigieuse d'anatomie comparée au Muséum, puis au Lotois et Périgordin d'adoption Henri de Lacaze-Duthiers. Celui-ci était alors également depuis quatre ans professeur au Muséum national d'histoire naturelle ; nous lui avons consacré de précédentes études biographiques, dont deux ont été publiées dans le *Bulletin de la SHAP*². Lacaze-Duthiers restera en fonction à la Sorbonne beaucoup plus longtemps que ses deux prédécesseurs, pendant près de 33 ans, soit de 1869 à sa mort en 1901, alors qu'il s'apprêtait enfin à prendre une retraite bien méritée à l'âge de 80 ans.

Pierre Gratiolet était un homme à la silhouette massive, trapu, portant une barbe fournie de plus en plus longue au fil des ans. De caractère indépendant, hautement érudit, excellent orateur, consciencieux, il était renommé par la qualité et la clarté de ses cours universitaires et son sens de la précision du détail, qui transparaît également dans la minutie de ses observations scientifiques et du tracé des figures qui les illustrent. Ses écrits se lisent toutefois très facilement. Il a été décrit comme volontiers provocateur. Sa disparition avant la publication de *L'origine des espèces* de Darwin l'empêcha d'être informé de la théorie de l'évolution, dont il aurait sans doute été un farouche détracteur. Fidèle à la tradition familiale, il était en effet fondamentalement conservateur, créationniste, fixiste et royaliste, réfutant toutefois tant le Catastrophisme que le Transformisme. Il partageait les idées sociales de Blainville et considérait comme un honneur d'avoir été son élève et son ami. Il avait été responsable d'une compagnie d'artillerie de la Garde nationale pendant la Révolution de 1848. En raison de ses engagements socio-politiques, il avait dû démissionner en 1842 de certaines de ses responsabilités à la faculté de médecine, ce qui avait retardé sa promotion professionnelle et lui avait occasionné certains antagonismes.

2. D'HONDT, 2001 et 2002.

Il se considérait comme dévoué tout entier au culte le plus désintéressé de la science, et ne vivait que pour elle. Son attrait pour l'étude découlait de son amour pour la recherche de la vérité, sans considération d'intérêt. Peu intéressé par les honneurs (il n'en a d'ailleurs guère reçus), il avait d'abord refusé la Légion d'honneur qui lui avait été proposée en reconnaissance du courage dont il avait fait preuve lors des événements de 1848, avant de se résoudre finalement à l'accepter dix ans plus tard, puis d'être négligé par les Bonapartistes. Il était en outre Associé étranger de la Société de médecine de Suède, membre de la Société linnéenne de Normandie et de la Société impériale des sciences de Cherbourg. Sans doute les membres de l'Académie des sciences ou de celle de médecine l'auraient-ils volontiers accueilli parmi eux s'il n'était pas décédé si prématurément, juste après son accession à l'une des chaires professorales des plus prestigieuses.

2. Œuvre scientifique

Gratiolet fut l'auteur de 51 publications scientifiques (ouvrages et articles), souvent de plusieurs dizaines de pages, et d'une notice biographique *in memoriam*. Il a essentiellement rédigé des travaux d'anatomie descriptive et comparée, en grande majorité consacrés aux Vertébrés, sans toutefois négliger les groupes d'invertébrés macroscopiques susceptibles de lui offrir un matériel d'étude privilégié (Sangsues, Brachiopodes, Arthropodes, Mollusques). Les sujets d'étude préférés de cet excellent anatomiste concernaient l'anatomie du système nerveux et plus particulièrement de l'encéphale (différents Vertébrés³, aussi bien de l'éléphant que des Primates, avec une préférence pour ces derniers dès 1839), mais aussi les appareils circulatoire (Sangsues, Mollusques, Oiseaux, Amphibiens, différents Vertébrés dont l'Hippopotame) et reproducteur (Vertébrés, Arthropodes, Mollusques), ou le système musculaire (Brachiopodes). Il s'est préoccupé de l'ostéologie des Mammifères et a effectué des comparaisons anatomiques entre différentes espèces de Primates (en particulier le Chimpanzé et l'Homme). Sur les Amphibiens, ses travaux portent sur la fonction du foie, des poumons et des reins. Il fut également l'un des pionniers de l'usage des études embryologiques pour déterminer les parentés entre les groupes zoologiques⁴. Il faut noter qu'il pratiquait l'anatomie descriptive et comparée en ayant recours à la dissection, mais qu'il ne la réalisait qu'en cas de nécessité chez les Vertébrés.

Son œuvre est dominée par l'idée que toutes les parties du corps sont complémentaires et qu'un organisme constitue un ensemble coordonné au fonctionnement intégré ; la diversité des types d'organisation rencontrés dans

3. COLEMAN, 1972.

4. TORT, 1996.

la nature découlent de différences dans la morphogenèse procédant elles-mêmes des événements survenus précocement au cours du développement embryonnaire. Le point le plus discutable de son œuvre, mais qu'il convient évidemment de replacer dans le contexte des connaissances de l'époque, est son interprétation de la complication progressive de l'encéphale, en partant des groupes zoologiques les plus primitifs et en allant vers les animaux les plus élaborés, et en particulier des Vertébrés inférieurs vers l'Homme. Ce programme de recherche, sur lequel nous reviendrons plus loin, l'a en effet malencontreusement conduit à élaborer une théorie sur le développement de l'intelligence dans la série animale, fondée sur une corrélation entre l'évolution et la fermeture des sutures crâniennes, et les aptitudes intellectuelles qu'il croyait, selon les conceptions en honneur à l'époque, différentes selon les races humaines (et les plus développées dans la race blanche !).

Nous nous limiterons ci-après à un bref rappel de ses observations essentielles sur les différents matériels biologiques qu'il a abordés.

a. Recherches sur les Invertébrés

1. Les Mollusques

Nous devons à Gratiolet la découverte du système lymphatique des limaces. Il a d'autre part montré, en étudiant l'accouplement des escargots, que l'organe désigné chez eux sous le nom de « bourse copulatrice » n'était pas un simple réceptacle, mais une véritable vésicule séminale où les gamètes, qui y sont déversés dans un état physiologiquement indifférencié, subissent une maturation et y deviennent fonctionnels en acquérant ainsi la capacité à la fécondation.

2. Les Hirudinées (ou sangsues)

Dans sa thèse de sciences naturelles (1862), puis dans son article ultérieur publié en 1863, tous deux consacrés à l'étude des Hirudinées, Gratiolet a reconnu l'existence chez la Sangsue médicinale de trois types de vaisseaux sanguins (respiratoires et superficiels ; intramusculaires ; variqueux sous-cutanés), les derniers cités étant agencés en quatre compartiments communiquant les uns avec les autres : un dorsal, un ventral, deux latéraux. Il a montré que les deux vaisseaux latéraux se contractent en alternance et font office de cœur ; il en part notamment les vaisseaux irriguant l'intestin et les organes génitaux.

3. Les Brachiopodes

Les Brachiopodes n'étant pas des organismes ni très courants, ni familiers à tous, nous rappellerons brièvement qu'il s'agit d'animaux exclusivement marins qui sont l'un des exemples les plus caractéristiques de « fossiles vivants ». Ils sont caractérisés par une coquille bivalve, mesurant souvent plusieurs centimètres de long, fixée par un pédoncule, très allongé dans

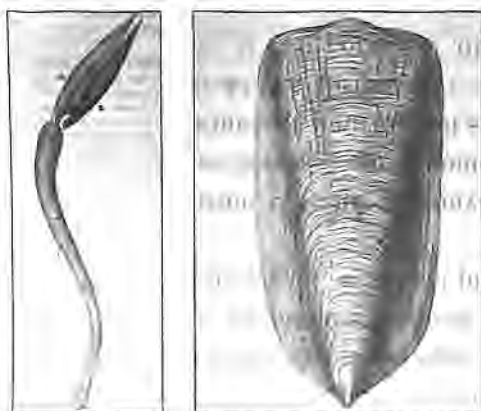


Fig. 3. Morphologie d'une Lingule (Brachiopodes), vue de profil (dessin de P. Gratiolet).

Fig. 4. Coquille de Lingule (Brachiopodes), vue de face (dessin de P. Gratiolet).

le cas des Lingules (fig. 3), à un support. La coquille qui protège leur corps (fig. 4 et 5) n'est pas formée, comme chez les Mollusques Lamellibranches (Moule, Coque, etc.), de deux valves latérales identiques (le plan sagittal de l'animal se situant alors dans le même axe que les valves). La coquille des Brachiopodes est en effet constituée par une valve dorsale et une valve ventrale souvent de dimensions et de formes différentes (à l'exception des Lingules où elles sont quasiment identiques), ce qui implique que le plan sagittal de l'animal est perpendiculaire aux valves. La valve dorsale porte un bras unique, interne, en forme de boucle ; ce bras est recouvert de tentacules dont Gratiolet a mis la structure en évidence. Ces derniers ont la forme de doigts de gant, un épiderme et un

derme entourant des structures fibreuses. Il a montré que le bras définitif était à l'origine bipartite : il se forme au cours de la croissance par l'accolement des extrémités distales de deux bras originels, symétriquement opposés ; chacun de ces bras primitifs renferme sa propre cavité interne ; après leur entrée en contact, une cloison calcaire persiste entre les extrémités de ces deux bras primitifs dont les cavités internes respectives ne fusionnent donc pas.

De 1850 à 1860, Gratiolet a consacré plusieurs de ses publications à l'étude de l'anatomie comparée de plusieurs espèces de Brachiopodes (fig. 5 et 6). Dans les trois plus importants d'entre eux⁵, il a montré la complexité de la musculature de ces animaux ; elle est formée, chez la Lingule, de 25 muscles différents, les uns impairs, les autres pairs et symétriquement opposés, chacun ayant sa propre fonction spécifique (fig. 5). Ainsi l'écartement des valves dépend-il de l'interaction de deux puissants systèmes musculaires antagonistes, contracteurs et rétracteurs, très développés ; mais la disposition de la musculature diffère en fait selon les familles de Brachiopodes. Gratiolet a montré qu'il n'existait aucun récepteur visuel ou organe sensoriel différencié chez ces organismes. Il a révélé qu'un organe énigmatique décrit par les anciens auteurs sous le nom de « Vésicule de Hancock » était en fait l'artère irriguant préférentiellement la région buccale. Il en a décrit le péritoine, l'organisation interne et les différents viscères, la structure du système nerveux (le cerveau a la forme d'un anneau quadrilatéral entourant le pharynx). Il a également observé la structure des valves, formées chez la Lingule d'une alternance de

5. GRATIOLET, 1853, 1857, 1860a.

couches calcaires et cornées d'épaisseur différente, et analysé leur composition en collaboration avec un chimiste (grande richesse en calcaire, en matière organique et en phosphate de magnésium). Il s'est enfin intéressé à l'anatomie du pédoncule de fixation de l'animal à son support, constatant qu'il était constitué par une épaisse gaine formée de couches épidermiques concentriques entourant une tige axiale (fibreuse). L'une de ses principales découvertes fut l'hermaphroditisme successif de la plupart des espèces de Brachiopodes (il existe quelques exceptions à cette règle) dont les individus sont d'abord mâles, puis femelles.

La finesse des observations de Gratiolet sur les Brachiopodes, sur lesquelles nous nous sommes attardé ici puisqu'il s'agit du groupe zoologique sur lequel ses apports scientifiques ont été les plus originaux, lui a permis de confirmer certaines des hypothèses de ses prédécesseurs et d'en invalider d'autres. Il a ainsi montré que certains d'entre eux avaient confondu des nerfs et des vaisseaux sanguins, ou interprété à tort les oviductes comme étant des cœurs, alors que l'appareil circulatoire des Brachiopodes est très simplifié, formé de simples vésicules et de vaisseaux mal différenciés. Le cœur est lui-même remplacé par plusieurs petits organes pulsatiles rudimentaires. L'ensemble de ses observations est illustré par des figures d'une très grande précision, et représentent l'une des bases essentielles de nos connaissances actuelles sur l'anatomie des Brachiopodes.

b. Recherches sur les Vertébrés

Plus descripteur qu'expérimentateur, Gratiolet avait une prédilection pour l'étude de l'anatomie du système nerveux humain, peut-être parce qu'il s'interrogeait sur l'emplacement des sièges de l'affectivité et l'intelligence. Il avait pour centres d'intérêt l'axe céphalo-rachidien, le bulbe, les noyaux de l'encéphale et les ganglions associés. Il s'est intéressé à l'origine embryologique des nerfs, la formation, le développement et le fonctionnement des centres nerveux, les enveloppes nerveuses, les rapports anatomiques et fonctionnels entre le cerveau et le crâne. Il a effectué une étude anatomique du « bec de lièvre », montrant qu'il consiste en une atrophie et un écartement de certains des os de la face. Nous n'entrerons pas ici dans le détail de ses observations, d'un intérêt limité pour un lecteur non-scientifique, et nous nous attacherons

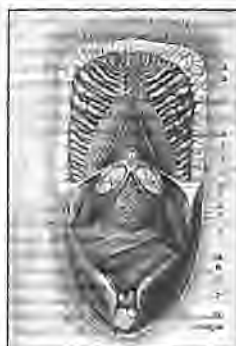


Fig. 5. Musculature interne d'une coquille de Lingule (Brachiopodes) (dessin de P. Gratiolet).

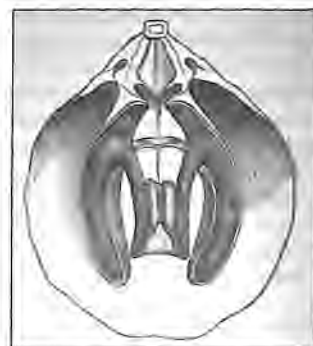


Fig. 6. Coquille de Terebratulæ australis (Brachiopodes), vue par la face interne (dessin de P. Gratiolet).

ici à un bref rappel des réflexions auxquelles l'ont conduit ses observations anatomiques.

Corrélant ses études anatomiques, notamment de crânes d'« idiots » (*sic*) provenant du cimetière des Innocents (1863) et son estimation des degrés d'intelligence selon les individus et les populations, Gratiolet reconnut que l'intelligence était inégalement partagée, et envisagea cette inégalité comme liée d'une part à des événements pouvant accidentellement survenir au cours du développement embryonnaire, d'autre part à un déterminisme d'origine raciale ; il corrêla cette affirmation avec la mise en évidence de la plus ou moins longue persistance, chez les jeunes, des sutures crâniennes au cours de la croissance des individus. Sur des bases anatomiques, il considéra que, parmi les Primates, le Gorille était le singe supérieur le plus éloigné de l'homme, la configuration de son cerveau rappelant davantage celui des Cynocéphales que celui de l'espèce humaine. Il admit⁶ que les hommes pathologiquement microcéphales, en dépit d'un comportement parfois anormal, conservaient bien les caractéristiques humaines fondamentales, et en particulier la pratique du langage.

Il conclut que le développement du cervelet est un caractère diagnostique de l'homme et des anthropoïdes. Bien que les envisageant avec réserves, les estimant insuffisamment fondées, il n'a pas rejeté l'hypothèse de plusieurs départements spécialisés dans le cerveau. Entre les deux hémisphères cérébraux, il a identifié six catégories fonctionnelles et indépendantes de neurones, assurant leur corrélation. Il a enfin défini anatomiquement différentes parties de l'encéphale : le cervelet médian, les deux cervelets latéraux (dont chacun se prolonge par un vermis latéral) et le vermis médian. Le développement et la densité des replis cérébraux sont des caractéristiques propres aux primates, l'homme en étant le plus achevé.

Gratiolet distingua deux pratiques intellectuelles : l'une naturelle et innée, déterminée par l'anatomie cérébrale, l'autre reposant sur l'apprentissage, cette dernière se traduisant par des réactions stéréotypées acquises au contact réitéré de sensations extérieures, qui génèrent elles-mêmes certains sentiments⁷. Il s'est ainsi demandé si l'influence de l'environnement et les stimuli extérieurs ne pouvaient pas exercer une forte influence, à la longue durable, sur le comportement, le « naturel », des animaux (par exemple, un aveugle ne pourra imaginer les couleurs que s'il les a connues avant sa cécité ; il sera incapable de les concevoir s'il n'a pas préalablement ressenti cette nature de perceptions). Par suite, et de façon corollaire, il distingua entre deux mémoires, l'une liée à l'intelligence naturelle innée, sur laquelle peut interférer une imprégnation définitive des cellules nerveuses, considérées alors comme totipotentes ou

6. GRATIOLET, 1860b.

7. GRATIOLET, 1865a et b.

physiologiquement malléables sous l'effet des stimuli extérieurs, l'autre mémoire se concrétisant par des réactions automatiques acquises en réponse à une agression ou plus largement à une influence extérieure répétitive. Il a enfin été conduit à postuler qu'il n'y a pas chez l'homme une seule pensée qui ne puisse pas se traduire, en réaction, par un mouvement ou un geste, les mouvements d'expression étant des composantes du langage animal et humain.

Gratiolet s'est interrogé sur la nature et le siège topographique des passions, de l'intelligence, de l'imagination, du sommeil et de la mémoire. Il a postulé que les passions étaient sous le contrôle de couples sensations antagonistes (« les passions homogènes »), telles que joie-tristesse, bonté-méchanceté, confiance-doute, estime-mépris, etc., et de sensations multiformes (« les passions hétérogènes ») induites par une combinaison de facteurs, telles que le dédain, l'hypocrisie, l'hésitation, la ruse, la moquerie, etc.

Gratiolet fut donc l'un des précurseurs de l'anthropologie en France. Il fut d'ailleurs l'un des fondateurs de la Société anthropologique de Paris, avec Paul Broca, Charles Robin et Isidore Geoffroy Saint-Hilaire.

Nous attirerons enfin l'attention sur l'une des découvertes fondamentales de Gratiolet dans un domaine où il fut un indéniable précurseur. Il avait mis en évidence en 1845 l'existence d'une veine porte rénale chez les oiseaux, sujet qu'il développa en 1856 dans un mémoire présenté à la Société philomatique de Paris (fig. 7). Or l'existence d'une telle veine porte rénale est un caractère diagnostique des Vertébrés inférieurs ; elle fait défaut chez les Mammifères. Il en résulte que les Vertébrés à température constante, les Homéothermes, appartiennent en fait à deux lignées évolutives distinctes, l'une dépourvue de veine porte rénale, les Mammifères, l'autre la possédant : les Oiseaux, homéothermes, et les Amphibiens et les Reptiles, animaux à température variable ou poecilothermes. Cette découverte est essentielle car elle montre, ce qui est admis aujourd'hui par la communauté zoologique, que les Oiseaux font partie intégrante des

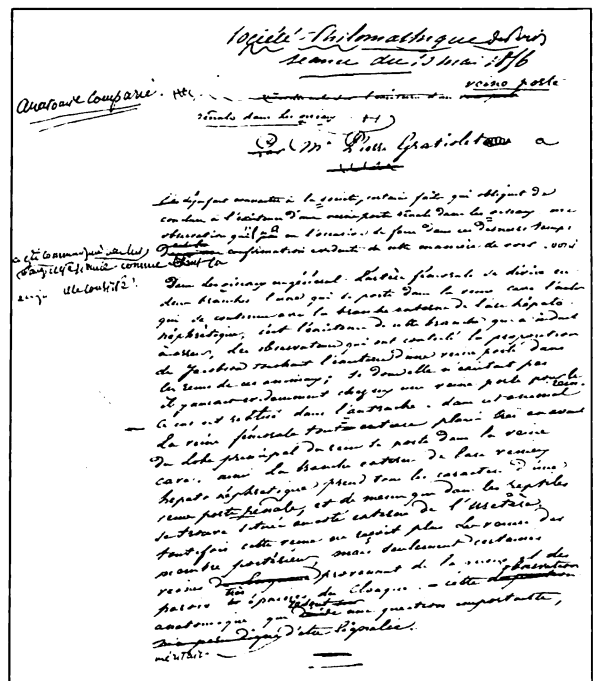


Fig. 7. Fac-similé de la première page du manuscrit original de Pierre Gratiolet (1856) commentant la découverte et la fonction physiologique de la veine porte rénale chez les Oiseaux (collection personnelle).

Reptiles en dépit de mécanismes différents de thermorégulation, et que les Mammifères appartiennent à une lignée phylogénétique autre que celle des Oiseaux.

J.-L. d'H.

à suivre...

Bibliographie

- ALIX (E.), « Notice sur les travaux anthropologiques de Gratiolet », *Mém. Soc. Anthropol. Paris*, 1866, 3, p. 71-103.
- BROCA (P.), « Éloge funèbre de Pierre Gratiolet », *Mém. Soc. Anthropol. Paris*, 1865, 2, p. CXII-CXVIII.
- COLEMAN (W.), « Gratiolet Louis Pierre », in : *Dictionary of Scientific Biographies*, C. Gillespie (éd.), New York, Charles Scribner's Sons, 1972, p. 504-506.
- GRATIOLET (P.), *Anatomie comparée du système nerveux considéré dans ses rapports avec l'intelligence*, 2 volumes, Paris, Baillière, 1839-1857.
- GRATIOLET (P.), *Recherches sur l'organe de Jacobson*, thèse, faculté de médecine de Paris, 1845.
- GRATIOLET (P.), « Observations sur les zoospermes des Hélices », *J. Conchyl.*, 1850, 1, p. 116-126.
- GRATIOLET (P.), « Mémoire sur l'anatomie de la Térébratule australe », *Compte rendu des séances de l'Académie des Sciences*, t. 37, 1853, p. 45-48.
- GRATIOLET (P.), *Mémoire sur les plis cérébraux de l'Homme et des Primates*, 1854 (non consulté).
- GRATIOLET (P.), « Recherches pour servir à l'histoire naturelle des Brachiopodes. Première monographie. Études anatomiques sur la Térébratule australe », *J. Conch.*, 1857, VI, 2^e sér., 2, p. 209-257.
- GRATIOLET (P.), « Recherches pour servir à l'histoire naturelle des Brachiopodes. Deuxième monographie. Études anatomiques sur la Lingule anatine », *J. Conch.*, 1860a, VIII, 2^e sér., 4, p. 49-107 et 129-172.
- GRATIOLET (P.), « Mémoire sur la microcéphalie considérée dans ses rapports avec la question des caractères dans le genre humain », 1860b (non consulté).
- GRATIOLET (P.), *L'organisation du système vasculaire de la sangsue médicinale et de l'aulastome vorace*, Paris, imprimerie Martinet, 1862.
- GRATIOLET (P.), « Recherches sur l'organisation du système vasculaire de la sangsue médicinale et de l'aulastome vorace », *Ann. Sc. Nat. (Zool.)*, 1863, 17, p. 174-225.
- GRATIOLET (P.), *Considérations sur la physionomie en général et en particulier sur le thème des mouvements d'expression*, 1865a (non consulté).
- GRATIOLET (P.), *De la physionomie et des mouvements d'expression*, Paris, éd. Hetzel, 1865b (suivi d'une notice biographique).
- HONDT (J.-L. d'), « Henri de Lacaze-Duthiers (1821-1901), zoologiste d'exception, périgordin d'adoption », *BSHAP*, t. CXXVIII, 2001, p. 53-80.
- HONDT (J.-L. d'), « Déboires municipaux d'un grand savant : Henri de Lacaze-Duthiers (1821-1901), universitaire et maire d'Alles-sur-Dordogne (1888-1896), d'après ses "carnets intimes" », *BSHAP*, t. CXXIX, 2002a, p. 259-286.
- HONDT (J.-L. d'), « Le professeur Henri de Lacaze-Duthiers (1821-1901), un Périgordin d'adoption et de cœur », *Périgord moun país*, n° 787, 2002b, p. 14-18.
- TORT (P.), « Gratiolet, Louis Pierre », in : *Dictionnaire du Darwinisme et de l'Évolution*, P. Tort (éd.), Paris, éd. P.U.F., 1996, vol. 2, p. 2026-2028.

**DANS NOTRE ICONOTHÈQUE*
ET DANS L'HISTOIRE DE FRANCE**

Henri Labroue.
De Bergerac à la Sorbonne.
De la Révolution à
l'antisémitisme

par Brigitte et Gilles DELLUC

Notre petite province célèbre ses héros pour rappeler leurs vertus et édifier nos enfants. Mais d'autres se sont fait connaître par des actes que la morale réproouve, comme Jean Filliol ou Francis Bout de l'An. On a préféré les oublier, les occulter. Pourtant, ne sont-ils pas exemplaires, eux aussi ? En creux... Des exemples à ne pas suivre...

Nos bibliothèques conservent précieusement les ouvrages du Bergeracois Henri Labroue. Historien de qualité, universitaire, il a scruté l'histoire de la Révolution, notamment au pays de Bergerac. Il a publié de nombreux textes d'érudition ; il a couru le monde grâce au Prix Rothschild et à la bourse Albert Kahn.

*

Les documents iconographiques présentés dans cette rubrique sont archivés à la SHAP.

La trajectoire de cet ambitieux est difficile à suivre. Militant de gauche, il s'est investi dans divers combats politiques et a été élu député en 1914. Héros pendant la Grande Guerre, il est devenu, ensuite, avocat puis à nouveau député.

Il y a juste soixante-dix ans, le triste automne de 1940 a fait de lui, contre toute attente, un ultra-collaborationniste et un antisémite virulent. Ce virage, bord sur bord, est peu connu, surtout en Dordogne.

En 1942, grâce aux occupants, il publie un gros pamphlet, Voltaire anti-juif : une bombe antisémite. Elle fait long feu. La même année, une chaire d'histoire du judaïsme est créée pour lui, en Sorbonne. Résultat : elle suscite un éclatant mouvement de résistance des étudiants et la réprobation voilée des universitaires. Tout cela mérite d'être rapporté ici.

Amnistié après une très lourde condamnation, Henri Labroue terminera sa vie sur la Côte d'Azur. Oublié...

Un petit prof laïc et républicain

Laïc et républicain. Comment ne le serait-il pas, comme toute sa famille d'origine périgorde et poitevine¹ ? Henri Labroue est natif de Bergerac.

Son père, Émile Labroue, professeur agrégé, a enseigné l'histoire et la géographie dans cette ville puis à Bordeaux, avant d'être nommé proviseur à Foix et à Périgueux². Avec son épouse, née Jeanne Ursules, sans profession, il habite Bordeaux, mais c'est à Bergerac que naît leur fils Henri, le 29 août 1880, rue Neuve-d'Argenson. C'est aussi au collège Henri IV de Bergerac qu'Henri commence ses humanités³. Il les poursuit au prestigieux lycée Lakanal de Sceaux, où son père est nommé proviseur⁴.

Henri est admissible (mais non admis) à l'École normale supérieure. Puis c'est la Sorbonne, sous la républicaine férule de Charles Seignobos et d'Ernest Lavisse, et l'École pratique des Hautes Études : la licence puis l'agrégation d'histoire-géographie en 1905. C'est aussi, en même temps, la faculté de droit : il est titulaire d'un diplôme d'études supérieures en 1907.

Comment ne pas réussir dans la vie après des débuts aussi brillants ?

1. Toutefois M^{gr} François Labroue de Varelle, un de ses grands-oncles, a été évêque - réfractaire - de Gap sous la Révolution (SINGER, 1993).

2. On lui doit, notamment, *Bergerac sous les Anglais* (1879), un mémoire sur le chemin de fer de la vallée de la Dordogne (1880), *Le Livre de vie* (1891) et plusieurs articles dans le BSHAP.

3. GUILLAUME, 1998 (d'après THOMAS, 1993).

4. SINGER, 2000.

Voyages et doctorat

De 1907 à 1909, grâce au Prix Rothschild de la faculté des lettres et à la bourse du banquier et philanthrope Albert Kahn⁵, il voyage dans toute l'Europe de l'Ouest, au Canada et aux États-Unis, puis en Asie (Japon, Chine, Corée, Mandchourie, Indochine) (fig. 1).



Fig. 1a et b. Henri Labrousse boursier en Asie.
Chez les lamas et à dos de chameau à Pékin (cartes postales).

Il enseigne l'histoire et la géographie en classes préparatoires dans divers lycées : pour Saint-Cyr à Limoges ; pour Navale à Toulon ; pour l'École normale supérieure à Bordeaux en 1909. À Bordeaux, il obtient une chaire à la faculté des lettres à partir de 1910. Oui, mais une chaire libre, relevant de la chambre de commerce...

Il s'intéresse aux répercussions des phénomènes religieux sur les phénomènes politiques et, après une conférence à la Société de géographie le 8 avril 1910, ce démocrate publie en 1911 une mise en garde prémonitrice sur *L'impérialisme japonais*, « impérialisme intégral », à la fois militaire, colonial, commercial et démographique. Ces 322 pages réunissent ses réflexions de voyageur-boursier sur le « péril jaune », des articles divers de sa plume et ses leçons données à la faculté de Bordeaux : « L'impérialisme japonais n'a pas dit son dernier mot. Puisse l'Occident ne pas être entraîné dans son tourbillon », conclut-il⁶ (fig. 2).

Il publie régulièrement articles et ouvrages, dont une étude critique des *Lettres philosophiques* de Voltaire en 1910. Il écrit dans *Le Temps* - c'est une référence - et dans *La Révolution française*, dont il distribue des tirés à part. Il n'a pas oublié sa Dordogne : sa thèse complémentaire porte sur *La*

5. Il a été reçu premier au concours des bourses de licence de la Sorbonne (Histoire).

6. Il édite aussi chez A. Astruc (Bergerac) des cartes postales le représentant chez les lamas, à Pékin (sur un chameau), à la Grande muraille de Chine (coiffé d'un casque colonial), sur une statue animale.

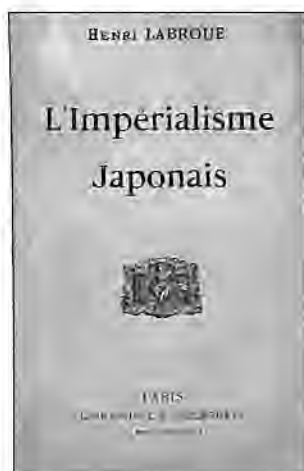


Fig. 2. L'impérialisme japonais. À l'issue de ses voyages, H. Labroue redoutait le péril jaune.



Fig. 3a et b. La thèse de H. Labroue soutenue en 1916, sous les drapeaux. Son sujet : la mission de Lakanal en Dordogne.



Société populaire de Bergerac pendant la Révolution (1911)⁷ et sa belle thèse de doctorat ès lettres expose *La mission du conventionnel Lakanal dans la Dordogne en l'an II (octobre 1793-août 1794)* (1917). C'est en Sorbonne que, sous les drapeaux, il les soutiendra en mai 1916 (fig. 3).

Oui, Voltaire et Lakanal. En ce début de siècle, Henri Labroue est toujours laïc et républicain. Il milite à gauche, pour la laïcité et l'impôt sur le revenu, contre les privilèges de l'argent. Il est initié en 1904 à la loge parisienne *Les Droits de l'Homme* et il est membre de la *Ligue française pour la défense des droits de l'Homme*, fondée par Ludovic Trarieux (d'Aubeterre).

Saisi par la politique et la guerre

Pourquoi rester écarté de la politique ? Après un échec à Bergerac⁸, il est élu député dans la 6^e circonscription de Bordeaux, le 10 mai 1914, sous l'égide de la Fédération radicale et radicale-socialiste : il en est le secrétaire en Gironde. À la veille de la guerre, la gauche a presque obtenu la majorité absolue. À la Chambre, il devient membre de la Commission de l'Enseignement et des Beaux-Arts.

7. Il révèle que près des deux tiers des membres de cette société sont francs-maçons et se qualifient de « frères » (PENAUD, 1989). Voir les principales publications de H. Labroue *in fine*.

8. Il s'était présenté, sous l'étiquette de radical indépendant, à la suite de l'élection au Sénat du député Ferdinand de Laborie, vicomte de la Batut (GUILLAUME, 1998).

Pour les législatives du 14 avril 1912, il a distribué des cartes postales gravées à son effigie avec la mention suivante : « Sentiments les plus dévoués d'un ardent et ferme défenseur de la République et de la Démocratie. Henri Labroue. Professeur agrégé d'histoire. Publiciste, 99, rue Neuve-d'Argenson⁹ ». Pour les législatives de 1914, c'est une photographie légendée : « Henri Labroue. A ses électeurs, l'assurance de son entier dévouement¹⁰ » (fig. 4).

Voici la Grande Guerre. Il est sous-lieutenant au 108^e RI de Bergerac. Le député part au front. Des combats, une blessure à Pagny-sur-Meuse en 1915, deux galons et une citation avec la Croix de guerre. Puis, après diverses missions parlementaires aux armées, le capitaine Labroue est muté au Conseil de guerre de Limoges. Il y fait ses débuts d'avocat.

Vers la fin du conflit, le parlementaire défend avec éloquence les intérêts de sa région. À l'Assemblée, il dénonce les profits bancaires liés à la guerre et la conscription obligatoire au Sénégal. Il s'oppose ainsi, durement, à Blaise Diagne. Ce Sénégalais, premier député africain élu en 1914, est, en janvier 1918, commissaire général chargé du recrutement indigène¹¹.

Un mariage et deux échecs

Peu avant l'armistice, Henri Labroue épouse Édith Ficonetti le 17 août 1918 à Paris (16^e).

La suite est amère. Nouvelles élections à Bordeaux en 1919 et 1924 : deux échecs. Le parti radical est divisé et désorganisé, sans alliés, d'autant que les socialistes refusent d'apporter leurs voix à Labroue. Motifs : 1 - candidat, il a tenté de s'allier avec Georges Mandel, familier de Clemenceau mais homme



Fig. 4a et b. Henri Labroue candidat aux élections. Victoires et défaites alternent jusqu'au Front populaire (cartes postales).

9. « Publiciste » est un mot passe-partout : Labroue veut-il dire ici écrivain politique ou plutôt spécialiste de droit public ?

10. On pense à la phrase célèbre de Clemenceau : « On ne ment jamais tant qu'avant les élections, pendant la guerre et après la chasse ».

11. B. Diagne sera le premier sous-secrétaire d'État aux Colonies noir au début des années trente dans les trois premiers gouvernements Laval.

de droite ¹² ; 2 - avocat, il aurait touché des pots de vin et a été sanctionné pour « manquement grave à la dignité du métier » le 13 juillet 1921. Inscrit au barreau de Paris, il a été suspendu pour six mois.

L'après-guerre voit la victoire du Bloc national de Georges Mandel et l'élection de la Chambre Bleu horizon. Opposé au Cartel des Gauches, Henri Labroue est exclu du Parti radical et de la *Ligue des droits de l'Homme* en 1924. Il s'écarte de la franc-maçonnerie ¹³ et revêt la robe d'avocat à la Cour d'appel de Paris.

Henri Labroue n'oublie pas ses recherches d'historien et de juriste. En 1926, Bergeracois exilé à Paris et avocat, il est bien placé pour étudier l'affaire Ponterrie-Escot : sous l'Empire, près de Bergerac, un avocat, ancien député, a tué l'amant séducteur de sa fille. Il fouille les archives de l'affaire : « Quoique le dossier de cette affaire ait disparu, les cartons des Archives nationales nous ont aidé à en reconstituer la substance ¹⁴ ».

La roue tourne : un succès et trois échecs

Les électeurs de Gironde ne lui en veulent pas et, en avril 1928, il est réélu député de la 7^e circonscription de Bordeaux, sous l'étiquette - indépendante cette fois-ci - de républicain radical. Il glisse vers la droite. C'est désormais un radical dissident, comme son ami l'avocat Pierre Cathala, futur ministre de Pierre Laval de 1942 à 1944, dont on va reparler.

Dans ce scrutin, la droite et le centre l'emportent de loin. Les radicaux rompent l'union nationale et retournent à l'opposition. L'opportuniste Bergeracois vire de bord et va soutenir désormais la nouvelle majorité de droite. Il déborde d'activités : 1 - vice-président d'un groupe dissident du parti radical, il prône la gratuité de l'enseignement secondaire pour les enfants des familles modestes ; 2 - élu conseiller général de Créon (en plein Entre-Deux-Mers), en octobre 1928, il se fait le défenseur des viticulteurs et des négociants en vins ¹⁵.

Las ! La roue tourne à nouveau... Le Cartel des gauches l'emporte aux législatives de 1932. On se bagarre pendant la campagne et la gendarmerie doit même intervenir pour protéger le candidat. Triple échec : Henri Labroue est battu aux législatives et aux sénatoriales, de même qu'aux cantonales suivantes. « Son mariage tardif avec l'Italienne Édith Ficonetti ne l'a certainement pas servi localement. Il semble avoir du mal à rester fidèle à ses convictions », note Sylvie Guillaume en 1998. C'est le moins qu'on puisse dire...

12. G. Mandel se nommait Jeroboam Rothschild, sans parenté avec la célèbre famille.

13. Il démissionne en 1933 (PENAUD, 1999) ou sera radié en 1937 pour non paiement de ses cotisations (GUILLAUME, 1998).

14. LABROUE, 1926 ; DELLUC, 2011. Les dossiers de justice ont brûlé lors de la Commune.

15. Sa loi du 4 juillet 1931 les protège des vins étrangers. Il est rapporteur général au congrès de la Vigne et du Vin en 1932.

Nouvel intermède, derechef. Le revoici inscrit en 1932 au barreau de Bordeaux. Il est membre du *Cercle Voltaire* et préside activement le *Cercle de la démocratie de la Gironde*.

La guerre : virement lof pour lof

Enseignant, Henri Labroue est toujours laïc et républicain. Blessé de guerre et décoré, il ne s'est jamais montré antisémite ni germanophile. Bien au contraire : il aurait participé à l'accueil à Bordeaux des réfugiés juifs et antinazis chassés par Hitler ¹⁶. Le Front populaire emporte les élections de 1936. Notre radical modéré est battu par le candidat SFIO. Comme en 1932...

Voici le pacte germano-soviétique, la Pologne attaquée et, à nouveau, la guerre. En avril 1940, en pleine « drôle de guerre », Henri Labroue se proclame toujours farouchement anti-allemand. C'est bientôt la bataille de France et l'étrange défaite. En juillet, Vichy voit le suicide de la République, les pleins pouvoirs au maréchal Pétain et l'installation de l'État français. La France devient « une variante à la française des régimes autoritaires à fondement charismatique ¹⁷ ».

Dès l'automne de 1940, le sexagénaire Henri Labroue, ancien homme de gauche et dreyfusard, mais opportuniste impénitent, vire bord sur bord. Il bascule dans l'antisémitisme comme le fait, à la même époque, le Dr George Montandon, ethnologue et ancien communiste, sous l'influence des pamphlets de Céline ¹⁸.

Le statut des juifs est défini par une loi française le 3 octobre 1940, allant au devant des demandes allemandes. La rencontre de Montoire, le 24 du même mois, fait entrer la France « dans la voie de la collaboration » d'État. Henri Labroue adhère à l'idéologie nouvelle de la Révolution nationale ¹⁹. Tout de go, l'ancien poulain de Rothschild et d'Albert Kahn change du tout au tout : il devient un virulent antisémite et un très actif collaborationniste. Pourquoi cela ? Sans doute par rancœur. Cet homme a été déçu par ses échecs de 1932 et de 1936, face à des candidats du parti de Léon Blum.

Germanophone, il prend contact avec les occupants à Bordeaux, à Paris et même à Berlin : il écrit à Joseph Goebbels, ministre de la Propagande du Reich

16. D'après *L'Université libre* du 10 mars 1943, journal clandestin ronéotypé. H. Labroue s'était déjà préoccupé des immigrants d'Ellis Island dans *L'Union* du 25 janvier 1908 : « Au pays des déracinés » (cité par SINGER, 1993). Pour mémoire, la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme a été fondée en 1927.

17. AZÉMA, 2010.

18. MAZET, 1993.

19. Il n'y eut que deux francs-maçons périgordins à collaborer activement avec le régime vichyssois : Henri Labroue et Henri Rials, négociant en vins à Périgueux et chef de la Légion française des Combattants (PÉNAUD, 1989 et *in verbis* le 13 août 2010).



Fig. 5. Voltaire. H. Labroue sélectionna les citations anti-juives dans les textes anti-religieux de Voltaire. Son *Voltaire anti-juif* est un échec au début de 1942.

en janvier 1941. Il propose ses services et surtout demande la publication d'un ouvrage pamphlétaire de sa composition, *Voltaire anti-juif* (fig. 5.)

Un pavé édité par les Allemands

C'est un pavé de 262 pages, laborieuse compilation des citations antisémites picorées dans les œuvres du philosophe de Ferney. L'auteur de *Candide* (1759) et du *Traité sur la tolérance* (1763) serait, selon Henri Labroue, le précurseur de la pensée raciste animant le gouvernement de Vichy : 1 - l'antijudaïsme ne serait pas du tout une invention germanique²⁰ ; 2 - il s'inscrirait bien, dit-il, dans la tradition française - et la France devrait s'en enorgueillir.

L'auteur de *Voltaire anti-juif* croit pouvoir dénoncer une alliance des juifs et des francs-maçons et n'hésite pas à prendre au sérieux la légende de sacrifices et de crimes rituels, mythique calomnie visant les juifs depuis le XII^e siècle. Dès l'introduction de l'ouvrage, la raison de son revirement politique apparaît clairement : il ne manque pas d'attaquer le Front populaire et ses « saturnales », ainsi que Léon Blum qui le dirigeait²¹.

Le livre a été écrit un peu avant la guerre. Jugé trop explosif, il a été refusé par divers éditeurs, y compris par Robert Denoël. Surtout il s'était heurté au décret-loi Marchandeau du 21 avril 1939 réprimant la propagande raciste et antisémite et « ce retard nous a permis de faire des additions au manuscrit primitif ». L'auteur ajoute : « Le décret du 21 avril 1939 faisait de la France le soldat d'Israël [...], introduisant le racisme dans notre Législation. Si ce décret avait eu force de loi avant 1789, Voltaire aurait passé presque toute sa vie à la Bastille²² ».

La loi Marchandeau est abrogée dès le 27 août 1940. La voie est libre. Henri Labroue fait intervenir Robert Brasillach, le romancier et polémiste Henri Béraud, Horace de Carbuccia (de *Gringoire*) et d'autres. Las ! Le secrétariat général à l'Information refuse l'autorisation de publication²³. Et du côté allemand ? Dès le 2 octobre 1940 - la veille de la terrible loi portant

20. H. Labroue utilise *antijudaïsme* plutôt que *antisémitisme*. Peut-être parce qu'il pense que les Sémites incluent d'autres peuples ? Peut-être, plus probablement, parce qu'il vise plus l'aspect religieux et social que l'aspect « racial » ?

21. LABROUE, 1942a, p. 8-9.

22. LABROUE, 1942a. *Voltaire anti-juif* n'a jamais été réédité, mais il demeure accessible sur la toile sur un site marginal (full-text-ol-voltaire-anti-juif). Le texte est quasiment illisible.

23. JOL, 2006.

statut des juifs²⁴ -, la *Propaganda Staffel* donne satisfaction à Henri Labroue : *Voltaire anti-juif* sera édité par les Documents contemporains²⁵. Le livre sort à la fin de mars 1942. Juste deux mois après la conférence de Wannsee consacrée à la « solution finale du problème juif », sous la présidence de Reinhardt Heydrich. Au moment même du départ du premier convoi de juifs à destination d'Auschwitz.

Mauvaise foi et turpitude indigeste

Pascale Pellerin a fait en 2004, « avec soin et honnêteté », une longue et pertinente analyse de ce livre « d'une mauvaise foi et d'une turpitude indigeste », sous le titre de « *Le Voltaire anti-juif* d'Henri Labroue : une escroquerie intellectuelle meurtrière²⁶ ».

Pour Henri Labroue, Voltaire n'est pas tant un pourfendeur de l'Église catholique et de la superstition religieuse qu'un détracteur infatigable du peuple juif. En cela, « il a mené la croisade du bon sens, de la morale et de l'humanité », prétend-il. Labroue manipule sans scrupule les textes du philosophe et mélange, en un flou méli-mélo, les citations de Voltaire à ses commentaires personnels et aux titres de son cru. Il s'appuie, notamment, sur l'article *Juif* du *Dictionnaire philosophique* (1764) : ce n'est pourtant qu'un rajout apocryphe...²⁷

Selon lui, « nul écrivain autre que Voltaire, dans aucun temps, dans aucun pays, n'a mis au service de l'antijudaïsme une action aussi continue, une véhémence aussi pénétrante, un arsenal d'arguments aussi riche, un talent aussi consommé, une langue aussi claire, une réputation aussi prestigieuse ». Et allez donc...

Dans la réalité, Voltaire n'était pas plus indulgent pour la religion chrétienne que pour le judaïsme²⁸. La première est la fille de l'autre, soulignait le philosophe, et il raillait gaillardement les uns et les autres, la Bible et les Évangiles. En outre, si Voltaire était anti-religieux, il n'était pas raciste. Mais Henri Labroue étend un voile sur tout cela, oublie l'affaire Calas et le chevalier de La Barre et arrange le reste à sa façon... Non, Voltaire est, selon lui, un bon chrétien : il détestait l'Ancien Testament, livre juif, et il respectait Jésus...

24. Son rédacteur R. Alibert, très influent sous-secrétaire d'État à la Présidence du Conseil puis ministre de la Justice, était fier de ce « texte aux petits oignons » (COINTET et COINTET, 2000). Pour la première fois, le juif est défini comme une catégorie « raciale ».

25. Sous ce nom bien banal se cache une maison d'édition, 55, avenue des Champs-Élysées, appartenant au groupe de presse aux ordres de l'ambassade d'Allemagne : les éditions Le Pont, relevant du trust de Gerhard Hübelen (PELLERIN, 2004 ; JOLY, 2006). Le papier est contingenté sous l'Occupation, l'édition très surveillée et les ouvrages des listes Otto saisis.

26. PELLERIN, 2004.

27. PELLERIN, 2004, p. 175.

28. PELLERIN, 2004 ; LEMAIRE, *L'Humanité*, 1^{er} septembre 2007.

La bombe antisémite fait long feu

Les espoirs d'Henri Labroue sont déçus. Son gros livre a peu de succès. Seul *Je suis partout* lui donne un certain écho. Un écho aigre-doux pour l'ancien député... Ce journal admire la « verve brillante » de Voltaire, mais « il regrette cependant que M. Labroue, ancien parlementaire, n'ait pas, sur les tréteaux de la Chambre, défendu plus bruyamment sa cause qu'il expose si bien aujourd'hui ».

Le Pilon du 9 avril 1942, sous la plume de Marcel Réja, mélange à son texte des phrases de Voltaire et des commentaires, récupérés dans *Voltaire anti-juif*, mais il ne cite ni Labroue ni son livre...

Un seul article, plein de louanges, fait exception, dans le premier numéro de *La Question juive en France et dans le monde*, revue de l'Institut d'étude des questions juives : il est signé par Henri Labroue. On n'est jamais si bien servi que par soi-même...

Un écho vient de la presse clandestine. *L'Université libre* du 11 juin 1942 écrit à propos de l'œuvre de Voltaire : « Un petit fripon nazi vient d'essayer de la défigurer en publiant un *Voltaire anti-juif*. Voltaire avait depuis longtemps analysé ce procédé [...], très aisé et très commun, en prenant les objections pour les réponses, en interprétant avec malignité quelque phrase louche, en empoisonnant une expression innocente ». Décevant...

Juste après la Libération, *La Pensée* d'octobre-novembre-décembre 1944 écrira, à l'occasion du 250^e anniversaire de la mort de Voltaire : « Quelque méprisable valet entendait affirmer que Voltaire était raciste, que Voltaire était le père de l'idéologie nazie. L'ouvrage n'intéressa personne et sombra aussitôt dans l'oubli²⁹ ».

Bordeaux : petit institut et grande exposition

En avril 1941, Henri Labroue souhaite fonder à Bordeaux un Institut d'études juives. Il sollicite l'autorisation nécessaire auprès de la *Kommandantur* : des avocats, professeurs, industriels, commerçants, employés et propriétaires, écrit-il dans *La Petite Gironde*, veulent « débarrasser la France de l'influence néfaste des juifs et assurer une collaboration franco-allemande plus étroite ».

L'État français, dirigé alors par l'amiral Darlan, promulgue le nouveau statut des juifs le 2 juin 1941³⁰. Labroue sera bientôt le président de son *Institut*. Il compte une centaine de membres à Bordeaux, Tulle, Brive, Bergerac,

29. Cité par PELLERIN, 2004.

30. Un sévère *numerus clausus* est institué dans l'enseignement supérieur le 21 juin 1941.

Périgueux... Les conférences attirent rarement plus de trente auditeurs : ce sont surtout des personnes âgées et des officiers allemands³¹.

Sous l'égide de son institut, le 28 mars 1942, il accueille à Bordeaux la sinistre exposition *Le Juif et la France*. Cette exposition est très riche en supports audiovisuels provenant souvent de l'exposition allemande *le Juif éternel*. Elle est devenue, sur l'incitation de Theodor Dannecker³², un centre de propagande, en liaison avec l'Institut de Francfort fondé par Alfred Rosenberg, théoricien du racisme³³ (fig. 6).

Henri Labroue l'honore d'une conférence consacrée à la mainmise des juifs sur la politique de la France. L'exposition vient de drainer à Paris, au *Palais Berlitz*, 250 000 visiteurs durant l'hiver précédent. À Bordeaux, en deux mois, - avec un cinéma permanent devant l'hôtel de ville du néo-socialiste Adrien Marquet - elle aurait reçu 61 000 visiteurs, soit 20 % de la population de l'agglomération bordelaise. C'est ce que prétend *Le Cahier jaune* de mai-juin 1942³⁴.

À la même époque, Henri Labroue adhère au groupe *Collaboration* d'Alphonse de Brédénbec de Châteaubriant (Prix Goncourt en 1911), et, plus discrètement, il rédige pour l'Ambassade de la rue de Lille des notes sur diverses personnalités, tels le ministre Pierre-Étienne Flandin, éphémère remplaçant de Pierre Laval après son éviction du 13 décembre 1940, et le professeur de médecine Georges Portmann, chirurgien ORL à Bordeaux, homme politique et secrétaire général à l'Information.

Le politicien ne s'en tient pas à cette trajectoire sinieuse. Il demeure un universitaire ambitieux... Souhaitant une chaire en Sorbonne, il a déjà sollicité diverses personnalités : Jean-Louis Tixier-Vignancourt (secrétaire général adjoint à l'Information), Xavier Vallat (alors commissaire général aux Questions juives), Jacques Chevalier et Jérôme Carcopino (ministres successifs de l'Éducation nationale), sans compter les autorités allemandes. Sans succès...³⁵



Fig. 6. Le juif et la France. Cette exposition d'origine allemande est accueillie à Bordeaux par H. Labroue en mars 1942.

31. D'après les rapports de police (Joly, 2006).

32. Chef du service des affaires juives de la Gestapo en France, représentant d'Adolf Eichmann.

33. TAGUIEFF, 1999, L'exposition ira ensuite à Nancy et nulle part ailleurs.

34. C'est, à Paris, la revue de l'Institut d'étude des questions juives (IEQJ) du capitaine en retraite de la Coloniale Paul Cézille (un alcoolique « juteux illettré et faux » selon H. Labroue), et de Charles Laville, chercheur touche-à-tout en électrothérapie du cancer. Ce journal deviendra *Revivre* en mars 1943. Le Bergeracois accusera le capitaine de revendre (de « brocancer ») les livres de la bibliothèque de l'IEQJ (Joly, 2006).

35. On parlait de cette chaire depuis 1940. H. Labroue avait sollicité J. Carcopino dès l'été 1941 (Archives nationales (A.N.), W111-136, doc. 118 cité par SINGER, 1993).

Une chaire en Sorbonne : oh oui !

Henri Labroue est un familier de Pierre Laval. Le Bergeracois et l'Auvergnat se tutoient. Dès le retour du président aux affaires comme chef du gouvernement, le 18 avril 1942, il n'a de cesse de multiplier les demandes de création à son profit d'une chaire d'histoire du judaïsme à la Sorbonne. Ce sera, lui écrit-il le 8 mai 1942, « une sûre pierre de touche de notre volonté de collaboration ». Pas moins...

Il le reconnaît le 18 mai 1942, dans *Le Cri du peuple* (le quotidien de J. Doriot qui a repris le titre du journal de Jules Vallès...) : « La primauté de l'éducation antijuive est à ce point certaine que j'ai demandé au président Laval que soit créée en Sorbonne une chaire d'histoire du judaïsme contemporain ».

Il dispose de l'aide financière des occupants et d'appuis au gouvernement Laval. Du beau monde :

1 - avant tout son ami de longue date Pierre Cathala, secrétaire d'État aux Finances ; autre dissident du parti radical, il va agir sur P. Laval et cosigner le décret 3247 du 6 novembre 1942 instituant la chaire³⁶ ;

2 - le Cadurcien Louis Darquier (dit de Pellepoix et soi-disant baron), écrivain raté mais homme d'affaires sans scrupules, conseiller municipal de Paris (quartier des Ternes), antisémite notoire et grand patron à Vichy du commissariat général aux Questions juives (CGQJ) depuis avril 1942³⁷ (fig. 7) ;

3 - l'académicien Abel Bonnard, poète, essayiste et grand voyageur, coqueluche des salons parisiens et admirateur du sculpteur Arno Breker, nommé ministre de l'Éducation nationale depuis avril 1942 malgré l'opposition de Pétain³⁸ (fig. 8).

Grâce à Laval et à Cathala, la manœuvre réussit. Mouche du coche, Darquier s'empresse d'expédier un télégramme de victoire à Labroue : « Particulièrement heureux de vous féliciter de votre nomination et d'avoir pu y participer. Stop. Suis également heureux d'avoir pu ainsi combler grave lacune de notre éducation nationale³⁹ ». Il n'y est pas pour grand chose et sa proposition de confier à Claude Vacher de Lapouge une chaire d'anthropo-sociologie au Collège de France restera lettre morte.

36. JO du 14 novembre (SINGER, 1993 et 1999). À la Libération, il se réfugiera chez son frère, futur patron de pédiatrie aux Enfants-Malades à Paris.

37. Darquier souhaite aussi la création d'une telle chaire (*Le Cri du peuple*, 18 mai 1942). Le CGQJ avait été créé en avril 1941. À la demande de l'Ambassade (E. Achenbach et K.T. Zeitschel), il vient de remplacer Xavier Vallat, jugé trop conciliant, le 5 mai 1942. Le CGQJ devient un véritable ministère, aux ordres de l'Allemagne, avec même une police spéciale dirigée par le Bordelais J. Antignac, réfugié à Périgueux après la débâcle et chef provincial des Compagnons de France. Il sera bientôt l'actif directeur de cabinet de Darquier (JOLY, 2006).

38. SINGER, 1993. Surnommé *Gestapette* par les médisants, il est très ami avec l'ambassadeur d'Allemagne Otto Abetz : « l'Abel et l'Abetz », ricanent les étudiants...

39. JOLY, 2006.



Fig. 7. Henri Darquier dit de Pellepoix. Ce Cadurcien est le grand patron à Vichy du commissariat général aux Questions juives. Il accompagne H. Labroue dans l'amphi de la Sorbonne.



Fig. 8. Abel Bonnard. Ministre de l'Éducation nationale, il fait de H. Labroue un professeur à la Sorbonne à la demande de Pierre Laval.

L'étau allemand se resserre. Le 7 juin 1942, l'étoile jaune est imposée en zone occupée⁴⁰. En juillet-août, les grandes et impitoyables rafles de juifs par la police française se multiplient dans les deux zones. Pour « se séparer des juifs en bloc et ne pas garder les petits », selon Robert Brasillach⁴¹. René Bousquet, secrétaire général de la Police, s'y était engagé en mai auprès de Reinhard Heydrich, grand patron de la *SiPo-SD*⁴², et du *Brigadeführer* Karl Albrecht Oberg, ci-devant débitant de tabac devenu commandant des SS et de la police allemande en France. Les juifs partent dans des camps de travail dans « l'Est ». Du moins, c'est ce que l'on dit et ce que tout le monde croit...⁴³

Une lueur dans cette horreur, c'est l'onde de choc produite, à Paris, par la rafle du Vel' d'Hiv' des 16 et 17 juillet et, en zone non occupée, par les arrestations d'août 1942 : « C'est quand on a arrêté les femmes et les enfants que les Français ont bougé. Et finalement, les trois quarts des juifs de France

40. Dans ses textes et conférences, H. Labroue a certainement rappelé que Louis IX (Saint Louis) avait imposé aux juifs une rouelle jaune et un chapeau pointu en 1269 et qu'au début du XVIII^e siècle, les papes Clément XII et Benoît XIV les avaient obligés à arborer ce médaillon de tissu jaune, sous peine de sanctions sévères. « S'il fallait l'étoile jaune pour reconnaître les Juifs sous l'Occupation, c'est donc qu'ils n'étaient pas si différents que le prétendait la propagande nazie », notera André Frossard.

41. Phrase prononcée au lendemain de la célèbre lettre pastorale de M^{re} Sallège, archevêque de Toulouse (23 août 1942). P. Laval et R. Bousquet plaident aussi pour que les enfants partent avec leurs parents. René Bousquet est assisté de Jean Leguay.

42. Dit aussi *RSHA* : Office central de sécurité du Reich, coiffant la *SiPo* (police secrète d'État ou *Gestapo* et police criminelle ou *KriPo*) et le service de sûreté SS (*SD*).

43. À Bordeaux, Maurice Papon est nommé secrétaire général de la préfecture régionale en juin 1942. 1 681 juifs seront déportés en onze convois (COINTET et COINTET, 2000).

ont été sauvés. Si les Français avaient été des “veaux”, comme disait de Gaulle, le bilan aurait été encore plus catastrophique⁴⁴. »

La nouvelle chaire d'histoire du judaïsme est enfin créée le 6 novembre 1942 à la Sorbonne. Abel Bonnard l'attribue à Labroue le 12 du même mois et le Bergeracois quitte Bordeaux pour Paris. Le 21, l'assemblée des professeurs de la faculté des lettres, présidée par le doyen Joseph Vendryes, linguiste et celtologue, exprime à l'unanimité sa surprise et son regret de ne pas avoir été consultée sur cette innovation gouvernementale⁴⁵ : c'est par le *Journal officiel* du 14 novembre que le doyen a appris le décret 3247 instituant cette chaire dans sa propre faculté !

Le Petit Parisien, aux mains des Allemands, s'en réjouit néanmoins sur deux colonnes le 10 décembre.

Une inauguration prudente

Le 8 novembre 1942, les Alliés ont débarqué en Afrique du Nord et le 11, la zone sud est occupée. Qu'importe. Le 11 décembre, la mention « juif » est obligatoire sur les pièces d'identité et, deux jours plus tard, Pierre Laval déclare à la presse que « seule la victoire allemande permettra à la France d'échapper aux juifs et aux communistes⁴⁶ ».

L'inauguration de la chaire de Labroue a lieu le 15 décembre dans l'amphithéâtre Michelet⁴⁷. Le Pr Gilbert Gidel, recteur de l'Académie de Paris, juriste qui protégea ses étudiants en ces temps troublés, est présent. Le ministre Abel Bonnard n'est pas venu, « ne voulant pas donner une consécration officielle à cette création⁴⁸ ». Le doyen et les professeurs se sont abstenus. Le vice-doyen est présent : pour empêcher des incidents. Les précautions sont prises. Les cartes des étudiants et les cartons des invités sont contrôlés, mais personne n'est fouillé. Les journalistes doivent s'abstenir de photographier. Les membres du commissariat général aux Questions juives (CGQJ) de Darquier siègent au premier rang, pour faire la claque⁴⁹. L'amphi est bondé, certes, mais aux dires d'un observateur allemand : « Labroue n'avait devant lui que trois à cinq étudiants réguliers. L'amphithéâtre était rempli de personnes venues le conspuer. »

44. S. Klarsfeld, *Le Nouvel Observateur*, 16 novembre 2001.

45. A.N., AJ 16 4758, cité par SINGER, 1993.

46. 15 décembre 1942 (*Carnets du pasteur Bœgner*, cités par JOLY, 2006).

47. Au rez-de-chaussée, tout au NE du bâtiment, contigu à l'amphi Descartes, sans entrée directe depuis l'extérieur (aujourd'hui Paris IV).

48. Lettre de son directeur de cabinet à Labroue le 1^{er} décembre 1942 (JOLY, 2006).

49. Dans quelques mois, le CGQJ aura de moins en moins d'action et, au début de 1944, Darquier sera remplacé par C. Du Paty de Clam, fils d'un célèbre anti-dreyfusard, puis par J. Antignac, tandis que J. Darnand, P. Henriot et M. Déat entreront au gouvernement.

Enfin, le nouveau « professeur » fait son entrée. Au dernier moment, comme il se doit. Mais il est flanqué de Darquier, dont chacun sait qu'il s'appuie constamment sur les occupants pour faire céder le gouvernement de Vichy...⁵⁰

Dans sa leçon inaugurale, entre 15 et 16 heures, Henri Labrousse expose, sans sourciller, les théories racistes et eugénistes alors en vigueur en Allemagne, telles celles du baron Otmar von Verschuer⁵¹. Selon lui, des mesures analogues sont indispensables en France, dans ce pays aux lointaines traditions anti-juives. Des traditions lointaines ? Bien sûr. L'historien appelle à son aide les Mérovingiens, les Capétiens et autres rois de France, Bossuet, Voltaire, Napoléon, Fourier, Proudhon, Rochefort, Balzac, les Goncourt et les Tharaud et, bien entendu, le comte de Gobineau, Drumont, Maurras, Vacher de Lapouge père et Céline⁵². Il stigmatise la religion juive, la morale juive et l'influence des juifs dans le monde.

Il ne manque pas de brosser, depuis les cheveux jusqu'à la voûte plantaire, le portrait-robot des juifs, « une sous-race métissée par les races arménoïde et araboïde », affligée de nombreuses « tares physiques ». On reconnaît là le jargon pseudo-scientifique de l'exposition *Le Juif et la France* et les divagations anatomiques du Dr George Montandon, ami de Céline⁵³ (fig. 9).

Tumulte à la Sorbonne : « Bandit ! Canaille ! Salaud ! »

Dès le début de la leçon, ce tissu d'inepties est accueilli par un tollé d'indignation des étudiants. Des hurlements fusent : « Enlevez-le ! ». On entend : « Bandit ! Canaille ! Salaud ! ». Des tracts contre « les méthodes nazies » sont distribués ; des papillons sont lancés : « Boycottons ce cours ! Interdisons-le ! ». Des boules chargées d'un liquide lacrymogène artisanal s'écrasent un peu partout.

50. Contrairement à son prédécesseur X. Vallat.

51. Ce médecin eugéniste, directeur de l'Institut d'anthropologie de Berlin, sera responsable des épouvantables expériences « médicales » de son assistant, le Dr Josef Mengele, à Auschwitz (SINGER, 1999). G. Montandon a traduit son *Manuel d'eugénique et d'hérédité humaine* pour le faire distribuer aux étudiants en médecine français (MAZET, 1993).

52. Il pourrait citer aussi d'autres auteurs, surtout parisiens, tels M. Jouhandeau (*Le Pêril juif*, 1936) ou même le paisible J. Giraudoux (*Pleins pouvoirs*, 1939). Ou encore le maréchal Bugeaud, « hostile aux juifs » (JOLY, 2006) et un certain Auguste Chirac qui publia *Les Rois de la République. Histoire des juiveries*, chez P. Arnould en 1883.

53. Ancien communiste d'origine suisse, le Dr Montandon, auteur du fumeux *La Race, les races...* en 1933 (Payot éditeur) et directeur de la revue *L'Ethnie française*, aujourd'hui illisible, a publié au lendemain de l'occupation de Paris : « Les juifs démasqués » et « À quoi reconnaît-on un juif ? » (*La France au travail* du 2 et du 18 juillet 1940). Le romancier Céline (de son vrai nom le Dr Louis-Ferdinand Destouches) a publié *Bagatelles pour un massacre* en 1936, *L'École des cadavres* en 1938, très antisémites, qui font basculer Montandon du racisme dans l'antisémitisme (MAZET, 1993). En mai 1939, ces deux pamphlets furent retirés de la vente en application de la loi Marchandeau. Il publie *Les Beaux draps* en 1941.



Fig. 9a et b. La Sorbonne.
La leçon inaugurale
de H. Labroue, sur l'histoire
du judaïsme, est annoncée dans
Le Petit Parisien
du 10 décembre 1942.
Elle déclenche le tollé
des étudiants et le profond
dédain des professeurs.

Une chaire d'histoire du judaïsme vient d'être créée en Sorbonne

**SON PREMIER TITULAIRE, M. HENRI LABROUE
NOUS EXPOSE LE PROGRAMME DE SES LEÇONS**

Une chaire d'histoire du judaïsme vient d'être créée en Sorbonne. Son premier titulaire est M. Henri Labroue, que des travaux antérieurs désignent pour cet enseignement. Sa leçon d'ouverture aura lieu le 15 courant dans l'amphithéâtre Michelet. Cette innovation universitaire est un signe des temps. En effet, en Allemagne, des institutions analogues sont en plein fonctionnement. Il existe notamment à Francfort-sur-le-Main un Institut d'études juives, dont la substantielle revue *Weltkampf* prolonge l'enseignement.

— La création à l'université de Paris d'une chaire d'histoire du judaïsme, et plus spécialement du judaïsme contemporain, comble une grave lacune, veut bien nous dire M. Henri Labroue. Puisse-t-elle contribuer à répandre chez nos concitoyens la connaissance du « fait juif », dont beaucoup ne soupçonnent la gravité.

ruption et la révolution sont leurs armes préférées. On conçoit qu'en tous temps et en tous lieux les nations aient fini par réagir contre ceux en qui Bernard Lazare reconnaît des « destructeurs ». Le judaïsme porte en lui l'antijudaïsme, comme la nuée porte la foudre.

« Tels sont, conclut M. Henri Labroue, les « sommets » des matières que je compte exposer, non en polémiste, mais en historien. Je ne doute pas que mon auditoire d'étudiants comprenne le sens et la portée d'un tel enseignement, où toute affirmation sera assortie de sa preuve.

— Croyez-vous que l'histoire du judaïsme sera prochainement inscrite au programme de divers examens et concours ?

— Je le souhaite ! Mais cette question me dépasse. Ce n'est pas de moi que dépend la solution.

Georges FAULET.

Le nouveau « professeur », réfugié dans ses notes, bafouille sous les lazzis et s'attire une cinglante apostrophe lancée à la cantonade : « Autrefois, pour être prof en Sorbonne, il fallait savoir lire !⁵⁴ »

Les appariteurs tentent de rétablir le calme et d'éponger le sol. Au beau milieu du cours, des étudiants sortent bruyamment, par petits groupes : l'amphithéâtre se vide. Des invités, aux applaudissements trop favorables pour l'orateur, sont bousculés au passage. La représentante du ministre, Blanche Maurel, professeur agrégée et chargée de mission à l'Enseignement supérieur, aurait même été molestée⁵⁵.

La porte de sortie est encombrée d'étudiants : le « professeur » est contraint de s'écarter par une issue dérobée. Le service d'ordre de la Sorbonne réagit mollement devant cet énorme chahut, cet acte de résistance intellectuelle. La police en civil poursuit quelques manifestants dans les couloirs et dans les rues du Quartier latin. On en interroge quelques-uns et le commissariat général

54. JOLY, 2006.

55. SINGER, 1992, 1993, 1999 et 2000. A.N., Will-177 A 62. Peu après, une lettre d'insulte est adressée à H. Labroue, « titulaire de la chaire des Fientes de la Sorbonne » et « merdassier nazi », par un certain J. Clos, officier combattant, lettre postée le 19 décembre au bureau de poste Paris-52 (texte dans SINGER, 2000). La missive parvient à son domicile, 15, rue Chernoviz (16^e), qui serait garni de meubles spoliés aux juifs.

aux Questions juives doit envoyer des photographes pour permettre de les identifier⁵⁶. Il n'y a toutefois pas d'arrestations ni de suites connues⁵⁷.

Imperturbable, *Le Matin* du 16 décembre 1942 titre : « Le premier cours d'histoire du judaïsme a obtenu un grand succès ».

Une autre chaire pour les carabins ?

La chaire d'Henri Labroue n'est pas un cas isolé. Quelques semaines plus tard, une autre création aura une existence plus chaotique et éphémère encore. C'est à la faculté de médecine de Paris qu'Abel Bonnard fait créer une chaire d'ethnologie raciale pour le Dr René Martial (1873-1955). Jusqu'ici, ce dermatologue et hygiéniste était chargé d'un cours libre à la faculté de médecine et de conférences à l'École d'anthropologie⁵⁸. Il est tenu pour un grand savant, autoproclamé anthropo-biologiste. Il appuie sa théorie des « races » sur la base chimique des groupes sanguins et non sur des critères morphologiques (crâniométrie), hérités de l'école de Paul Broca⁵⁹ et confusément utilisés par l'« ethno-raciste » George Montandon.

Dans l'ancienne faculté de médecine, le 25 janvier 1943, le Dr René Martial donne son premier cours d'« Anthropobiologie des races », sur le thème « Les crânes et leurs lois ». Darquier et Blanche Maurel sont présents. Ici aussi, l'orateur soulève la tempête des huées d'une cinquantaine d'étudiants et ce vieux médecin doit quitter l'amphithéâtre, « blême de rage et tremblant de frousse⁶⁰ ». Le Conseil de faculté décrètera qu'il est atteint par la limite d'âge, ce que, malgré le ministre Bonnard, l'Assemblée de faculté entérinera...

Assez proche des idées du Dr Martial est la Fondation Carrel pour « l'étude des problèmes humains » jusqu'en août 1944. Le Dr Alexis Carrel, Prix Nobel 1912 pour ses greffes et ses prouesses de chirurgie vasculaire, jadis ami du Bergeracois Samuel Pozzi, en est le régent. Revenu en France en 1941, membre du PPF de Jacques Doriot, il juge les Allemands « seuls capables d'imposer l'ordre à l'Europe⁶¹ ». Il meurt le 5 novembre 1944. Son livre

56. MARRUS et PAXTON, 1982.

57. Voir aussi *Le Monde* du 15 décembre 1992 : « La commémoration d'une manifestation d'étudiants. Résistance en Sorbonne ». Une petite cérémonie fut organisée, cinquante ans plus tard, au même endroit, par l'historien Jacques Dupâquier, présent le 15 décembre 1942 (SINGER, 1993).

58. TAGUIEFF, 1999. L'École d'anthropologie de Paris, fondée par Paul Broca, publie, dans les années 1930, des articles idéologiquement racistes dans la *Revue anthropologique*, alors que *Races et Racisme* de Paul Rivet (musée de l'Homme et musée des ATP) veut stigmatiser le racisme et instruire le public du dangereux développement des théories racistes (KNOBEL, 1999).

59. Natif de Sainte-Foy-la-Grande, ce savant neuro-anatomiste étudia les squelettes de Cro-Magnon découverts aux Eyzies en 1868.

60. *J'accuse*, n° 9, février 1943, p. 1.

61. BURRIN, 1995.

L'Homme cet inconnu (1936) aura un grand succès, même après guerre. À la fin de l'ouvrage, certaines pages sur l'eugénisme sont pourtant stupéfiantes...⁶²

Après un tel tohu-bohu...

Ces manifestations de résistance des étudiants parisiens n'étaient pas les premières. On ne peut pas ne pas penser à la manifestation des étudiants et lycéens parisiens du 11 novembre 1940 devant la statue de Georges Clemenceau sur les Champs-Élysées. Elle succédait à l'arrestation du physicien Paul Langevin, professeur au Collège de France et anti-fasciste. Elle se solda par de nombreux blessés et par cent arrestations par les Allemands, de courte durée (sur intervention de Vichy). Les facultés furent fermées ; le recteur Gustave Roussy et l'ethnologue Paul Rivet, fondateur et directeur du musée de l'Homme, furent démis de leurs fonctions ; le Pr Langevin fut assigné à résidence.

Le Bergeracois Henri Labroue aura plus de persévérance que le Parisien Dr Martial. Après le chahut de la Sorbonne, Darquier et lui ne manquent pas de protester devant ce « laxisme » et cette « impunité scandaleuse ». En fait, comme on s'en doute, ce chahut avait été soigneusement préparé par les étudiants. Les professeurs eux-mêmes avaient décidé d'ostraciser l'intrus : sa présence remettait en cause l'autonomie de leur université. Nul ne lui adressera plus jamais la parole.

Le programme reste le programme... Trois heures de cours hebdomadaires d'histoire du judaïsme devaient suivre la leçon inaugurale d'Henri Labroue, mais, faute d'auditeurs, l'une est supprimée et les deux autres n'accueillent que peu d'étudiants : quatre ou cinq en moyenne en 1943 ; deux seulement, au maximum, au début de l'année universitaire 1943-1944. Et encore la moitié de ces cours sont-ils annulés⁶³.

Devant ces deux échecs, l'un progressif, l'autre brutal, Abel Bonnard patronne deux instituts privés, créés par Louis Darquier dit de Pellepoix. Ils sont concurrents et parés d'intitulés pompeux :

1 - en novembre 1942, une Commission scientifique pour l'étude des questions de biologie raciale (ou Institut d'anthropo-sociologie) pour Claude Vacher de Lapouge (fils de Georges Vacher de Lapouge, théoricien du racisme) et pour le « savant » Dr René Martial⁶⁴ ;

62. En Dordogne, un livre assez récent, suivant la classification des Drs René Collignon, médecin militaire et anthropologue, et George Montandon, décrivait encore chez les Périgordins des « types raciaux » : alpin, dinarique, ibéro-insulaire, atlanto-méditerranéen etc. (MICHEL (L.), *Le Périgord. Le pays et les hommes*, Périgueux, éd. Fanlac, 1969).

63. SINGER, 1992 ; JACKSON, 2004.

64. Parmi les membres, des noms connus : les Prs Achard, Cruveilhier et Renaud (Médecine), Saint-Germés (Droit), le colonel Hayaux du Tilly, Henri Labroue, le Dr Jean Darquier, le RP F.-M. Bergounioux (géologie et préhistoire)...

2 - en mars 1943, un Institut d'étude des questions juives et ethno-raciales (IEQJER) pour le tristement fumeux Dr George Montandon de la Brevine (1879-1944), seul « spécialiste » reconnu par ses collègues allemands⁶⁵ et rival de Paul Rivet au laboratoire d'Ethnologie⁶⁶ du Muséum national d'histoire naturelle⁶⁷ (fig. 10).

Quel panier de crabes ! George Montandon traite son concurrent Martial de « saltimbanque en Anthropologie [...], retiré à 70 ans de ses fonctions obscures », tandis que René Martial fait mine d'ignorer Montandon, « spécialiste de l'ethnie juive ou ethnique putain », mégalomane et rapace rédacteur de publications pseudo-scientifiques déshonorantes et de certificats de « non-appartenance à la race juive » très rémunérateurs⁶⁸.



Fig. 10. Le Dr George Montandon. Cet ethnologue devient un dangereux anti-sémite aux théories fumeuses sous l'influence de Céline.

Pas découragé pour autant

Au lendemain de son cours inaugural, Henri Labrousse adresse un compte-rendu à son ministre Abel Bonnard : ce cours, créé par le ministre lui-même, a été chahuté, dit-il, et les Allemands ont été provoqués... C'était là un outrage au ministre et un outrage aux Allemands. L'enseignant s'étonne du peu de réaction du personnel de la faculté et réclame des sanctions « promptes et énergiques » contre les perturbateurs, mais aussi contre les responsables de « la police intérieure, négligents ou volontairement inaptes ». En attendant, il assure le ministre de son respectueux dévouement⁶⁹.

65. Montandon est aussi président de la Commission ethnique du PPF de J. Doriot. Darquier crée aussi une Union française pour la défense de la Race qui aura peu d'action.

66. Évincé de ce laboratoire, Montandon avait quitté en 1933 le Muséum pour devenir « professeur d'Ethnologie » à l'École d'anthropologie. Il avait travaillé en 1919 au musée d'Ethnographie de Genève, fondé par le Pr Eugène Pittard, bien connu pour ses fouilles près de Brantôme et qui fut l'un des premiers à invalider scientifiquement la notion de « races » humaines. Le Dr Raoul Montandon (Genève), un parent de G. Montandon, avait étudié, avec E. Pittard, l'abri préhistorique Durand-Ruel à Brantôme, la bibliographie des fouilles en Dordogne et un phallus de l'abri Blanchard à Sergeac (décrit comme un godemiché). Ne pas confondre l'IEQJER avec l'Institut d'étude des questions juives (IEQJ) du capitaine Paul Cézille, ancien adjoint de Darquier : c'est cet organisme de propagande et de délation qui avait patronné à Paris l'exposition *Le Juif et la France* en septembre 1941. L'IEQJ de Cézille, dissoute à la demande des occupants, a précédé l'IEQJER de Montandon.

67. SINGER, 1992.

68. TAGUIEFF, 1999. Pour le diagnostic « racial » voir « À quoi reconnaît-on un juif ? » (*La France au travail* du 18 juillet 1940) et *Comment reconnaître le juif ?* (Paris, Nouvelles éditions françaises-Denoël, 1940), illustrés par des citations de Céline, Drumont, Maupassant, Michelet, Mistral, Renan, Thiers, Zola et... Voltaire. Robert Denoël publiera aussi *Les Décombres* de Lucien Rebatet en 1942.

69. Lettre à Abel Bonnard du 16 décembre 1942. Les élèves de l'École des sciences politiques ayant demandé un cours, il est décidé de remettre à chaque étudiant une invitation individuelle (SINGER, 1999).

La presse clandestine se réjouit de ce camouflet. De son côté, *Le Cahier jaune* met en exergue cette leçon inaugurale, sous le titre vengeur de « Voltaire chassé d'un des ses fiefs : la Sorbonne⁷⁰ ».

Moins d'une semaine après cette mémorable journée, le 20 décembre 1942, Henri Labroue publie « L'histoire du judaïsme en Sorbonne », dans la revue bimestrielle *La France européenne*⁷¹. Il « croit savoir » que la création de sa chaire « a soulevé, dans le camp des misonéistes⁷² deux objections, d'ailleurs contradictoires entre elles » : elle serait superflue et dangereuse. Il s'emploie à répondre à ces objections : 1 - l'histoire de toutes les religions doit être enseignée ; 2 - devant les passions, l'historien doit agir et « opérer à froid ». Pourquoi cela ? Réponse : « Les juifs ont réalisé dans les deux hémisphères une prodigieuse ascension, qu'il s'agisse du gouvernement des hommes ou de l'appropriation de leurs biens. Ils ont vrillé l'univers, incendié l'Europe, jeté la France aux abîmes, joué sur des dés de fer le sort du monde et le leur. Et l'enseignement officiel continuerait à les oublier ? »

Le Bergeracois continue à fréquenter la Sorbonne, à y donner ses cours et à y manifester ses opinions⁷³. Son ascension est stoppée. En avril 1943, Abel Bonnard fait savoir à Pierre Cathala qu'il pense le plus grand bien de son protégé Henri Labroue mais qu'il lui est impossible de lui accorder une nouvelle promotion⁷⁴.

Lors d'une assemblée à la faculté des lettres, le 22 mai 1943, Henri Labroue suggère l'adjonction de « la question juive dans le monde de 1918 à nos jours » aux propositions déjà avancées par le comité d'Histoire. Cette question devrait faire partie, selon lui, du programme du baccalauréat et de l'agrégation, et son propre cours devrait être rendu obligatoire⁷⁵ : « [Ainsi] dans quelques années, il n'y aura plus une seule commune de France, dont les enfants n'auront été instruits de cette question dont la solution comporte la vie ou la mort pour notre pays et l'avenir de la race⁷⁶ ». Sa proposition ne sera pas retenue... ni même discutée. Le Pr Pierre Renouvin, directeur des études d'histoire à la Sorbonne, s'y oppose⁷⁷.

En novembre de la même année, le Conseil de l'Université examine la demande de détachement à la faculté des lettres d'un archiviste départemental de la Creuse, prétendument polyglotte et spécialiste des questions juives. La

70. Article de L. Walther, *Le Cahier jaune*, n° 11, décembre 1942.

71. LABROUE, 1942b.

72. Misonéiste : celui qui hait toute innovation.

73. A.N., AJ 16 4758 et 16 2597, p. 529-530, cité par SINGER, 1993. Dans ses *Écrits révisionnistes*, le négationniste R. Faurisson, qui se dit successeur d'Henri Labroue, dit par erreur que « à la fin de 1942 [...] il dut renoncer à donner ses cours sur l'histoire du judaïsme » (cité par KARMASSYN, 2000, en ligne).

74. Notamment le passage de la 2^e classe à la 1^e (JOLY, 2006).

75. SINGER, 1993.

76. *Le Cahier jaune*, n° 11, décembre 1942, p. 10.

77. JOLY, 2006.

demande est formulée par Henri Labroue à la recherche d'un assistant : elle est rejetée. On invoque des motifs financiers...⁷⁸

Le Bergeracois ensorbonné parviendra tout au plus à faire acquérir quelques ouvrages antisémites par la bibliothèque de l'université.

Salons mondains, congrès et commémoration

Le « professeur » Henri Labroue œuvre en sous-main et s'attelle à une grosse publication. Sa principale recherche porte sur « l'enjuivement » du personnel politique de la III^e République. Il s'acquitte ainsi d'une mission que lui a confiée par lettre son ami le président Pierre Laval. C'est du fichage... Il fait le siège des maires et des préfets pour obtenir les extraits de naissance et les actes de mariage de certains hommes politiques du régime aboli⁷⁹. Ce mémoire ne verra jamais le jour.

Parmi les ennemis personnels du Bergeracois, un distingué Parisien : le comte Jacques Bouly de Lesdain. En octobre 1943, ce docteur en droit d'origine flamande, journaliste à *L'Illustration* mais stipendié de longue date par l'Allemagne, est candidat au poste de secrétaire général du commissariat général aux Questions juives. Comment faire pour décrédibiliser cette candidature ? Facile : le toujours laïc et républicain Labroue rappelle fielleusement que cet aristocrate est issu d'une vieille famille catholique et que sa nomination « augmenterait la crainte d'un retour à un régime féodal » et serait perçue comme « une tentative pour favoriser la conversion des juifs à la religion catholique⁸⁰ ».

Bien que menacé par les résistants (il est désormais armé, protégé et même voituré par la police), le « professeur » Labroue continue à fréquenter les salons mondains et les réunions « scientifiques » des milieux ultra-collaborationnistes. Au 5 du boulevard Montmartre, il prêche la bonne parole dans les salons du Cercle aryen du capitaine de vaisseau Paul Chack, directeur du Service historique de la Marine et écrivain de marine (fig. 11). De même au groupe *Collaboration*, tout comme Abel Bonnard. Il s'insurge



Fig. 11. Le Cercle aryen du commandant Paul Chack. Dans ce Cercle et ailleurs, le « professeur » H. Labroue fait des conférences contre le judaïsme.

78. SINGER, 1992.

79. JOLY, 2006.

80. JOLY, 2006.

contre l'attitude humaine de certains prélats français à l'égard des juifs - persécutés - et traite M^{re} Maurice Feltin d'« archevêque judéo-gaulliste⁸¹ ».

Il donne des conférences à Paris⁸² et même en Allemagne : au congrès antijuif du *Weltdienst* (Service mondial) à Heppenheim, près de Francfort, et à Berlin, en avril et mai 1944. Voltaire lui-même ne fut-il pas l'hôte de Frédéric II de Prusse ? Il répand ses propos antisémites en de très nombreux articles, toujours bien rémunérés, dans *Je suis partout*⁸³, *Le Pilon*, *Le Cahier jaune* et dans d'autres journaux collaborationnistes parisiens.

Un mois avant le débarquement des Alliés en Normandie, le 3 mai 1944, Henri Labroue participe à l'anniversaire de la naissance d'Edouard Drumont et au jury du Prix de 10 000 francs, créé à cette occasion pour rappeler le nom du fondateur du quotidien *La Libre parole*, auteur de *La France juive*.



Fig. 12. Édouard Drumont. En mai 1944, H. Labroue participe à une grande cérémonie à la mémoire de cet antisémite notoire en présence de sa veuve.

Belle manifestation : il y a là le commandant Paul Chack, Claude Jeantet du *Petit Parisien*, George Montandon et d'autres⁸⁴ (fig. 12). Toutefois, la transformation réclamée de la rue Meyerbeer en rue Drumont ne put être obtenue⁸⁵.

Le 29 mai, Labroue préside à *L'Écu d'or*, rue d'Alsace à Paris, un grand repas réunissant des personnalités allemandes et le gratin de la collaboration et de l'antisémitisme de plume : Brasillach, Céline, Cousteau, Déat, Hérold-Paquis, Laubreaux, Montandon, Rebatet, Suarez, le dessinateur Ralph Soupault...⁸⁶

81. *Le Pilon*, 9 avril 1943. Contrairement à quelques autres prélats (Saliège, Théas, Delay, Gerlier), l'archevêque de Bordeaux ne s'est pourtant pas fait remarquer par une très active résistance aux mesures antijuives.

82. Ainsi à l'Association des journalistes anti-juifs le 24 février 1943 sur « La tradition française anti-juive ».

83. Avec Robert Brasillach, jusqu'à fin août 1943, puis Pierre-Antoine Cousteau (de Saint-André de Cubzac). Ce dernier est le frère aîné du commandant Jacques-Yves Cousteau. Leur père s'est rallié au général de Gaulle (TAGUEFF, 1999).

84. Commémoration organisée par l'Association des journalistes anti-juifs. Un repas analogue avait fêté le 50^e numéro de *La Libre parole* le 20 mars 1942.

85. Pas plus que celle du boulevard Pereire, de l'avenue Rachel, des rues Henri-Heine. Jacques-Offenbach, Catulle-Mendès, Crémieux... et de l'avenue George V.

86. Ce dîner fête probablement le 20^e anniversaire du *Pilon* genevois de Georges Oltramare, fondé avant guerre (TAGUEFF, 1999). À Paris, les antisémites de plume sont bien plus nombreux encore, mais sans relations directes avec H. Labroue (voir « Notices biographiques », in TAGUEFF, 1999, et *Publications antisémites en France*, Wikipedia, en ligne).

La Côte d'Azur, les Pyrénées... et Fresnes

Tout va bien. Par le biais du commissariat général aux Questions juives et pour une bouchée de pain, Henri Labroue a acquis au-dessus de Nice, sur le magnifique mont Boron, une grande villa : elle a été spoliée à un propriétaire juif. De ce fait, il adhère à l'Association française des propriétaires de biens ariyanisés de Marcel de Font-Réaulx.

Et voici enfin le couronnement de tous ses efforts : après ses conférences en Allemagne, le « professeur » est invité à participer en juin 1944, avec Paul Marion, secrétaire d'État à l'Information, à un grand congrès international sur le judaïsme à Cracovie. Goebbels, Ribbentrop, Himmler, Hans Franck et Rosenberg interviendront également. Las ! La situation militaire fait annuler cette belle réunion. En Pologne, les Soviétiques menacent ; en France, les Alliés débarquent et la Libération approche...

L'été de 1944 est, pour le ci-devant professeur Henri Labroue, le moment de prendre le large. Dès juin 1944, le Bergeracois a quitté Paris. Non pour sa Dordogne natale, mais pour les Pyrénées. Il est bientôt arrêté et interné. Le revoici à Bordeaux, mais au fort du Hâ. Puis à Paris, mais à Fresnes (fig. 13).

Le 9 août une ordonnance du Gouvernement provisoire de la République française institue la nullité de tous les actes « qui établissent ou appliquent une discrimination quelconque fondée sur la qualité de juif ». Labroue est suspendu dès le 20 août 1944 et révoqué de l'Éducation nationale le 7 décembre, sans pension ni autorisation d'enseigner.

L'Université annule les nominations d'Henri Labroue, de Maurice Bardèche, beau-frère de Brasillach, et d'autres.

En février 1945, la chaire d'histoire du judaïsme est transformée... en chaire d'histoire du christianisme.

La Justice passe

Après une hospitalisation pour ulcère de l'estomac, un examen psychiatrique sans anomalie et divers interrogatoires, Henri Labroue est inculpé d'atteinte à la sécurité extérieure de l'État en juin 1946. Une longue instruction ne permet d'ouvrir son procès que le 4 décembre 1948. L'accusé se retrouve devant la Cour de justice de la Seine. Comme il est habituel à l'époque, il plaide le double jeu, la résistance occulte à l'occupant, l'aide clandestine accordée à certains juifs. L'ancien avocat n'est sans doute pas convainquant car



Fig. 13. La prison de Fresnes. H. Labroue, emprisonné dès 1944, est condamné à 20 ans de prison en 1948. Il sortit en 1951 et se retira sur la Côte d'Azur.

il est lourdement condamné : vingt ans de réclusion, dégradation nationale et confiscation des biens.

En fait, il sortira vite de prison. Il est amnistié par décret du président Vincent Auriol le 14 novembre 1951⁸⁷. Sur fond de guerre froide avec l'URSS et à la demande de la droite et du MRP, il est temps de limiter le clivage résistants-collaborationnistes. Après sept années de geôle, durant lesquels il aurait rédigé ses Mémoires, il ne reste plus à Henri Labroue qu'à s'installer tranquillement sur la Côte d'Azur. Il ne publiera jamais *La question juive en France et dans le monde*, qui était en préparation.

Il faut vivre. Il réclame, dès l'année suivante, sa pension de retraite de professeur à la Sorbonne. Malgré diverses interventions, elle lui sera refusée : les amnistiés ne sont pas réintégrés dans les fonctions et grades dont ils ont subi la déchéance⁸⁸.

Il est veuf. Dans l'indifférence générale, il épouse en secondes noces Marie Girard le 21 novembre 1960 à Nice. Elle a presque 50 ans de moins que lui... Il meurt à Nice le 29 août 1964. C'est le jour-même de ses 84 ans.

Que retenir de l'affaire Labroue ?

Le Bergeracois Henri Labroue avait tout pour faire une belle carrière dans l'enseignement supérieur et la recherche. Ses livres, notamment sa somme sur la mission de Lakanal en Dordogne, le laissaient prévoir. Toutefois, « il semblait avoir du mal à rester fidèle à ses convictions », comme le note Sylvie Guillaume en une élégante litote. Sa carrière sinueuse d'universitaire frustré et de politicien déchu va le conduire dans une impasse, à une époque particulièrement troublée et trouble.

Son gros livre compilant les citations antisémites de Voltaire n'a aucun écho, même dans les pires journaux du temps. Sa tentative universitaire, comme titulaire d'une chaire d'histoire du judaïsme, créée pour lui par Abel Bonnard, déclenche la vive hostilité des étudiants et l'ostracisme voilé des professeurs de la Sorbonne. Injurié par les uns et boudé par les autres, il connaît là un échec cuisant. Tout cela se termine par une lourde condamnation, vite amnistiée.

87. A. Bonnard sera condamné à mort par contumace (peine commuée en 10 ans de détention et amnistie en 1953). L. Darquier, condamné à mort par contumace, mourra en exil en Espagne. J. Antignac sera condamné à mort (peine commuée en travaux forcés à perpétuité et amnistie en 1953). Le décès de P. Cathala en 1947 éteindra l'action publique à son endroit. G. Montandon, blessé par les résistants à Clamart, mourra peu après en Allemagne. Une de ses filles épousera Henri Lhote, révélateur des peintures du Tassili. Céline, amnistié, ne rentrera en France qu'en 1951 pour s'installer comme médecin généraliste à Meudon. R. Brasillach, P. Chack et P.-A. Cousteau seront condamnés à mort et les deux premiers exécutés, de même que P. Laval. Cousteau mourra une nuit à l'hôpital Bichat, peu avant la Noël de 1958. X. Vallat « prendra » 10 ans de prison et l'indignité nationale à vie. R. Bousquet, organisateur des déportations, ne sera condamné qu'à 5 ans de dégradation nationale, condamnation aussitôt relevée pour « faits de résistance » ; il sera assassiné un demi-siècle plus tard. K. Oberg, condamné à mort, sera libéré en 1962.

88. Loi d'amnistie du 5 janvier 1951, art. 15 et 16 (J-O, 06/01/1951, p. 260-261).

Toute cette histoire confirme que, heureusement, l'idéologie nationale-socialiste et l'antisémitisme ne pénétrèrent guère dans l'école, le lycée et l'Université, frappés par des mesures souvent draconiennes⁸⁹. Ils ne se répandirent pas trop, sauf exceptions, dans l'esprit des Français de ces temps malheureux.

Et cela, c'est tout à l'honneur de l'enseignement et de l'Université.

C'est sans doute en songeant à l'affaire Labroue que, quelque deux ans après ces faits, le général de Gaulle, intervenant à la Sorbonne, rappellera que « ceux qui osèrent, jusque dans cette enceinte, outrager à la majesté du peuple français, se trouvent châtiés et abattus ». Il félicitera le recteur : « Aux heures les plus obscures de ces tragiques années où, dans toute la France, les étudiants et les maîtres ont refusé de consentir aux ténèbres, l'Université de Paris sut conserver, avec une toute particulière dignité, sa liberté et son honneur⁹⁰ ».

B. et G. D.⁹¹

Bibliographie⁹²

- AZÉMA (J.-P.), *1940. L'année noire*, Paris, éd. Fayard, 2010.
- BURRIN (P.), *La France à l'heure allemande*, Paris, éd. Le Seuil, 1995.
- COINTET (M.) et COINTET (J.-P.), *Dictionnaire historique de la France sous l'Occupation*, Paris, éd. Tallandier, 2000.
- DELLUC (B. et G.), « L'affaire Ponterrie-Escot. Amour, mort et scandale sous le 1^{er} Empire », *BSHAP*, 2011, à paraître.
- GIOLITTO (P.), *Histoire de la jeunesse sous Vichy*, Paris, éd. Perrin, 1991.
- GUILLAUME (S.), « Labroue, Henri, Jean, Marie, Joseph, Émile. 1880-1964 », notice in : *Dictionnaire des parlementaires d'Aquitaine sous la 3^e République*, Bordeaux, éd. Presses universitaires de Bordeaux, 1998, p. 272-276.
- JACKSON (J.), *La France sous l'occupation, 1940-1944*, Paris, éd. Flammarion, 2004.
- JOLY (L.), *Vichy dans la « Solution finale ». Histoire du Commissariat général aux questions juives. 1941-1944*, Paris, éd. Grasset, 2006.
- KARMASYN (G.), *Faurisson se compare à l'ultra-collaborationniste antisémite Henri Labroue*, 2000, en ligne.
- KNOBEL (M.), « George Montandon et l'ethno-racisme », in : *L'Antisémitisme de plume. 1940-1944. Études et documents*, sous la dir. de P.-A. Taguieff, Paris, Berg International Éditeurs, 1999, p. 277-293.
- LABROUE (H.), *Le conventuel Pinet d'après ses Mémoires inédits*, Paris, éd. Alcan, 1907, 122 p.
- LABROUE (H.), *Le club jacobin de Toulon, 1790-1796*, Paris, éd. Alcan, tiré à part de *Annales de la Société d'études provençales*, 1907.
- LABROUE (H.), *La France vue de l'étranger*, Bordeaux, éd. Gounouilhou, 1909.

89. Dès la loi du 3 octobre 1940 les enseignants juifs et francs-maçons sont exclus de la fonction publique (GIOLITTO, 1991). Le chimiste périgordin Charles Dufraissse, professeur au Collège de France, interrogea longuement Jean-Paul Thomas pour savoir s'il n'était pas juif : cela lui aurait interdit l'entrée du laboratoire (JACQUES (J.), *Un chimiste au passé simple*, Paris, éd. Odile Jacob, 2000, p. 82).

90. Discours prononcé à la Sorbonne à l'occasion de la remise des prix du Concours général le 11 juillet 1945 et lettre du 26 décembre 1944 au recteur de l'Université de Paris (*Lettres, notes et carnets*, Paris, éd. Robert Laffont).

91. UMR 7194 du CNRS et gilles.delluc@orange.fr

92. À part certaines références d'Henri Labroue, non citées, ces références sont appelées dans le texte.

- LABROUE (H.), « La commune d'Angoisse pendant la Révolution », tiré à part de *La Révolution française*, avril 1910 (Paris, éd. Maretheux).
- LABROUE (H.), *Voltaire. Lettres philosophiques*, avec introduction et commentaires, Paris, éd. Delagrave, 1910.
- LABROUE (H.), *Un pamphlet contre Lakanal*, Paris, éd. Alcan, 1911.
- LABROUE (H.), *La Société populaire de La Garde-Freinet*, Paris, éd. Alcan, 1911.
- LABROUE (H.), *L'Impérialisme japonais*, préface de C. Chaumet, sous-secrétaire d'État, Paris, éd. Delagrave, 1911.
- LABROUE (H.), « Un pamphlet contre Lakanal », tiré à part de *La Révolution française*, août 1911.
- LABROUE (H.), « Le remariage de Lakanal », tiré à part de *La Révolution française*, décembre 1911.
- LABROUE (H.), *L'Esprit public en Dordogne sous la Révolution*, préface de Gabriel Monod de l'Institut, Paris, éd. Alcan, 1911.
- LABROUE (H.), *Les origines maçonniques du club jacobin de Bergerac*, Paris, Librairie de l'Acacia, 1913.
- LABROUE (H.), « Le Japon », in : PETIT (E.), *Histoire universelle des pays et des peuples*, Paris, éd. Quillet, 1913.
- LABROUE (H.), *La Société populaire de Bergerac pendant la Révolution*, Paris, éd. Reider, 1915.
- LABROUE (H.), *La Mission du conventionnel Lakanal dans la Dordogne en l'an II, octobre 1793-août 1794*, Paris, éd. Champion, 1917, 704 p.
- LABROUE (H.), *La Révolution a interdit le service militaire aux députés*, Société de l'histoire de la Révolution française, 1917.
- LABROUE (H.), « Le procès criminel de l'ex-législateur Ponterrie-Escot, devant le jury de la Gironde, août 1807 », extrait de *La Révolution française*, n° 31, juillet-septembre 1926, tiré à part, 24 p., impr. de la Cour d'appel.
- LABROUE (H.), *Voltaire anti-juif*, Paris, éd. Les Documents contemporains, Sceaux, Imprimerie Charaire, février 1942 (1942a) et en ligne.
- LABROUE (H.), « L'histoire du judaïsme en Sorbonne », *La France européenne*, revue bimestrielle, n° 28, 20 décembre 1942 (1942b), p. 25-26.
- LABROUE (H.), « La lubricité juive », *Le Pilon*, 8 février 1943.
- LABROUE (H.), *La question juive en France et dans le monde*, jamais paru.
- LEMAIRE (G.-G.), « L'affaire Voltaire », *L'Humanité*, 1^{er} septembre 2007.
- MARRUS (M.) et PAXTON (R.), *Vichy et les juifs*, Paris, éd. Calmann-Lévy, 1982.
- MAZET (E.), « George Montandon », in : « Céline et les maudits », *Le Bulletin célinien*, Bruxelles, déc. 1993, complété in : <http://louisferdinandceline.free.fr/indexthe/antisem/montandon.htm>
- PENAUD (G.), *Histoire de la franc-maçonnerie en Périgord*, Périgueux, éd. Fanlac, 1989.
- PENAUD (G.), *Dictionnaire biographique du Périgord*, Périgueux, éd. Fanlac, 1999.
- PELLERIN (P.), « Le Voltaire antijuif d'Henri Labroue : une escroquerie intellectuelle meurtrière », *Studies on Voltaire and the Eighteenth century*, 2004, n° 7, p. 173-185.
- SINGER (C.), *Vichy, l'université et les juifs. Les silences et la mémoire*, Paris, éd. Les Belles Lettres, 1992, p. 200-206 (réédition en poche Hachette/Pluriel, 1996).
- SINGER (C.), « L'échec du cours antisémite d'Henri Labroue à la Sorbonne (1942-1944) », *Vingtième siècle. Revue d'Histoire*, n° 93, juillet-septembre 1993, p. 3-9.
- SINGER (C.), « Henri Labroue ou l'apprentissage de l'antisémitisme », in : *L'Antisémitisme de plume. 1940-1944. Études et documents*, sous la dir. de P.-A. Taguieff, Paris, Berg International Éditeurs, 1999, p. 233-245.
- SINGER (C.), « Henri Labroue ou l'itinéraire d'un universitaire opportuniste », *Les Cahiers rationalistes*, n° 540, janvier 2000, p. 21-29.
- TAGUIEFF (P.-A.), « La "science" du Dr Martial ou l'antisémitisme saisi par l'"anthropo-biologie des races" », in : *L'Antisémitisme de plume. 1940-1944. Études et documents*, sous la dir. de P.-A. Taguieff, Paris, Berg International Éditeurs, 1999, p. 295-332.
- THOMAS (M.), *Henri Labroue, 1880-1964*, mémoire de maîtrise (Histoire) sous la dir. de Jean-Claude Drouin, Bordeaux III, 1999. Concerne surtout l'avant-guerre. GUILLAUME, 1998 et SINGER, 1999 ont utilisé ce travail non publié.

Sortie du 19 juin 2010 : « entre causse et rivières »

par Anne-Marie CESTAC

« Entre causse et rivières », ce voyage qui rassemblait 110 personnes peut se conter comme on tourne les pages d'un livre d'images.

Quatre d'entre elles seront décrites :

La première : le château de Laxion, logis des Chapt de Rastignac, se donne à voir sur une butte à laquelle on accède à pied... de la ferme au château. Ses quatre tours rondes, imposantes, enserrant un corps de logis central, ouvert sur une cour carrée. On est là face à l'archétype du château fin XVI^e siècle.

C'est un maître de maison et aussi un maître d'œuvre passionné, M. Dumy, qui nous reçoit. Il a voulu comme il le dit, arrêter la ruine en « inversant le processus » de destruction. Le château, construit d'une seule traite, fait son unité grâce à son bandeau et ses toitures restantes. Tout converge vers une entrée principale desservie par un escalier droit monumental. Les invités étaient conduits au premier étage, dans « l'aula », comme à Bourdeilles, ou dans beaucoup d'autres châteaux. On s'élève pour entrer chez le seigneur, les gens de maison restant au rez-de-chaussée.

Il ne s'agit pas d'un château de maître maçon, mais d'une très belle construction « accompagnée » par le grand Nicolas Rambourg. Le nombre d'or y est présent partout et les lucarnes sont finement ornées de



Fig. 1. Le château de Laxion à Corgnac-sur-l'Isle
(cliché M. Cestac).



Fig. 2. Le château de Laxion à Corgnac-sur-l'Isle, cour intérieure (cliché M.-N. Chabry).

sculptures typiques de Rambourg. L'ensemble a été remanié au XVIII^e siècle et s'est alors ouvert et « éclairé » côté cour. Le président de la SHAP, M. Gérard Fayolle, donne la parole à M^{me} Jacqueline Blanche, à la fois descendante des Chapt de Rastignac et de Nicolas Rambourg. Elle fait un rappel généalogique intéressant : le dernier marquis de Laxion a légué son château à sa deuxième épouse Gabrielle Cécile de Chabans. Celle-ci, veuve, se remaria avec M. de Bellussière qui l'a vendu à son tour... Mais finalement, c'est

le dernier propriétaire, au XIX^e siècle, qui le laissera tomber en ruines... « relevées » fort opportunément par François et Gaëlle Dumy.

Et maintenant tournons la page. En route pour Coulaures.

Madame le maire-adjoint Karin Von Doringk nous attend devant l'église et nous souhaite la bienvenue. M. Alain Blondin conduit alors le commentaire de l'église Saint-Martin. La partie inférieure du portail est du XII^e siècle, ainsi que le clocher l'abside et la nef. L'église, devenue trop petite, fut agrandie aux XV^e et XVI^e siècles par deux chapelles. Celle du XVI^e siècle, au nord, est dédiée à la Vierge et fut érigée par le curé Colombier qui y est enterré, la clef de voûte porte ses armes : une colombe posée sur une rose surmontée de deux étoiles. Celle du XV^e siècle, au sud, fut fondée par les Duret et porte leurs armes.



Fig. 3. L'église Saint-Martin de Coulaures (clichés M. Herguido et M.-N. Chabry).

Les vitraux du XIX^e siècle représentent à l'intérieur de la façade ouest saint Paul, le Bon Pasteur et saint Pierre. Ceux de la nef : sainte Germaine et saint Martin. Ceux du chœur : le pape saint Calixte et saint Pierre Fourrier. On peut enfin signaler sur le côté gauche de la nef une peinture, une descente de croix, « appartenant » à l'école du Caravage. Mais l'élément sans doute le plus caractéristique de l'époque de la contre-réforme est le retable baroque, aux colonnes torsadées entourant les quatre évangélistes, et la chaire dont le père Pommarède admirait la dentelle de bois sculpté de la rampe.

M^{me} Annie Herguido, lauréate du prix du clocher d'or 2009 pour son livre *Coulaures entre cause et rivières du Périgord*, nous fait visiter la chapelle Notre-Dame du Pont. Une longue histoire y est attachée dont on retient le plus touchant. Elle aurait été construite au XIII^e siècle par le seigneur de La Faye de Chardeuil, qui, parti en campagne pour une sainte cause, se trouva en grand péril un jour de tempête dans le golfe de Gascogne. Il pria la vierge, promettant de lui ériger une chapelle s'il sortait indemne de ce danger. De retour chez lui, sain et sauf, il fit construire un petit oratoire sur le pont... qui fut emporté par une crue de l'Isle. La reconstruction de la chapelle fut alors entreprise dans un endroit plus sûr, sur un terrain donné par le seigneur de Conty. Elle est toujours là, malgré d'autres vicissitudes traversées. Elle possède un bel autel aux colonnes sculptées et un retable qui montre l'Assomption de la Vierge. Jouxant la chapelle, le château de Conty possède sur l'une de ses deux tours, le blason des Lestrade de Conty, avec le lion rampant en son centre... ou encore, un chat magnifié en lion.

Après avoir tourné la page de notre livre d'images, nous avons maintenant sous les yeux le superbe château de La Cousse. Ce monument est



Fig. 4. Retable de l'église Saint-Martin de Coulaures (cliché M. Cestac).



Fig. 5. Chapelle Notre-Dame du Pont à Coulaures (cliché M. Cestac).



Fig. 6. Château de Conty à Coulaures (cliché J.-C. Monchot).



Fig. 7. Château de La Cousse à Coulaures (cliché M. Cestac).

exceptionnel car, toujours habité par la même famille, qui le maintient avec soin, il est demeuré intact depuis le XVIII^e siècle. Le baron de Garrigues de Flaujac nous en fait les honneurs et, sous la pluie, M. Alain Ribadeau Dumas en commente l'architecture.

Posé sur le causse de Coulaures, entouré d'un parc aux tilleuls bicentenaires, il propose aux regards subjugués, un ensemble du XVIII^e siècle, harmonieux avec sa grille surmontée du blason des Lestrade de La Cousse, ses toits à la Mansart et son corps de logis encadré par deux pavillons, le tout souligné d'une longue balustrade de pierre bordant la grande terrasse accessible par un large perron. On peut également imaginer la splendeur de la famille au temps où l'un des siens était page de Louis XV.

La chapelle demeure encore sur la façade est. Elle possède une Vierge des victoires et rassemble pour une messe mensuelle quelques personnes du voisinage. Dans le parc, comble de raffinement, on peut voir une soignée construction de pierre recouverte de terre... la glacière ! Elégance et harmonie nous laissent sous le charme. Et, plus loin, demeure aussi le beau colombier sur ses colonnes.

Mais tournons la dernière page du livre. Elle n'est pas la moins séduisante. Il s'agit du château de Glane. Ici, non seulement nous ferons le tour du château, selon notre habitude, mais nous y pénétrons pour savourer un délicieux goûter tout en écoutant M. l'ambassadeur... conter l'histoire de sa « maison ». Un parc fleuri sert d'écrin à cette retraite campagnarde d'autant plus agréable qu'elle est à l'échelle humaine. M. et M^{me} Ross l'habitent, l'ont meublée avec goût. Nous entrons dans de grandes pièces, petits salons ou salles de réception.



Fig. 8. Le château de Glane à Coulaures, cour intérieure (cliché M. Cestac).



Fig. 9. Le château de Glane à Coulaures, alle droite (cliché J.-C. Monchot).

C'est la vie de château ! Situé au nord-ouest de Coulaures, ce château de Glane fut le fief des Reynier, simples bourgeois puis des Malet, puissante famille noble. E. de Malet, propriétaire de la ferme de Glane, aujourd'hui ferme expérimentale, a joué un rôle important dans le développement de l'agriculture en Dordogne, à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e.

M. Ross, avec talent, raconte... Il met l'accent sur une femme dont l'histoire se déroule en 1666. Il s'agit de Marie de Glane, veuve de Pierre de Laguionie. Elle vivait seule au château de Lempzours et ne laissait pas indifférent François Lenormand de Négrondes. Cet intérêt n'était pas payé de retour. Inquiète, elle demanda à ses frères de venir la chercher pour l'héberger au château de Glane. Mais François Lenormand avait dressé une embuscade pour enlever la dame. Un de ses frères fut tué et Marie sauvée, car, courageusement, elle fit feu avec son pistolet. La légende dit que François Lenormand, condamné à mort, s'enfuit en Espagne... et revint incognito 40 ans après ! Si le château de Glane est confortable aujourd'hui, il n'en fut pas toujours de même à en croire le petit écrit du comte de Malet. Pour habiter Glane, il faut : « Maintenir le feu toute l'année, les jours d'humidité... prendre du fer et du quinquina... et porter des vêtements chauds ». Tout un programme !

Les visites achevées, le livre d'images se referme. Nous sommes rentrés à Périgueux enchantés du déroulement de cette journée, grâce aux lieux visités, à leurs commentateurs, aux aimables propriétaires qui nous ont ouvert leurs portes et leurs histoires, et enfin au président de la Société historique et son équipe, notamment M^{me} Jeannine Rousset, M^{lle} Marie-Rose Brout, M^{me} Mireille Miteau, M^{me} Sophie Bridoux-Pradeau et M. Alain Ribadeau Dumas qui avaient soigneusement préparé cette sortie.

A. M. C.

PETIT PATRIMOINE RURAL

La croix de Couquette (Montferrand-du-Périgord)



*Fig. 1. La croix de Couquette.
Photographie prise en 1995, avant les
récentes dégradations.*

La Pierre Angulaire
24440 Montferrand-du-Périgord
<http://lapierreangulaire24.fr>
avec le concours du CAUE Dordogne
Jean Darriné

Description

La croix est érigée dans l'angle sud-ouest que forme le chemin de Montferrand à Saint-Romain et Lolme avec celui qui conduit à la vieille église Saint-Christophe. On ne sait d'où vient le nom de ce lieu-dit, Couquette, que le cadastre ignore mais que tous les habitants du village connaissent et emploient.

La base est une dalle de pierre enterrée, affleurant au niveau du sol. Le socle est composé de pierres de taille d'origine locale (carrière de Ruffet). Il comporte une niche dont la porte a disparu (traces de scellement de gonds). Au-dessus de la niche, un fronton polygonal mouluré a été entaillé pour former une cavité rectangulaire où est fixée une plaque de marbre de mêmes dimensions. La relative complexité de la structure inciterait à parler ici plutôt de piédestal que de socle.

La croix est en fer forgé : les volutes, les lettres et le cœur au centre de la croix (dans une position fréquemment rencontrée en raison de la haute signification symbolique de cet élément décoratif) sont en fer plat ; les barres d'armature sont en fer carré.

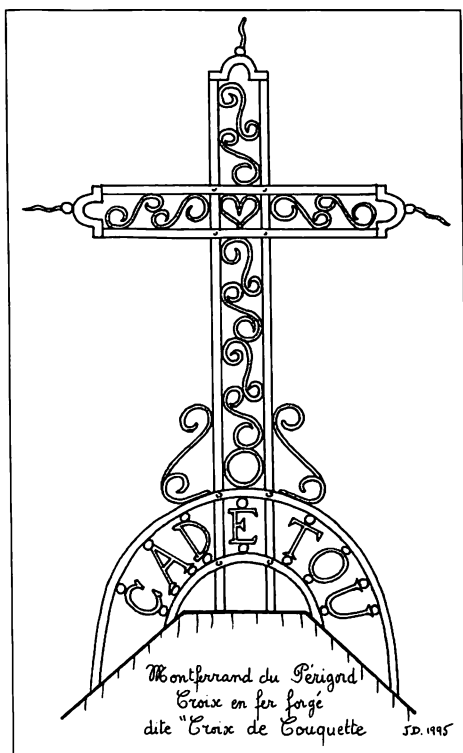


Fig. 2.

On peut lire sur l'édifice les inscriptions suivantes :

1. Au bas de la croix entre deux arcs de cercle en fer forgé : CADETOU (fig. 2),

2. Sur la plaque de marbre et sur deux lignes : JENESTE ex meunier / à CHAMOY,

3. Directement gravée sur le socle, au-dessus de l'inscription précédente, une date : 1879.

L'ensemble est entouré d'une grille en fer forgé dont les angles sont protégés du côté de la route par deux pierres chasse-roue. Les barres verticales sont « fleurdelysées » à leur sommet. Les volutes sont en fer plat. Le portail en fer rond est formé d'un cadre rectangulaire consolidé par une croix dont les branches sont disposées suivant les médianes.

Historique

Cette croix conserve le souvenir émouvant d'une famille de meuniers, nommés Geneste (et non Jeneste), dont les membres ont, pendant deux siècles, exercé leur métier au moulin des Grange (ce nom est celui des meuniers qui ont ici précédé les Geneste ; aujourd'hui ce moulin, désormais transformé en une habitation banale, est connu sous le nom de Granjou) et au moulin de Chamoy, voisin d'aval du premier (il n'en reste que la vanne de décharge, fig. 3).

Cadetou, alias Guillaume, était le deuxième fils de Michel et de Thoinette Vaudois (voir la généalogie à la fin de l'article). Il avait eu trois frères, tous meuniers comme lui et leur père, l'un, un peu plus âgé que lui, prénommé Étienne, et deux plus jeunes, Jean dit Michel et Pierre. Cadetou et Jean ont vu disparaître un à un tous les membres de leur famille : leur mère en 1851, leur père en 1856, leur frère aîné en 1864, le plus jeune enfin en 1869. Puis Jean quitta ce monde en 1879 (c'est la date du socle qui doit aussi être celle de l'érection du monument). Cadetou fit ériger cette croix en mémoire de son frère et de tous les siens (la niche, de nos jours sans porte, contenait peut-être quelques reliques). Il mourut célibataire au moulin des Grange en 1888 ; il était l'ultime représentant de sa famille.

Nous venons de lire la version « état civil » de l'histoire ; mais il faut dire que la tradition locale a fait subir à la dite histoire, pendant le long siècle qui s'est écoulé, des « arrangements » qui l'ont défigurée. Voici l'histoire de Cadetou, telle que la raconta l'un des très rares anciens du village qui s'en souvenaient : « Cadetou, l'ancien meunier de Chamoy, s'était, à la fin de sa vie, retiré avec sa femme à Piquepoul [Piquepoul est un lieu-dit voisin de Couquette, à deux cents mètres environ vers le sud]. Mais Cadetou était un « boit-sans-soif », sifflant chopine sur chopine, au détriment de sa santé et de la bonne humeur de sa moitié. Le soir, il ne se couchait jamais sans une bouteille de rouge à laquelle il tétait durant la nuit. Autant dire que le matin il n'était pas à jeun ! Il avait une robuste santé, mais sa femme finit par lui faire suffisamment peur pour qu'il accepte la visite d'un médecin. Celui qui vint ne put que constater les dégâts, l'assurant qu'il ne répondait plus de

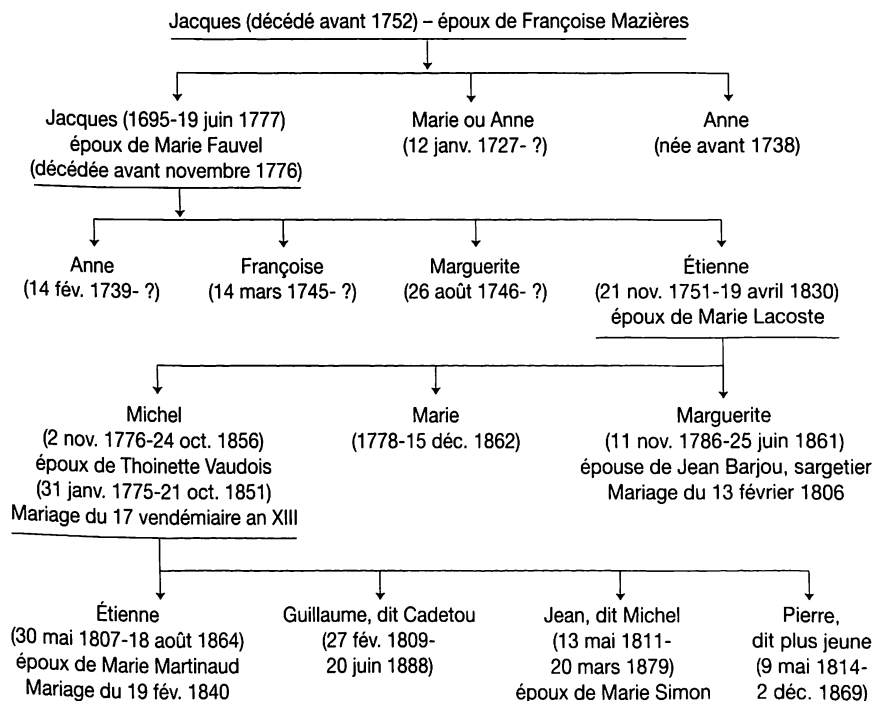


Fig. 3.

sa vie s'il ne cessait immédiatement de boire sans modération. Un soir donc, Cadetou coucha sans sa chopine... Il est mort dans son sommeil. Il avait été un gros buveur, mais aussi un homme très pieux. Il avait demandé qu'après sa mort on construisît une croix, à l'embranchement du chemin du cimetière, un peu au-dessous de sa maison de Piquepoul. Les gens qui se rendraient au cimetière pourraient ainsi, en passant devant la croix, avoir une pensée pour lui et dire une courte prière pour le pardon et le salut de son âme. »

Le lecteur jouera facilement au jeu des erreurs, mais jugera sans doute que, si l'histoire a perdu de sa vérité, elle a gagné en saveur (elle en avait encore davantage racontée en patois par Marcel Vergnolle, de la Côte Rouge, qui nous a quittés depuis).

Notons pour terminer que ce monument a subi en 2005, à quelques jours d'intervalle, les effets consternants du vandalisme (destruction de la grille suivie du vol du portail !). Il est de ce fait dans un état inquiétant car rien depuis n'y a été fait.



Généalogie des meuniers nommés Geneste

NOTES DE LECTURE

Mémoires d'Outre-Gaulle. Souvenirs

Yves Guéna

éd. Flammarion, 2010, 313 p., ill., 22 €

En 1982, Yves Guéna publiait *Le temps des certitudes*. On sait qu'il était moins pressé de publier ses souvenirs « d'Outre-Gaulle » qui concernent la période à partir de laquelle le Général a quitté le pouvoir. L'auteur avait pourtant bien tort de croire que « les temps ordinaires », comme il les appelle, sont dépourvus d'intérêt, surtout lorsque c'est lui qui en parle.

En effet, témoin et acteur, au cours de ces nombreuses années de notre vie politique, Yves Guéna présente sous un jour nouveau une période que nous pensions connaître. Un discours clair et déterminé, précis, parfois impitoyable, parfois plein d'humour nous fournit une foule d'informations. Le récit rend compte d'événements presque oubliés, ou mal évalués, qui se retrouvent là dans une bonne perspective. Les faits plus connus sont présentés sous un aspect inédit. L'auteur n'oublie pas, bien sûr, sa carrière en Périgord et souligne l'attachement qu'il a eu pour son travail à la mairie de Périgueux.

Ayant occupé des postes qui permettent de voir se construire l'histoire, ayant lui-même eu à faire des choix essentiels, l'auteur décrit les événements et les hommes avec la compétence et la distance que confère une expérience commencée en juin 1940. Expérience marquée par la fidélité et la rigueur. Cela donne de l'autorité à ce qu'on écrit.

Dans ce document précis et vivant alternent anecdotes révélatrices, considérations générales, confidences, regrets et rêves. Il s'enrichit ainsi de cette dimension humaine qui n'enlève rien à la grandeur de l'action politique. Bien au contraire. ■ G. F.





Le vrai visage d'Eugène Le Roy
Richard Bordes et Claude Lacombe
éd. La Lauze, 2010, 326 p., ill., 25 €

Le propos des deux auteurs est de restituer le vrai visage d'Eugène Le Roy. Au-delà des multiples interprétations de nature historique, symbolique, psychanalytique et des diverses approches explicatives exposées de façon critique dans une première partie biographique, il s'agit d'établir, ou de rétablir, des « vérités simples et pures » sur la vie, l'œuvre, les idées, les idéaux et l'engagement d'une personnalité aux multiples facettes. Une deuxième partie, rédigée par Richard Bordes, développe le thème de la franc-maçonnerie dans l'œuvre d'Eugène Le Roy et retrace son engagement maçonnique indissoluble de son républicanisme. L'ouvrage est complété, dans une troisième partie, par l'iconographie d'Eugène Le Roy et de sa famille et par les jugements portés sur lui par quelques-uns de ses contemporains. Il s'agit bien, comme le sous-titre l'indique, d'une « contre-enquête sur un écrivain républicain, anticlérical, libre penseur et franc-maçon », bourgeois moyen, voltairien et patriote, animé par un sens profond de la justice et une croyance inébranlable en l'homme, qui ne fût sans doute que cela et c'est déjà beaucoup, Eugène Le Roy, tout simplement, tel qu'en lui-même, sans détour et sans artifice. La rigueur de la méthode, le souci constant d'étayer les arguments avancés par des textes et documents, la présentation scientifique des sources, l'exhaustivité de la bibliographie et la richesse de l'iconographie font de ce travail précis et fort bien documenté un ouvrage de référence qui fera date dans les études consacrées à Eugène Le Roy. ■ P. P.



Dits du chêne noir
Paul Placet
éd. La Différence, 2009, 286 p., 20 €

Nous connaissons la passion de l'auteur pour le Périgord Noir, exprimée dans ses ouvrages et notamment dans *Écoute, il dit* publié chez le même éditeur en 2007 et dont nous avons rendu compte. C'est cela est fort heureux, la même inspiration qui le guide, riche des souvenirs d'enfance au cœur de cette rude ruralité dont il sait extraire la substantifique douceur.

L'histoire est toujours présente, le lointain et même le très lointain passé fait bon ménage avec les années de l'entre-deux guerres où disparaît peu à peu une forme de vie au village que nous nous prenons à regretter, tant elle est décrite avec amour, comme ces « jardins, salons à ciel ouvert du pauvre ». Nous sommes charmés par la poésie des oignons ou l'art du charpentier avec sa « technologie à l'ancienne ».

Paul Placet, historien de la vie quotidienne, en parle en connaisseur qui a su deviner la personnalité des petits bourgs riches de leur passé millénaire, Tamniès, Saint-Geniès, Marcellac, la fête de la Saint-Louis au Bugue ou encore « Sarlat dans le bonheur d'un matin ». Historien des travaux et des jours, Paul Placet est surtout un écrivain, maître d'un style très personnel et très attachant qui confère au texte une poésie simple et forte. Les choses de la vie sont présentées ainsi sous un jour imprévu qui éclaire à nouveau leurs charmes oubliés. ■ G. F.

Le prophète de Guyane. La vie aventureuse de Jean Galmot

André Bendjebbar

éd. Le Cherche-Midi, 2010, 427 p., 20 €

Chacun connaît les grandes étapes de la vie de Jean Galmot : homme de lettres sans fortune, riche exploitant en Guyane (or, bois précieux) et négociant en rhum, député sans étiquette en 1919, mais aussitôt impliqué dans l'affaire des rhums, candidat malheureux en 1928 à des élections truquées au profit d'un homme de Clemenceau, passant soudain de vie à trépas à l'hôpital alors que l'émeute s'enflamme. Blaise Cendrars et bien d'autres auteurs ont conté la vie de ce fils de l'instituteur de Monpazier et d'Anne Delluc, devenu le héros de la Guyane (et un peu le nôtre aussi). *Le prophète de Guyane. La vie aventureuse de Jean Galmot*, le très documenté ouvrage d'André Bendjebbar, le restitue à sa vraie place : « Galmot était-il donc si pur ? ». Il fait de notre grand homme « un passeur de rêves, un vendeur de l'oiseau de paradis, un joueur-né » et de son élection « un coup d'État par les urnes qui ne lui fut jamais pardonné ». Plus de 400 pages (dont une dizaine de bibliographie où notre *Bulletin* n'est pas oublié) permettent de broser enfin un portrait minutieux et fidèle, sans sévérité ni complaisance, de ce personnage si complexe. Rien n'est oublié : le journaliste dreyfusard passionné, le rêve guyanais, le fédérateur des îles (la Réunion incluse) et le dérangeur de la bourgeoisie coloniale, le député malgré lui portant les vœux d'un peuple, le rival à abattre, le promoteur méconnu de la loterie nationale et le persécuté des producteurs du parfum Chanel n°5, le « roi du rhum » déchu, le prisonnier de la Santé, le complice et dénonciateur de Stavisky, le « héros de volonté » sans cesse souffreteux (mauvaise action révélée dans le *BSHAP*, 2007, p. 597-608), le « héros de métropole et de Guyane et même et malade. L'auteur a tout lu et tout utilisé, d'innombrables archives, qui concluent sans conteste à la mort parfaitement naturelle de Galmot. En bref : LA biographie de Galmot. ■ B. et G. D.



Le canton de Jumilhac-le-Grand

Jean-Pierre Rudeaux

éd. Alan Sutton, 2010, 128 p., ill., 21 €

Le 18^e tome de la collection de « Mémoire en images » met en scène le canton de Jumilhac-le-Grand.

Collectionner les cartes postales anciennes peut passer pour une aimable passion. Pourtant, à bien y regarder, ces vieilles photos sont une mine importante de renseignements historiques, pour qui s'intéresse aux modes de vie du passé, économie et fêtes diverses, étude du paysage de la campagne comme des différents bourgs. Qui ne s'est pas amusé à retourner sur place pour tenter de retrouver telle maison, telle place, tel monument ?

C'est à une promenade de ce genre que nous convie Jean-Pierre Rudeaux. Du bourg de Jumilhac aux deux félibrées de 1912 et 1933, en passant par Chaleix, La Coquille, Saint-Jory-de-Chalais, Saint Paul et sa fameuse roche, Saint-Pierre-de-Frugie et ses trois châteaux, Saint-Priest-les-Fougères avec le délicieux château d'Oché, Charlotte Serre et Léonce Bourliaguet, enfin l'évocation du fameux « tacot », chemin de fer départemental qui reliait Thiviers à Saint-Yrieix-la-Perche, avec sa station devant le château de Jumilhac... Il y aurait beaucoup à dissenter sur ces documents historiques rassemblés par l'auteur, ce que ne manqueront pas de faire les lecteurs de cet ouvrage. ■ P. O.





Bertran de Born seigneur et troubadour

Collectif

éd. Cahiers de Carrefour Ventadour, 2009. 189 p., ill., 15 €

Les actes de la Trobada tenue à Hautefort en juin 2009 réunissent une série de communications au thème inépuisable, le troubadour Bertran de Born. À travers ses écrits, des savants parfois venus d'outre-Atlantique réussissent à nous donner une idée plus précise de l'homme, de ce qu'il était, de ce qu'il pensait, de ce qu'il croyait. et parfois nous surprennent. Décrit par J.-M. Sarpoulet comme un tenant de ce « sport aristocratique » que l'on appelle la guerre, cet homme se double d'un gentleman adepte de l'amour courtois, qui se rend compte que le désir trop violent qu'il peut avoir de sa bien-aimée le conduit à de singuliers excès, comme le montrent les vers cités par K. Bernard.

W.D. Paden, curieux de cerner le personnage, nous le décrit à travers les indices tirés de ses œuvres et finalement rappelé le moine du Dalon qu'il est devenu à la fin de sa vie. W. Meliga le représente en revanche vantard, félon, attaché à préserver envers et contre tout ses domaines de Hautefort. L'homme était pluriel dans une époque complexe. Et Dante Alighieri l'a pour cela placé en enfer... À l'issue du colloque, devant tout ce que nous ont appris les intervenants, apparaît comme une évidence que pour bien comprendre qui fut Bertran de Born, il faut maîtriser sa manière de penser, de s'exprimer, d'écrire dans la langue qu'il a choisie : il nous faut, comme le suggèrent les organisateurs du colloque, « habiter la langue occitane ». ■ F. M.

Ont participé à cette rubrique : Gérard Fuyolle, Patrick Petot, Brigitte et Gilles Delluc, Pierre Ortega, François Michel.

PROGRAMME DE NOS RÉUNIONS

4^e trimestre 2010

6 octobre 2010

1. Gilles et Brigitte Delluc : *Les deux vies d'un curé de campagne. Le général de Marguerittes*
2. Hervé Lapouge : *De Picaud à Jaurès, une histoire d'amitié*

3 novembre 2010

1. Gilles et Brigitte Delluc : *André Leroi-Gourhan : un préhistorien en Dordogne*
2. Thierry Baritaud : *Droit d'invention en matière de découvertes archéologiques souterraines*
3. Claude Lacombe et Richard Bordes : *Le vrai visage d'Eugène Le Roy*

1^{er} décembre 2010

1. Sophie Miquel : *Edmond Placide Duchassaing de Fontbressin (1816-1873), médecin naturaliste, de la Guadeloupe au Périgord*
2. Gilles et Brigitte Delluc : *En Périgord, Cro-Magnon dessiné par lui-même*
3. Yves Guéna : *Mémoires d'Outre-Gaulle*

COURRIER DES CHERCHEURS ET PETITES NOUVELLES

par Brigitte DELLUC

APPEL À ARTICLES POUR N° THÉMATIQUE

La Justice. Une livraison en 2011 sera consacrée à ce thème. Merci aux personnes intéressées de commencer à préparer leur publication. La date limite de remise des manuscrits sera annoncée ultérieurement.

COURRIER DES LECTEURS

- Le Dr Françoise Belloir-Furet (4, av. Louis Pasteur, 24300 Nontron) fait part de l'action menée par les habitants du village de Brigueuil (16420), à la limite des départements de Charente, Dordogne et Haute-Vienne, pour empêcher l'extension de la carrière de Brigueuil et de la décharge type III, sur 60 hectares, prévue sans fouilles préventives. En effet ce village est *rempli d'antiquités* gallo-romaines, selon les mots de l'abbé J.-B. Péricaud, de J. Vaslet et H. de Lagarde (1896) et comme en témoignent les nombreuses découvertes effectuées depuis plus de 100 ans, sur place ou aux environs immédiats (site de *Lupe*, camp de César de *Anglard*, voie romaine...) : pièces de monnaie en bronze, petite Minerve en bronze, céramique, tegulae... Une lettre a été envoyée en ce sens au conservateur régional de l'Archéologie (DRAC de Poitou-Charentes).

- M. Jean-Marie Védrenne (25, route d'Argentouleau, 24200 Sarlat) annonce la fin de l'opération de réhabilitation des ruines de l'église du Cheylard (fig. 1), marquée par une belle inauguration officielle, le 26 juin dernier. « Cette chapelle avait été abandonnée dès 1740, le curé en ayant fait construire une nouvelle dans le village des Farges, devenu plus important que celui du



Fig. 1.

Cheyland. Encore une chapelle oubliée signalée par le Père Pommarède, qui vient d'être réhabilitée ». Voir *BSHAP*, 2009, p. 276.

- M. Patrice Turquet (patriceturquet@cegetel.net), à la suite de l'article sur « Les deux vies d'un curé de campagne » (*BSHAP*, 2010, p. 101-122), envoie une note qui permet de préciser les relations du général de Marguerittes avec le Périgord avant son ordination : « Le Dr Robert Pascaud (1909-1976) [beau-père de M. Turquet], qui exerçait à Neuvic-sur-l'Isle, avait pour patient le général de Marguerittes. Ce dernier habitait alors Manzac-sur-Vern. [M^{me} Turquet] se souvient « d'un grand Monsieur sec », qu'elle voyait en accompagnant son père lors de ses visites. Le Dr Pascaud était philatéliste. Le général de Marguerittes lui offrit une enveloppe [que conservent M. et M^{me} Turquet], sur laquelle on lit les mentions manuscrites : (au verso) Einschreiben (souligné 2 fois) / Monsieur / Le général Baron de Marguerittes / Baden-Baden (souligné 2 fois)

/ Maria Halden : (dans un angle) Durch Eilboten ; (au recto) Abs. Fürstin von Hohenzollern / KRAUCHENWIES / SIGMARINGEN. Cette lettre, expédiée en recommandé de Sigmaringen, est affranchie de la Deutsche post... et elle est fermée par deux cachets de cire (non rompus), portant des armoiries. »

- À la suite de l'évocation de la rue Gontaut-Biron à Deauville (réunion de juin de la SHAP), M. Pierre Martial (piemar@wanadoo.fr), nous adresse le texte d'un article paru il y a quelques années dans le bulletin des Périgourdins de Paris (texte complet déposé à la bibliothèque). Nous en extrayons quelques phrases : Le comte Antoine de Gontaut-Biron possédait à Deauville une luxueuse demeure, baptisée *Villa Les Flots*. Parfaitement intégré, élu au conseil municipal en 1871, Antoine sera l'une des figures marquantes du Deauville mondain pendant près de quarante ans. Aujourd'hui la villa et son jardin n'existent plus. À leur emplacement s'élève le célèbre hôtel Normandy. Comme pour son compatriote Sem, la municipalité a voulu perpétuer la mémoire de l'un de ses hôtes les plus marquants en donnant son nom à une rue. À Paris, en 1753, le maréchal Louis-Antoine de Gontaut-Biron devint propriétaire d'un hôtel, bâti en 1731 par les architectes Gabriel et Aubert, et il agrandit les jardins jusqu'à la rue de Babylone. Un temps propriété des sœurs du Sacré-Cœur au XIX^e siècle, laissé à l'abandon après la séparation de l'Église et de l'État, l'hôtel Biron abritera la fondation Biron pendant l'entre-deux-guerres. Aujourd'hui, il est devenu le célèbre musée Rodin.

- Le Dr Gilles Delluc (g.delluc@orange.fr), sur le même sujet, indique que « les Gontaud-Biron furent également seigneur de Cabrerets (Lot), château, tènement et juridiction de 100 feux environ, englobant probablement la grotte ornée du Pech-Merle. La sœur du maréchal duc de Biron, la belle Judith de Gontaud-Biron, épouse séparée du célèbre comte pacha de Bonneval, y vécut et y mourut. Propriété du comte Murat, puis des Lebaudy, le château hébergea un temps le musée de Préhistoire. »

- À la suite de son article sur Albert Gaillard, auteur d'un manuel d'agriculture au XIX^e siècle (*BSHAP*, 2009, p. 525-536), M^{lle} Sophie Miquel (sophie.miquel@wanadoo.fr) a reçu des informations envoyées par



Fig. 2.

M. J.-M. Brenac, son arrière-petit-fils, ainsi que le portrait d'Albert Gaillard (fig. 2). « Marié avec Jeanne Françoise Christine Lavaud de La Laurencie, dont le père était notaire à Bourdeilles, il a eu 2 enfants Émile et Camille. Cette dernière s'est mariée avec André Devillard, médecin à Brantôme et sans enfant. L'ainé Émile a fait une école d'agriculture et est entré au Crédit Foncier pour s'occuper des biens vinicoles après le phylloxera. Marié avec Amélie Filhoulaud, il fut directeur à Tulle puis à Limoges, région d'origine de sa femme. Ils ont eu 2 filles. Suzanne a épousé Marcel Brenac, notaire à Eymoutiers (87) et ils ont eu 5 enfants dont 4 vivants et je suis l'ainé. L'autre fille (bien plus jeune), s'est mariée avec Pierre Ardillier et ont eu 3 garçons. Je suis, de beaucoup, l'ainé. J'ai été 10 ans en fonction à Périgueux où nous sommes revenus à la retraite. Albert Gaillard avait une sœur, Nancy Anne (1855-1939). Elle a épousé le 11 mars 1880 à Brantôme Dominique Maxime Gustave Joucla. Celui-ci, imprimeur, fonda en 1876 *L'Avenir de la Dordogne*, ancêtre de *La Dordogne libre*, et il était franc-maçon. »

- Le Dr Gilles Delluc (gilles.delluc@orange.fr) adresse une note sur le centre hospitalier de Périgueux. « Chacun en connaît les étapes : 1- la première pierre posée le 3 juin 1895 par Félix Faure ; 2 - les travaux débutés en 1937 ; 3 - l'inauguration, en 1953, presque soixante ans après la première pierre. Celle-ci, perdue pendant des décennies, a été retrouvée dans les années 1980. Après de nombreux travaux de modernisation, la première tranche (2007-2010) du nouvel hôpital vient de s'achever. À cette occasion, deux images ont été retrouvées (fig. 3 et 4) : le projet du 15 mai 1905 (croquis perspectif d'un architecte) et la réalisation de 1953 (carte postale René). En un demi-siècle, on est passé d'un



Fig. 3.



Fig. 4.

établissement pavillonnaire désuet à une formule mixte moderne : un grand bloc médico-chirurgical avec des bâtiments annexes. Œuvre de l'architecte parisien Daniel Beylard, c'était un très bel exemple d'architecture hospitalière des années trente, assez analogue à l'hôpital Beaujon de Paris-Clichy (1932-1935), premier hôpital-bloc d'Europe, inspiré à Jean Walter par les hôpitaux américains. Sur la carte postale de René Wasserzug, à gauche, on devine le toit et les cheminées des pavillons de Strasbourg, hâtivement édifiés en 1939 pour les évacués d'Alsace : ils perdureront un demi-siècle... L'année suivant l'inauguration, une médaille de Bouquerel, en bronze argenté, fut offerte à l'architecte (fig. 5 et 6). Elle porte au revers : « A Daniel Beylard. Architecte. Ses collaborateurs. Ses amis. Centre hospitalier de Périgueux. 1954 ». Le nom du pastorien René Dujarric de la Rivière de Périgueux, donné à l'établissement en 1953, est aujourd'hui injustement oublié : en 1918, il avait décelé l'origine virale de la grippe espagnole et mis au point un vaccin qu'il expérimenta sur lui-même (BSHAP, 2001, p. 570). »



Fig. 5 et 6.

DEMANDES DES MEMBRES

- M. Patrick Petot (Patrick.Petot@normalesup.org ou secrétariat de la SHAP) recherche la trace de deux ouvrages signalés par le chanoine Pierre Pommarède : 1 - un ouvrage de l'abbé Jarry sur le domaine de Marival (Coulounieix-Chamiers), publié pendant ou juste avant la Grande Guerre ; 2 - un roman intitulé *Jean d'Agonac*, par Marie Pauline Gourlez de La Motte, épouse du baron Guy du Bessey de Contenson. L'auteure est décédée le 5 mars 1945 chez sa fille, la comtesse de Génis, au château de Saltgourde à Marsac. Le roman a été publié aux éditions de la Bonne Presse, probablement dans l'entre-deux-guerres.

- M^{me} Victoria Man-Estier (victoria.man-estier@orange.fr), pour compléter ses recherches sur les femmes célèbres de Dordogne (qu'elles y soient nées, qu'elles y aient vécu ou qu'elles y soient enterrées), recherche toutes informations sur : la baronne de Bastard, Pascale de Boysson, Chancenie, Isabeau de La Tour de Limeuil, Solange Pain et Jenny Sacerdote,

- M. Louis Colcombet (colcombet.louis@neuf.fr) cherche ce qu'est devenue une pierre sculptée sur laquelle il a photographié ses deux fils pendant l'été 1971, sur la commune de Boulouncix, dans la vallée du Boulou (fig. 7).



Fig. 7.

CORRESPONDANCE POUR

« COURRIER DES CHERCHEURS ET PETITES NOUVELLES »

Pour insérer une demande de recherche ou pour communiquer une information, on peut écrire à M^{me} Brigitte Delluc, secrétaire générale, S.H.A.P., 18, rue du Plantier, 24000 Périgueux ou utiliser son courriel : gilles.delluc@orange.fr (à l'attention de Brigitte Delluc).

Les illustrations photographiques peuvent être communiquées sous forme d'un tirage papier ou numérisée en format JPG (en 300 dpi). Compter deux mois minimum de délai pour la publication dans cette rubrique.

TARIFS 2010

Cotisation (sans envoi du Bulletin) 23 €

Cotisations pour un couple (sans envoi du Bulletin) 45 €

Cotisation et abonnement au Bulletin 55 €

Cotisations et abonnement au Bulletin pour un couple 65 €

Abonnement au Bulletin sans cotisation (collectivités,
associations...) 60 €

Il est possible de régler sa cotisation par virement postal au compte de la S.H.A.P. Limoges 281-70 W ou par chèque bancaire à l'ordre de la S.H.A.P. et adressé au siège de la compagnie (18, rue du Plantier, 24000 Périgueux).

Les étudiants, âgés de moins de 30 ans, désireux de recevoir le Bulletin sont invités à le demander à la S.H.A.P. Ce service est assuré gratuitement sur présentation d'une carte d'étudiant (réservé à un abonnement par foyer).

Pour tous renseignements :

Tél./fax : 05 53 06 95 88

Courriel : shap24@yahoo.fr

Site internet : www.shap.fr

***Permanence téléphonique de 14 heures à 17 heures :
mardi - jeudi - vendredi***

***Notre bibliothèque est à la disposition des membres
chaque samedi de 14 heures à 18 heures.***

***Réunions le 1^{er} mercredi de chaque mois à 14 heures
au siège de la S.H.A.P.***

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD

18, rue du Plantier – 24000 Périgueux

tél. / fax : 05.53.06.95.88

courriel : shap24@yahoo.fr

Commission paritaire n° 0211 G 87921

IMPRIMERIE RÉJOU - PÉRIGUEUX

SOMMAIRE DE LA 3^e LIVRAISON 2010

● Compte rendu de la séance	
du 5 mai 2010	291
du 2 juin 2010	298
du 7 juillet 2010	303
● Éditorial : Mort d'un historien	307
● Quelques représentations paléolithiques d'ours en Périgord (Elena Man-Estier)	309
● Églises et chapelles en val de Dronne. 2 ^e partie (Line Becker)	323
● Pierre Gratiolet (1815-1865) et les grands zoologistes du Périgord. 1 ^{re} partie (Jean-Loup d'Hondt)	365
● Dans notre iconothèque et dans l'histoire de France : Henri Labroue. De Bergerac à la Sorbonne. De la Révolution à l'antisémitisme (Brigitte et Gilles Delluc)	379
● Sortie du 19 juin 2010 : « entre cause et rivières » (Anne-Marie Cestac) ..	405
● Petit patrimoine rural : La croix de Couquette (Montferrand-du-Périgord)	411
● Notes de lecture : Mémoires d'Outre-Gaulle. Souvenirs (Y. Guéna), Le vrai visage d'Eugène Le Roy (R. Bordes et C. Lacombe), Dits du chêne noir (P. Placet), Le prophète de Guyane. La vie aventureuse de Jean Galmot (A. Bendjebbar), Le canton de Jumilhac-le-Grand (J.-P. Rudeaux), Bertran de Born seigneur et troubadour (collectif)	415
● Programme de nos réunions. 4 ^e trimestre 2010	418
● Courrier des chercheurs et petites nouvelles (Brigitte Delluc)	419

Le présent bulletin a été tiré à 1 150 exemplaires.

Photo de couverture : *Coulaures. La Vieille Chapelle* [Notre-Dame du Pont]. Phototypie Bassot et Guionie, Brive. Collection des Archives départementales de la Dordogne, 2 Fi 591 (avec leur aimable autorisation).